
Mémoire de fin d'études : "Remettre en jeu les règles : L'impact de "Bindungen" (Liens/règles) dans la démarche de Arno Brandlhuber."

Auteur : Piffet, Lancelot

Promoteur(s) : Occhiuto, Rita; Wuytack, Karel

Faculté : Faculté d'Architecture

Diplôme : Master en architecture, à finalité spécialisée en art de bâtir et urbanisme

Année académique : 2021-2022

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/16034>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.



UNIVERSITÉ DE LIÈGE - FACULTÉ D'ARCHITECTURE

REMETTRE EN JEU LES RÈGLES : L'IMPACT DE « BINDUNGEN » (LIENS/RÈGLES) DANS LA DÉMARCHE DE ARNO BRANDLHUBER.

Travail de fin d'études présenté par Lancelot PIFFET en vue
De l'obtention du grade de Master en Architecture

Sous la direction de Madame Rita OCCHIUTO

Et de Monsieur Karel WUYTACK

Année académique 2021-2022

Me voici arrivé au terme de ce travail. Il est temps pour moi de mettre à l'honneur ceux et celles qui ont contribué à sa réalisation.

Je tiens, tout d'abord, à exprimer toute ma reconnaissance aux professeurs qui durant ces deux années de Master, m'ont encadré, orienté, aidé et conseillé.

J'adresse mes sincères remerciements à ma promotrice Mme R. Occhuito ainsi que mon co-promoteur Mr K. Wuytack pour m'avoir soutenu lors de la rédaction de ce travail de fin d'études ainsi que de leurs conseils avisés. En effet, finir la totalité de ce mémoire en si peu de temps n'a pas été une tâche facile. Je n'aurais pas eu un aboutissement tel si je n'avais pas reçu tous leurs conseils ainsi que leur force de persuasion.

Pour leur aide, leur confiance et leur support moral tout au long de ces cinq années d'étude, je tiens à remercier mon entourage, ma famille et mes amis.

1. INTRODUCTION	5
2. LES NOUVEAUX ENJEUX POUR LA DISCIPLINE D'ARCHITECTURE	10
2.1. ARCHITECT +	13
2.1.1. PENSER H+	14
2.1.2. URBANISME MINEUR	15
2.1.3. COLLABORATIONS INTER- ET TRANSDISCIPLINAIRES	16
2.2. ARCHITECTING	21
2.2.1. L'ARCHITECTURE, UN SAVOIR-FAIRE.	22
2.2.2. L'ACTE DE LA FABRICATION D'UNE ARCHITECTURE A UN DEVENIR	23
2.2.3. L'ACTE DE TRANSGRESSION COMME PROCESSUS D'INNOVATION	25
2.3. POST-POLITICAL	26
2.3.1. UNE CONDITION POST-POLITIQUE.....	28
2.3.2. ARCHITECTING AFTER POLITICS	30
2.3.3. UNE POLITISATION PART L'ACTIVISME	31
3. LA VESDRE COMME MÉTAPHORE.....	33
3.1. VERS UNE TRANSITION CLIMATIQUE	34
3.1.1. CHANGER LES MENTALITÉS.....	34
3.1.2. CHANGER LA PRATIQUE	35
3.1.3. VERS UNE PRATIQUE DES BIENS COMMUNS.....	35
3.2. LES OUTILS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	36
3.2.1. CIRCULAIRE RELATIVE A LA CONSTRUCTION EN ZONE INONDABLE	37
3.2.2. ONZE PROGRAMMES DE REDÉVELOPPEMENT DURABLE DE QUARTIERS ..	38
3.2.3. UN SCHÉMA STRATÉGIQUE DU BASSIN VERSANT DE LA VESDRE	39
3.2.4. DEUX RÉFÉRENCIELS	41
3.3. LE STOP BÉTON, UNE PRIORITÉ POLITIQUE.....	42
3.3.1. EUROPE	43
3.3.2. WALLONIE.....	45
3.3.2.1. DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE (SDT)	45
3.3.3. FLANDRE	46
3.3.2.1. FLANDRE « BOUWSHIFT »	46
3.3.3.1. VISION STRATÉGIQUE.....	47
3.2.3.2. TASKFORCE BOUWSHIFT	54
4. CAS D'ÉTUDE : L'ACTION DE ARNO BRANDHLUBER	60
4.2. LA RELATION INTELLECTUELLE AVEC UNGERS.....	61

4.2.1. PENSER PAR DES IMAGES, MÉTAPHORES ET ANALOGIES - RADICAL	
ACCEPTANCE.....	62
4.2.2. DIALECTIC CITY - DIALOGIC CITY.....	64
4.2.3. BINDUNGEN - BINDUNGEN +	67
4.3. LA PRATIQUE DE LUIGI SNOZZI COMME RÉFÉRENCE	70
4.4. L'ÉVOLUTION DE « BINDUNGEN » DANS L'AGENCE B+	76
4.4.1. LA TRANSGRESSION DES RÈGLES COMME PRÉCÉDENT JURIDIQUE	77
4.4.2. SUIVRE LES RÈGLES A LA LETTRE FAIT DÉBAT PUBLIQUE.....	81
4.4.3. REINTERPRETER LES REGLES POUR LES CHANGER DE L'INTERIEUR	83
4.4.4. OBLIGER LA POLITIQUE A ANNONCER SES COULEURS	85
4.4.5. FAKE NEWS, QUESTIONNER LA COMMUNICATION	95
4.4.6. LES DERNIERS BASTIONS QUI EMPÊCHENT LA TRANSITION	96
4.4.7. LES LOIS DETERMINENT ET CONDITIONNENT UN PROJET.....	98
5. RETOUR A LA VESDRE : LE CAS D'ÉTUDE DU VILLAGE DE GOÉ	103
5.1. LES ENJEUX DES INONDATIONS ET DE LA SÉCHERESSE -	105
LA TRANSITION CLIMATIQUE DE GOÉ	105
5.2. UNE RECHERCHE PART UN PROJET RÉGLEMENTAIRE.....	107
5.3. L'ACCEPTATION RADICALE DU CONTEXTE SPATIALE DE GOÉ.....	114
5.4. « BINDUNGEN » : LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE ET SES OUTILS.....	119
5.4.1. QUESTIONNEMENT DU PLAN DE SECTEUR	119
5.4.2. SCHÉMA DE STRUCTURE, LIMBOURG 1995	123
5.5. UNE PRIORITÉ POLITIQUE QUI FAIT DÉBAT	125
5.6. UN PROJET QUI REMET EN JEU LES RÈGLES	127
6. CONCLUSION	134
7. BIBLIOGRAPHIE.....	137

1. INTRODUCTION

Dans la société moderne, les lois, les règlements et les normes ont remplacé l'autorité traditionnelle, qui était autrefois incarnée par une personne. Aujourd'hui, dans ce qu'Anthony Giddens appelle les « systèmes abstraits », on n'a presque jamais affaire à une personne. Au XXe siècle, la réglementation de la construction est devenue un enjeu de plus en plus important pour les architectes, souvent rédigé à l'initiative et par les architectes eux-mêmes et fondé sur des recherches positivistes. Comme ces fondements ont changé, parfois de façon continue, elle s'est continuellement adaptée. Dans ce processus, qui peut être déclenché par des changements de société aussi bien que par le progrès technologique, ils sont devenus de plus en plus complexes, et dans cette complexité, parfois hors de propos ou contradictoires. Aujourd'hui, ils remplissent souvent des livres volumineux et définissent les conditions d'un bâtiment et même sa structure interne autant que le cadre physique.

Penser le processus de conception en architecture et urbanisme, nous oriente vers une réflexion sur le contexte qui influence le projet. Celui-ci dépend certainement des conditions physiques et culturelles des territoires dans lesquels il intervient. Mais il est aussi fortement influencé par le cadre réglementaire qui régit le développement territorial. En effet, le XXe siècle nous a légué des territoires soumis à des normes et des découpages qui exercent une forte emprise sur le projet. Dans son article « quarante ans de lois sur l'architecture » Catherine Jacquot¹ souligne que 40 ans après, les bienfaits de la loi, qui a permis que l'excellence ne soit plus l'exception, sont toujours perceptibles. Cette loi génératrice, pose les principes qui régissent notre exercice aujourd'hui. Mais dans le même article Jacquot souligne également, que « Une lente prise de conscience de la crise climatique qui menace notre planète, nous incite à transformer nos modes de vie et à concevoir différemment l'aménagement des territoires et la

¹ Catherine Jacquot, *Quarante ans de lois sur l'architecture, pour la journée d'étude « Les enjeux de la loi sur l'architecture »*, le Comité d'histoire organisait et l'Académie d'architecture, Paris, 11/01/2017.

construction et la réhabilitation des bâtiments » Pour elle les architectes, avec leurs compétences et leurs éthique, devrait ouvrir le dialogue avec tous les partenaires afin de répondre aux attentes que ces lois² suscitent. La réinterprétation des règles est un processus d'ouverture et de réflexion qui s'avère essentiel. Les architectes Patrick Bouchain, Emmanuelle Colboc et Gilles Perraudin renégocie, à travers leurs projets, le rapport à la réglementation afin de les faire évoluer. OÙ comme Stéphane Miget souligne « Il est nécessaire d'avoir une nouvelle approche architectural, mais la réglementation doit, elle aussi, s'adapter. »³

Ces dernières années, transgresser les lois et règlements sont redevenus un thème récurrent dans les expositions et les publications sur l'architecture, comme le numéro spécial de Volume⁴ consacré à « La forme de la loi. » en 2014, l'exposition « La forme suit la règle » au Centre d'architecture de Vienne⁵ en 2017 et le numéro spécial de ARCH+ nr 225 édité par Arno Brandhuber et Christopher Roth « Legislating Architecture »⁶ en 2017 et A+ nr 264 « Dis-cordia Juridica » édité par Pieter T'Jonck qui ouvre la publication avec Arno Brandhuber et où Le Vlaamse bouwmeester Leo Van Broeck explique « la reléance de Legislating Architecture pour la Belgique »⁷ Pour l'architecte, professeur et activiste allemand Arno Brandhuber les lois déterminent déjà un projet avant même qu'un architecte soit impliqué et avec son agence b+ il combat l'application aveugle des lois⁸ et nous démontre que les

² La loi nous donne des droits mais exigent que nous la rendions effective, que nous prenions nos responsabilités et que nous remplissions nos missions pour la qualité du cadre de vie, notamment en aménagement du territoire, en réhabilitation, en rénovation énergétique

³ Stéphane Miget, *Réglementation Architecture et écoconstruction*, Le Moniteur, 03/10/2013

⁴ *The Shape of Law*, Volume nr 38, 2014.

⁵ *Form follows Rule*, Architekturzentrum Wien, Vienna, 23/11/2017-04/04/2018.

⁶ En allemand « Gesetze gestalten » à une double signification; le constat que 'les lois déterminent la conception' et l'impérative conçoit les lois.

⁷ Legislating Architecture - de relevantie voor België

⁸ Pour l'agence b+ une loi ne constitue pas juste la réponse à une question architecturale donnée. Ils tente de comprendre les raisons mêmes de ces lois et l'horizon culturel d'où elles proviennent, afin de chercher des réponses alternatives possibles. Avec leurs projets ils questionnent les lois imposées qui déterminent les possibles, en dépassant largement ce qui était « prévu » dans la loi.

architectes peuvent (et doivent) également interroger les relations complexes entre les normes de construction et les réglementations, les conventions esthétiques et l'efficacité énergétique, la réutilisation, les modes de vie adaptatifs, les processus de constructions collectifs et la propriété. Pour lui l'architecture est l'organisation de relation sociale⁹, économique et politique et à travers sa pratique discursive, critique et orientée vers l'action, le projet joue toujours le rôle central qui va au-delà du personnel, essayant de sortir de l'impasse actuel.

Brandlhuber préfère la réflexion sous forme de dialogue. Il a d'ailleurs toujours travaillé en concentration avec d'autres architectes ou artistes. Il affûte sa pensée en se frottant aux limites légales, politiques et sociétale. Pour indiquer ces limites il emprunte la notion « Bindungen » de Oswald Mathias Ungers avec laquelle, lui, faisait référence à tous les facteurs externes auxquels vous devez faire face en tant que concepteur de projet. Son processus créatif de conception est basée sur la rationalité et les règles¹⁰ et il essaie d'être aussi complexe que possible dans ces limites auxquelles vous ne pouvez pas échapper. Brandlhuber considère sa relation aux dispositions légales comme un jeu d'échecs ou il s'agit de jouer mieux que l'adversaire. « Il faut lire les règles si attentivement qu'on sache où des contradictions surgissent et où il y a de la marge entre le texte littéral et son intention implicite. »¹¹

A partir des démarches de l'architecte Brandlhuber et de son agence b+, ce mémoire questionne la possibilité que la conception architecturale passe du mode de l'application des règles à celui de « l'énonciation de celles-ci ». Ce renversement de posture, ouvrirait non seulement de nouvelles perspectives dans la pratique architecturale, mais elle pourrait également servir à revisiter les démarches de conception et les enjeux des pratiques architecturales dans le cas d'interventions post-inondations.

⁹ Il souligne que : Les lois sont au service de la société

¹⁰ Ungers fait la différence entre la règle est la loi, qui est simplement une prescription et qui est efficace dans la mesure où la prémisses qu'elle implique est également efficace

¹¹ Pieter T'Jonck, Construire dans l'antagonisme, A+ nr 264, 2017.

Ce TFE s'inscrit dans une démarche plus générale et pose des questions comme :

- Comment la loi conditionne-t-elle le projet ?
- Comment le projet fait-il la loi ?
- Comment transgresser les règles et les faire évoluer à travers un projet?

Afin de répondre ces questions ce TFE se structure en 4 parties qui ont chacune un autre statut et méthodologie :

1. DES NOUVEUX ENJEUX POUR LA DISCIPLINE D'ARCHITECTURE

Des nouveaux questionnements se posent et le rôle et la posture de l'architecte actuelle à évolué et sa place est encore plus indispensable. Comment gérer ces nouvelles missions et qu'elles sont les solutions justes à suivre?

2. LA VESDRE COMME MÉTAPHORE Research for Design¹²

Nous allons pouvoir observer la Vesdre ainsi que tout les problèmes mis en valeur depuis l'été dernier. « La Vesdre plus comme une rivière mais comme un avenir dans lequel nous devons construire, vivre, sauver et évacuer différemment »¹³

3. LE CAS D'ETUDE DE ARNO BRANDELHUBER Research into (about) Design¹⁴

A travers une analyse Ethnographique afin d'observer le rôle des règles dans la conception de l'architecture et de me donner la possibilité de suivre les débats autour des savoirs urbains contestés. Ce que Albena Yaneva appelle « le tournant ethnographique de l'architecture » (2017) décrit en termes de processus, d'expériences en cours, les choses en train de se produire, le flux et les

¹² une recherches en dehors du milieu universitaire, sur le problème de l'applicationnisme des règles pour une meilleure pratique de l'architecture. (One of the three categories of design research Christopher Frayling, Research in Art and Design, 1993.)

¹³ Béatrice Delvaux, De Standaard, 05/09/2021, p.53

¹⁴ une recherche (académique) sur le design, ayant pour objet le design et les designers et leur rapport envers les règles. (One of the three categories of design research Christopher Frayling, Research in Art and Design, 1993.)

trajectoires qui se réalisent chemin faisant. Pour elle, cette tendance récente est le résultat de plusieurs processus connexes dont l'émergence d'une tendance à la réflexivité parmi les professionnels de l'architecture en tant que caractéristique épistémologique. Clé des études architecturales, la réalisation croissante de l'architecture en tant qu'une pratique sociale, la nature sociale des résultats de la production architecturale et la tendance à reconnaître la nature collective du design. Cette évolution recèle un potentiel important pour déloger la certitude des savoirs architecturaux traditionnels, la croyance placée en l'autorité absolue de l'archive historique, et les simplifications de ses praticiens qui réduisent, voire naturalisent la recherche architecturale, à la production d'un discours critique sur les pratiques.

4. RETOUR A LA VESDRE : LE CAS D'ÉTUDE DE GOÉ Research through (or by) Design¹⁵

Retour à la Vesdre avec de nouvelles perspectives Dans l'atelier, un travail sur la ville de Limbourg est actuellement en cours. Dans le contexte post-inondations et stop béton actuel une réflexion sur la réglementation d'urbanisme ainsi que sur l'affectation, l'aspect sociétale et politique ainsi la question de propriété s'impose.

Comme cas, j'utiliserai Limbourg (projet sur lequel je travail). Car le stop beton est de plus en plus connecté avec les zones inondables. De plus, nous l'avons vu, l'architecte Brandhuber traite ces thèmes et essaie de traduire ces règles dans des projets qualitatifs. Comme le cas de Nazareth qui montre qu'en tant que petit village/ville, ils sont tout aussi proactifs. Ceci m'a donné la possibilité, grâce à toute cette matière, de tendre à comprendre que l'on peut être proactif dans le territoire et dans un projet architectural.

¹⁵ une recherche par le projet : au-delà de l'architecture ou "practice-led research" (Cross), « action-research by project» (Seago & Dunne), ou «project-grounded research» (Findeli) (One of the three categories of design research Christopher Frayling, Research in Art and Design, 1993.) est une approche de la recherche scientifique qui utilise les méthodes, les pratiques et les processus de la pratique du design dans le but de générer de nouvelles connaissances.

2. LES NOUVEAUX ENJEUX POUR LA DISCIPLINE D'ARCHITECTURE

À l'aube d'une carrière professionnelle et inspiré par plusieurs pratiques architecturales, dont Brandlhuber+, je me pose plusieurs questions sur le rôle de l'architecte et sur comment la conception architecturale peut devenir plus « politique » et « sociétale ».

Après les inondations de juillet 2021, nous ne pourrons plus avancer en tant qu'architectes tête baissée dans un projet sans réfléchir aux conséquences climatiques. C'est un fait, son rôle a évolué et l'impact de son architecture sur la construction même a changé.

Durant mon projet de fin d'études sur Goé, situé dans la vallée de la Vesdre, j'ai eu la possibilité de travailler durant cinq mois sur la problématique des inondations. J'ai été confronté avec les limites de planification en vigueur et multiples décisions politiques sur plusieurs niveaux. Comment des professionnels prennent en compte le risque des futures inondations dans des zones à priori inondables

Dans cette recherche, la démarche du bureau Brandlhuber+ m'a permis de réfléchir sur les principes qu'ils énoncent comme suit: « *Nous regardons autour de nous pour mieux comprendre les enjeux contemporains qui doivent être à la base de tout projet architectural. Concrètement nous nous demandons : quels sont les enjeux d'une société en mutation et comment pouvons-nous, en tant qu'architectes, contribuer à cette transformation avec des réponses écologiquement et économiquement viables ?* »¹⁶

Ces réflexions m'ont beaucoup inspiré car, pour lui, penser le projet en architecture et urbanisme n'est pas juste une activité, mais il est associé à une pensée sur le contexte, qui l'influence, notamment aussi à travers les réglementations. Les normes et les règles ont une influence sur la conception générale d'un bâtiment en architecture et le

¹⁶ <https://bplus.xyz>

développement urbain. B+ pense que travailler dans le système¹⁷ signifie travailler sur le système. Les lois, les codes et les règlements sont souvent jugés comme des facteurs qui conditionnent, voire entravent, la créativité architecturale¹⁸. Mais, les architectes du bureau B+ ne se plaignent pas, mais considèrent plutôt « *le cadre donné (des bâtiments existants à la législation) comme des outils de conception actifs qui portent déjà le potentiel de transformation.* »¹⁹

*« Au XXe siècle, la réglementation de la construction devient un enjeu de plus en plus important pour les architectes, souvent rédigée à l'initiative et par les architectes eux-mêmes et basée sur des recherches positivistes. La réglementation a ainsi façonné la ville moderne, et comme ses fondements ont changé - parfois sans cesse - elles ont été continuellement adaptées. Dans ces processus, qui peuvent être déclenchés aussi bien par des changements sociétaux que par des progrès technologiques, ils sont devenus de plus en plus complexes, et dans cette complexité, parfois hors de propos ou contradictoires. »*²⁰

Dans la société moderne, les lois, les règlements et les normes ont remplacé l'autorité traditionnelle, qui était autrefois incarnée par une personne. Aujourd'hui, dans ce qu'Anthony Giddens appelle les « *systèmes abstraits* », on n'a presque jamais affaire à une personne. Ces dernières années, les lois et règlements sont redevenus un thème récurrent dans les expositions et les publications sur l'architecture, comme l'exposition « *La forme suit la règle* »²¹.

¹⁷ Ensemble abstrait dont les éléments sont coordonnés par une loi, une théorie.

¹⁸ Patrick Bloche, *La loi sur l'architecture à l'épreuve du temps 1977-2017*, Politiques de la culture, 03/04/2017.

¹⁹ <https://bplus.xyz>

²⁰ Bert Lootsma, *A discursive architectural Practice*, dans EL Croquis 194, 2018. p.23

²¹ Exposition : *Form follows Rules*, Architekturzentrum, Vienne, 2018.

Pour cerner la posture de Brandlhuber, dans ce chapitre j'utiliserais trois mots clés (Architect +, Architecting et Post-political) dans le but de comprendre la posture de l'architecte Brandlhuber qui pendant plus de vingt ans de carrière, a envisagé d'en reconsidérer les rapports plutôt comme des jeux dialectiques entre des composants complémentaires et non pas contraignants ou inconciliables et a tenté de comprendre comment le droit peut servir de déclencheur à la conception architecturale. Pour lui, la relation entre architecture et législation est un projet politique que b+ développe à travers des films²² en collaboration avec Christoph Roth et des publications²³ et des expositions comme « Reporting from the Front » pour la Biennale d'architecture de Venise²⁴ en 2016. L'agence b+ questionne par son projet d'architecture les relations suivantes: « *Comment la loi conditionne-t-elle le projet? Et comment le projet fait-il la loi?* »

²² Arno Brandlhuber & Christoph Roth, *Legislating Architecture*, 2016, *The Property Drama*, 2017, *Architecting after Politics*, 2018.

²³ Niklaus Kuhnert, Anh-Linh Ngo, Arno Brandlhuber, Tobias Hönig (eds.), *Legislating Architecture*, Arch+ Verlag, 2016.

²⁴ Arno Brandlhuber, *Legislating Architecture Schweiz*, 2016.

2.1. ARCHITECT +

Le « + » représente le signe montrant la volonté d'ouvrir la porte de la curiosité. Il s'accompagne d'une certaine volonté de s'exposer à ce qui est étranger, à ce qui est inconnu et hors de portée, de poser des questions, d'apprendre, de contribuer et de partager. Le principal étant de faire des ouvertures, de créer de nouvelles perspectives, de combiner plusieurs expertises ainsi que de développer des nouvelles méthodes architecturales. Il est connu pour ses différentes pratiques de collaboration, comme le suggère le « + » dans le nom de son bureau. Le « + » peut faire référence à de nombreux types de personnes : des architectes et des artistes aux écrivains, cinéastes et musiciens. Le « plus moment »²⁵ est un moment dans la pratique plus réflexives, dans lesquelles les différentes parties impliquées dans leurs projets sont présentées ou confrontées aux conséquences extrêmes de leurs souhaits.

²⁵ Nikolaus Kuhnert, *Conversation avec b+*, 2G nr 81, Brandlhuber+, 2021.p.156

2.1.1. PENSER H+²⁶



Découpe de la clôture à Helsingborg.



Brandlhuber +, Antivilla, 2010.

Dans la vision « Imagine Helsingborg »²⁷ de H+ une recherche de collaboration, communauté et diversité est énoncée. En regardant la découpe de la clôture à Helsingborg : quel rôle le trou dans la clôture a-t-il joué dans les imaginations émergentes du port en tant que site de la vie publique ? De manières différentes, ces deux situations font toutes les deux deux choses à la fois : elles rejettent la situation actuelle, et en même temps suggèrent des réalités alternatives. Ici, les trous sont l'expression symbolique de telles ouvertures, qui repensent l'ancien.

Définir un projet à grande échelle comme la continuation d'un acte de désobéissance urbaine pourrait, peut-être à juste titre, être considéré comme une utilisation malsaine de la volonté du bien commun.

²⁶ Think H+

²⁷ *Competition report from the project H+, 2009.*

2.1.2. URBANISME MINEUR

Le terme est développé de Ida Sandström dans son livre « Towards a minor urbanism » , « Thinking Community without Unity in Recent Making of Public Space. »²⁸ et il est issu d'une réflexion sur le travail qu'elle a effectué sur le projet H+ dans la ville de Helsingburg, en mettant ces concepts théoriques en dialogue avec ses découvertes empiriques. Beaucoup des stratégies de conception étaient influencées par les pratiques artistiques et militantes et elles soulèvent des questions sur les contours de la conception. La stratégie de l'urbanisme mineur s'inscrit dans l'urbanisme tactique que Mike Lydon et Anthony Garcia²⁹ opposent à la planification formelle.

La relation de l'urbanisme mineur « urbanisme tactique » aux pratiques majeures « planification formelle » est particulière. Pour Sandström sa compréhension du terme d'urbanisme mineur, il ne s'agit pas d'agir à l'encontre des cadres institutionnels mais à l'intérieur des pratiques majeures. L'urbanisme mineur est toujours intermaking car « *elle n'arrivera jamais à sa forme finalisée ; elle doit être comprise comme un ensemble de pratiques qui ne peuvent pas être stabilisées, sinon elles cesseraient d'être mineures. (p.291) »*³⁰. *L'architecture mineur a également un aspect politique.* Ici Sandström soutient l'appel de Grange³¹ aux urbanistes pour qu'ils « donnent la parole à leur jugement professionnel et assument le rôle de contre-pouvoir à la politique » en cas de besoin (2017, p. 278)³². Sandström est convaincue que l'urbanisme mineur ne concurrence pas la démocratie représentative

²⁸ Ida Sandström, *Towards a minor urbanism, Thinking Community without Unity in Recent Making of Public Space* , Mediatryck, Lund, 2019.

²⁹ Mike Lydon, Anthony Garcia, *Tactical urbanism, short-term action for long-term change*, Island Press, Washington, 2015.

³⁰ Ida Sandström, *Towards a minor urbanism, Thinking Community without Unity in Recent Making of Public Space* , Mediatryck, Lund, 2019.p.291

³¹ Kristina Grange, *Planners - A silenced profession? The politicization of planning and the need for fearless speech*, dans *Planning Theory*, Vol. 16 nr. 3, 2017. pp.275-295

³² Kristina Grange, *Planners - A silenced profession? The politicization of planning and the need for fearless speech*, dans *Planning Theory*, Vol. 16 nr. 3, 2017. p.278

en termes de travail politique. Pour elle, l'urbanisme mineur, tout comme la littérature mineure va s'impliquer dans les grandes préoccupations politiques. Pour elle, les deux dimensions de la pratique mineure que O'Sullivan³³ articule est très important: la potentialité de contester et de créer, donc de s'orienter vers l'avenir en résistant au présent.

2.1.3. COLLABORATIONS INTER- ET TRANSDISCIPLINAIRES

Dans la recherche de collaboration H+ et la pratique collaborative Brandlhuber+ vers un modèle coopératif, l'inter et la transdisciplinarité sont cruciales. Ida Sandström reprend la Vision de Jeremy Till qui suggère que le devoir de l'architecte n'est pas seulement, ou principalement, de fabriquer des objets, mais aussi de soutenir et de faciliter les autres en tant que co-créateurs. Il écrit: « *La principale responsabilité éthique de l'architecte ne réside pas dans le raffinement de l'objet en tant que produit visuel statique, mais en tant que contributeur à la création de relations spatiales, et donc sociales, habilitantes au nom des autres.* »³⁴

Dans sa conclusion, pour illustrer le processus de l'urbanisme mineur, Sandström utilise le cas d'étude du processus de « Fassadenrepublik »³⁵ qui était une protestation contre la démolition prévue du Palast der Republik (Palais du Peuple), l'ancien bâtiment du parlement de la RDA. Ce même bâtiment emblématique que Brandlhuber a transformé dans son palais « Palast des Luxus ».

³³ Simon O'Sullivan, *Notes toward a minor art practice*, Drain, Vol. 2:2, 2005.

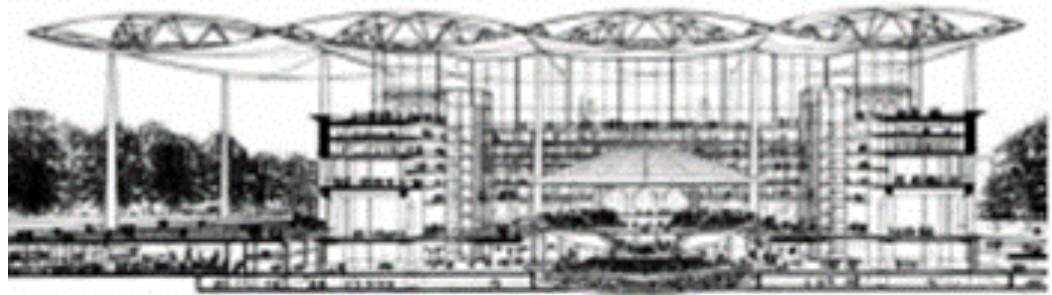
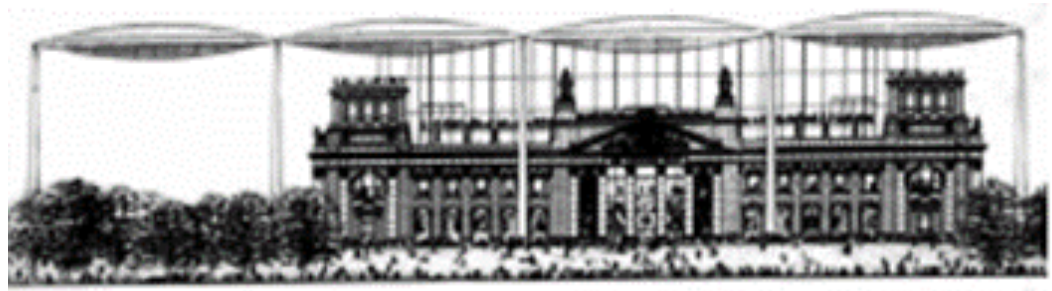
³⁴ Jeremy Till, *Architecture depends*, MIT Press, Cambridge, 2009.p.178

³⁵ Fassadenrepublik USAGE INTÉRIMAIRE dans l'ancien « Palais de la République » Un projet de Peanutz Architekten et raumlaborberlin dans l'ancien Parlement du Peuple / Palais de la République, de la RDA, dans le cadre du projet « Volkspalast e.V. » Le projet a été fondé par Hauptstadtkulturfond. Berlin, 3-11,2004.



Peanutz Architekten and raumlaborberlin, Fassadenrepublik, 2004.

Le projet « Fassadenrepublik » faisait partie d'un projet à usage intermédiaire pour Palast der Republik, réalisé en collaboration avec Peanutz Archi-tekten. Le projet a duré trois semaines durant l'été 2004. Il s'agit d'une performance qui analyse le processus de conception architecturale et redéfinit la fonction de l'intérieur du palais. Architectes, artistes et historiens de l'art veulent utiliser le labyrinthe d'eau pour examiner les « Stratégies de renouvellement urbain » et les expliquer aux visiteurs



Brandlhuber+, Peter Schiering, Benedikt Gondolf, Shanzhai-Schloss « Palast des Luxus », Berlin, 2012;

Le 27 janvier 2012, Arno Brandlhuber a présenté un scénario pour le Palais de Berlin basé sur les principes de Shanzhai dans une contribution satirique pour l'émission de télévision allemande ZDF Aspects : En 2017, l'investisseur chinois Han Hao, spécialisé dans la poursuite d'échecs majeurs Projets européens, reprend la reconstruction du Palais de Berlin de Franco Stella, inachevée en raison de l'explosion des coûts. Pour la couverture de la coque en béton presque achevée et de l'immense surface résiduelle, l'investisseur envisage la construction du toit de Norman Foster, qui a été initialement conçue pour le bâtiment du Reichstag, mais qui n'a jamais été réalisée. L'ouvrage devait protéger des vents et des intempéries les futurs clients de la galerie marchande « Palace of Luxury », qui devait être le nouveau programme du Berlin Palace.

« Les Chinois le développeraient selon les règles du Shanzai, un néologisme chinois qui signifie « faux », une forme de copie de produits qui - selon Byung-Chul Han dans son livre sur le sujet - permet des améliorations et donc des progrès, paradoxalement par l'introduction d'erreurs ou d'alternatives mineures.»³⁶ En Occident, cela serait considéré comme du piratage, mais dans la culture chinoise, les originaux sont continuellement transformés et ainsi déconstruits.

³⁶ Brandlhuber+, Peter Schiering et Benedikt Gondolf (ed.), *Palast des Luxus, « Shanzhai » für das Berliner Stadtschloss*, Fake Documentary, Berlin, ZDF Aspekte, 2012.

« Ce moment plus représente les manières très différentes dont la pensée et l'expertise, la théorie et la pratique se rejoignent dans notre travail... La curiosité s'accompagne d'une certaine volonté de vous exposer à ce qui est étranger, ce qui est inconnu et hors de portée apparente , et pour poser des questions, apprendre, contribuer et partager. Nos étudiants apprécient cela aussi. Ils aiment explorer des sujets sur un pied d'égalité avec nous, des sujets dans lesquels nous ne sommes pas nécessairement des experts, mais auxquels nous apportons certainement notre expertise architecturale et nos méthodes et pouvons demander : quelles sont les conséquences particulières ? Et nous offrons des réponses. »³⁷

Brandhuber est avant tout un « nœud de relations », qui « ne devient réel que par rapport aux autres »³⁸. Comme nous pouvons lire sur leur site, « b+ est une pratique d'architecture collaborative qui rassemble différents acteurs (de la théorie à la pratique) avec différents formats (des bâtiments aux campagnes, expositions, textes et films). »³⁹

³⁷ Nikolaus Kuhnert, *en conversation avec b+*, 2G nr.81, 2021.p.156

³⁸ Vilém Flusser, *Verbündelung oder Vernetzung? Grundlagen zur architekturgenetik 1*, dans b&k+ (ed.) dans *Vitro landscapes*, edition weißenhofgalerie, Stuttgart, 1999.pp.100-104

³⁹ <https://bplus.xyz>

2.2. ARCHITECTING

Si le mot architecture devient un verbe, nous comprenons le verbe « architecturer » comme une action en dehors de la construction explicite de bâtiments, et plus comme une référence à l'agence dans le façonnement des villes et des politiques futures, les questions suivantes surgissent: Qui est architecte ? Qui sont les nouveaux agents publics et privés et comment pouvons-nous, en tant qu'architectes, nous engager avec eux pour faciliter ou résister à leurs objectifs ? Enfin, quels rôles pouvons-nous définir pour la profession d'architecte ?

Afin de cerner cette notion de architecting, je vais d'abord situer la notion de « faire » développé part Tim Ingold⁴⁰ avant de me focaliser sur l'architecture comme un acte de fabrication et un acte de transgression des conventions et des règles. Brandlhuber utilise les termes abusivismo, il ne s'agit pas d'une transgression ou une attitude de révolte, mais il s'agit de la construction sans permis...en dépassant toutes les lois et conventions sociétales, c'est un acte de non-reconnaissance des règles. Egalement le mot « maifiniti »⁴¹ en temps qu'acte d'inachèvement permanent et de transgression en les connectant avec le contexte des règlementations et explique comment les gens veulent une amnistie pour leur constructions sur leur propriété.

⁴⁰ Tim Ingold, *Making: Anthropology, Archaeology, Art and Architecture*, Routledge, London, 2013.

⁴¹ traduction: inachevés

2.2.1. L'ARCHITECTURE, UN SAVOIR-FAIRE.

La démarche d'Ingold rejoint le processus de création du fait de la centralité du faire. Celle-ci est expérimentation et n'a pas de visée connue. C'est ainsi qu'en faisant, nous découvrons et apprenons : en expérimentant de nos mains la fabrication de la ficelle, nous pouvons véritablement nous donner les moyens de comprendre cette pratique.

Ingold explique que, « *traditionnellement, le théoricien pense et applique ensuite ses manières de penser à la substance matérielle du monde. Par contraste, le praticien cherche à laisser la connaissance croître à la faveur d'une observation et d'un engagement pratique auprès des êtres et des choses qui l'entourent* »⁴² La conception du « faire » développée par Ingold suppose une conception spécifique de l'action, explique Diestchy⁴³, le rapport à la matière est ici fait de « *correspondances* » plus que d'imposition de forme. Suivant une conception propre à la philosophie occidentale, l'action consiste en l'application à la matière d'une forme visée, autrement dit je conçois un projet et agis sur mon environnement suivant un plan prédéfini pour y parvenir. À l'inverse, Ingold envisage le faire comme processus, ouvert aux imprévus, l'action résultant de l'entremêlement de nos corps avec la matière et notre environnement : il s'agit « *non pas d'imposer une forme préconçue, mais de dessiner ou délivrer les potentialités immanentes d'un monde en devenir.* »⁴⁴

Avec un intérêt commun avec Ingold pour le processus, l'expérience en cours, de choses en train de se produire, de flux et de trajectoires qui se réalisent chemin faisant Albena Yaneva utilise « *architecture in the making* » et Brandlhuber utilise la notion de « *architecting* » qui est une volonté de percevoir l'architecture en évolution permanente. C'est un verbe qui prend un sens grâce à l'exécution et à travers l'expérience

⁴² Tim Ingold, *Making: Anthropology, Archaeology, Art and Architecture*, Routledge, London, 2013.p.32

⁴³ Mireille Diestchy, *Le « faire » au coeur de l'initiation à « l'art de l'enquête »*, Terrains/Théories, nr 12, 2020.

⁴⁴ Tim Ingold, *Making: Anthropology, Archaeology, Art and Architecture*, Routledge, London, 2013.p.32

vécue. Il m'oblige à considérer les choses que je fais lorsque je crée, ce qui me pousse à m'éloigner de la « routine » et à me concentrer davantage sur le processus. Mais il y a aussi quelque chose de plus en utilisant un verbe, un « mot faire », on se donne les moyens, ainsi que les équipes autour de moi, d'adopter une approche plus réfléchie, créative, ludique et efficace de ce que nous faisons.

2.2.2. L'ACTE DE LA FABRICATION D'UNE ARCHITECTURE A UN DEVENIR

Dès les années 1980, les chercheurs en architecture ont déplacé leur attention des produits bâtiments et lieux vers les processus de conception et de négociation « Practice In the making ». Avec Albena Yaneva, en milieu anglosaxon un tournant nouveau s'affirme en 2017, bien que dans d'autres pays ces regards plus liés à l'action de transformation des lieux par la main de l'homme avaient déjà connu un développement et a produit des recherches et des connaissances. Elle décrit en termes de processus, d'expériences en cours, de choses en train de se produire, de flux et de trajectoires qui se réalisent chemin faisant. Pour elle, cette tendance récente est le résultat de plusieurs processus connexes : l'émergence d'une tendance à la réflexivité parmi les professionnels de l'architecture en tant que caractéristique épistémologique clé des études architecturales, la réalisation croissante de l'architecture en tant qu'une pratique sociale, la nature sociale des résultats de la production architecturale et la tendance à reconnaître la nature collective du design.

A travers une observation participante Albena Yaneva⁴⁵ développe un récit ethnographique du rythme de conception au sein de l'Office for Metropolitan Architecture. Ainsi elle montre comment l'innovation imprègne la pratique du design et les techniques quotidiennes et les choix de travail établissent de nouvelles normes pour les bâtiments et les phénomènes urbains. Dans ces récits, les moments de « Eurêka ! » sont remplacés par des gestes routiniers de modélisme, de recyclage, d'assemblage, de recollection, de redimensionnement.

⁴⁵ Albena Yaneva, *Made by the Office for Metropolitan Architecture: An Ethnography of Design*, 010 Publishers, Rotterdam, 2009.



THE Maifinito PHENOMENON

« Nous développons des projets qui considèrent l'architecture de manière systémique : comme un processus ouvert et quelque chose au-delà de l'objet fini. »⁴⁶

La notion de « Maifinito »⁴⁷ contient cette idée indéfinie du comment on veut vivre et comment on devrait vivre. Laisser ouvert la notion de vivre comme on le veut et comment on le doit. Dans ce concept, il y a toujours une porte ouverte au changement.

D'une certaine manière, les « *maifinito* » sont le contraire de bloqués. Ils sont perpétuellement inachevés. À cet égard, les « *maifinito* » sont un parfait reflet de notre culture actuelle. Il serait passionnant de penser à des bâtiments pour toute une vie. Aujourd'hui, le code dit : « Votre permis de construire est valable trois ans ». Si vous n'avez pas terminé à ce moment-là, vous devez déposer une nouvelle demande. Mais nous devrions avoir des règles qui permettent de repenser les bâtiments, de les étendre sur de plus longues périodes.

⁴⁶ <https://bplus.xyz>

⁴⁷ Plan raté/ bâtiments inachevés voir Arno Brandlhuber, *maifinito in 32 words*, ARCplus, nr 224, 2016.pp.206-213

2.2.3. L'ACTE DE TRANSGRESSION COMME PROCESSUS D'INNOVATION

« *L'improvisation est un thème important, récurrent, dans sa spontanéité, il est bien sûr lié à la recherche de liberté par l'action. C'est aussi lié à ses collaborations. Beaucoup de projets qu'il conçoit et développe sont extrêmement spécifiques par nature, car ils utilisent indéniablement toutes sortes de situations exceptionnelles et d'exceptions aux règles et règlements, ils proposent et promeuvent également de nouveaux modes de vie qui diffèrent de la façon dont les gens sont censés habiter et socialiser ensemble : improvisation, manières créatives dans des décors insolites et minimalistes.* »⁴⁸

Isabella Fera : Le terme « *abusivismo* »⁴⁹, qui signifie construction illégale ou extralégale (des constructions qui abusent de la loi).

Peut-être est-ce uniquement parce que les autres langues ne jugent pas nécessaire de réserver un terme spécifique à ce phénomène général ? Même là où la pratique est assez répandue, il n'y a pas de terme pour la désigner. L'idée qui vient à l'esprit lorsqu'on entend ce mot est celle d'une énorme quantité de bâtiments non réglementés, et de personnes se trouvant sur la ligne très mince qui sépare la construction légale de la construction illégale. Il y a une certaine tolérance pour « *l'abusivismo* », de larges pans de la population ont même de la sympathie pour cette pratique. Il y a aussi un sentiment croissant que ce comportement devient un fardeau pour l'ensemble de la société, et que ces activités illégales devraient être considérées comme un crime.

Au contraire, pour Brandhuber ce sont différentes manières de vivre dont les planologues et urbanistes sont incapables à travers leurs paramètres de comprendre cela.



Nuit des Barricades du 10 mai 1968

⁴⁸ Bert Lootsma, *A discursive architectural Practice*, dans EL Croquis 194, 2018.p.25

⁴⁹ Isabelle Fera, Arno Brandhuber, *The Maifinito phenomenom. Confession, Forgiveness*, dans ARCplus nr 224, 2016.pp.206-213

2.3. POST-POLITICAL



Arno Brandlhuber & Christoph Roth, *Legislating architecture*, 2017.

Cette conversation entre Arno Brandlhuber et Deane Simpson a eu lieu dans le cadre d'un colloque de master au département d'architecture de l'ETH Zurich en 2020.

AB: « *Les architectes ont depuis longtemps perdu la discussion sur les valeurs, les programmes et l'esthétique. Notre rôle s'est transformé en une note secondaire. Pourquoi perdons-nous du terrain face à d'autres acteurs qui revendiquent une expertise sur les questions spatiales ?* »



Arno Brandlhuber & Christoph Roth, *Legislating architecture*, 2017.

DS « *La discipline de l'architecture continue de souffrir de l'héritage de l'urbanisme moderne et de son échec perçu. À la fin du XXe siècle, l'architecture a tourné le dos à l'urbanisme, ce qui a laissé un vide à combler par d'autres acteurs et d'autres agendas. Une autre raison de notre marginalisation, comme suggérée précédemment, est le passage d'une ville gestionnaire à une ville entrepreneuriale. Les développements les plus récents de la (post-)planification algorithmique éloigneront encore davantage l'architecture de l'expertise en matière de planification et de prise de décision. Les architectes sont réduits au*

*rang d'étalagistes. Ils ne sont consultés qu'après que la plupart des décisions critiques ont été prises, non seulement en ce qui concerne la couche numérique mais aussi les aspects spatiaux. Le résultat sera un environnement bâti qui doit son existence à la culture technique et économique des grandes entreprises technologiques et des sociétés de conseil en gestion, mais qui n'a pas grand-chose à voir avec la culture urbaine.»*⁵⁰



Arno Brandhuber, KOW 2012 One year collection of articles from five German newspapers, Archipel.

Pour démontrer son impact dans le politique à travers les discours dans les médias, Arno Brandhuber décide de rééditer tous les articles sortis sur lui pendant 1 an dans les journaux allemands. Cette réédition se fait dans les journaux (Archipel) édité par Berliner Kunstverein dans une édition de 4000 exemplaires.

Afin de cerner la notion de Post-political, je plongerais tout d'abord dans cette notion de condition post-politique, puis cette notion de Architecting after-politics.

⁵⁰ Arno Brandhuber, Deane Simpson, *The City of Platform Capitalism* x, ARCH+, Verlag Birkhäuser, Berlin, 2020.

2.3.1. UNE CONDITION POST-POLITIQUE

Cela fait deux décennies que David Harvey⁵¹ a publié son article fondateur sur le passage à l'entrepreneuriat urbain en tant qu'orthodoxie émergente sous-tendant la manière dont les villes sont devenues gouvernées dans un monde de plus en plus globalisé et compétitif. Jusqu'à présent, le gouvernement urbain était une tâche essentiellement managériale définie autour des processus de planification et de gestion de la ville, fournissant des services infrastructurels, sociaux et culturels essentiels à son entretien, résolvant les problèmes d'allocation des ressources et arbitrant sur des questions telles que les conflits de planification.

David Harvey reconnaît qu'un double sens se cache dans l'idée de « condition » : il signale l'état des choses réelles et existantes qui nous entourent et composent le monde, mais, en même temps, il indique également les tendances historiques à l'origine des processus mondiaux. Autrement dit, la « condition » implique à la fois la condition des choses et ce qui conditionne les choses.

Le concept de post-politique est issu de la lecture par Slavoj Žižek qui fait la différence entre « the police »⁵², « politics »⁵³ et « The political »⁵⁴.

⁵¹ David Harvey, *The Condition of Postmodernity: An Enquiry to the Origins of Cultural Change*, Blackwell, Oxford, 1989.

⁵² Un ensemble de procédures par lesquelles s'effectuent l'agrégation et le consentement des collectivités, l'organisation des pouvoirs, la répartition des places et des rôles, et les dispositifs de légitimation de cette répartition

⁵³ Ce qui rompt ou se situe dans un rapport antagoniste à la police, la configuration de l'ordre sociétal et l'expression du désaccord avec l'ordre policier

⁵⁴ Le lieu discursif où s'énonce la politique et l'arène de la rencontre entre la logique de l'ordre de la polis et la logique de la politique (fondée sur l'égalité et le désaccord)

La post-politique est donc l'administration et la gestion des personnes et de la société. Žižek soutient explicitement que la post-politique est « *la croissance d'une approche de management du gouvernement : le gouvernement est repensé comme une fonction managériale, privée de sa propre dimension politique* »

Dans l'avant-propos du livre « Paysage politique », l'un des premiers livres que Brandlhuber a publiés, les éditeurs écrivent sur leur recherche de « *possibilités d'action politique et socialement pertinente dans les conditions d'un présent, qui se situe quelque part entre néolibéralisme, désenchantement politique et arriéré de réformes* ». Alors que la pratique politique institutionnelle est décrite comme largement figée ou possiblement stigmatisée comme telle dans ce contexte, le « *paysage politique* » vise l'opposé de la constitution de la « *société* », là où la responsabilité et la compétence sociales doivent se réinventer et faire leurs preuves chaque jour « *en l'individu et le besoin d'idées sur les futurs possibles* »⁵⁵. Bart Lootsma⁵⁶ remarque dans le premier essai de ce livre est « *Qu'est-ce que Lénine peut nous dire sur la liberté aujourd'hui ?* » Brandlhuber reprend le rappel de Žižek de la fameuse réplique de Lénine « *la liberté, oui, mais pour QUI ? Faire QUOI ? Comme un appel à remettre en question les règles et à agir* ».

Inspirer une nouvelle réflexion sur la politique du design et la pratique architecturale. Au-delà des conversations conventionnelles sur le design et la politique, le livre montre comment les développements récents de la philosophie politique peuvent transformer notre compréhension du rôle de l'architecte. Il pose la question suivante : comment, quand et dans quelles circonstances la pratique du projet peut-elle générer des relations politiques ? Comment la conception architecturale peut-elle devenir plus « politique » ?

⁵⁵ b+k+, *Political Landscape Verlag der Buchhandlung Walter König*, Cologne, 2001.p.7

⁵⁶ Bart Lootsma, *Une pratique architecturale discursive*, 2G81, 2020.p.11

2.3.2. ARCHITECTING AFTER POLITICS⁵⁷

A travers une réflexion sur la politique du projet et de la pratique architecturale, Albena Yaneva⁵⁸ nous montre comment les développements récents de la philosophie politique peuvent transformer notre compréhension du rôle de l'architecte. Elle pose des questions comme: Comment, quand et dans quelles circonstances la pratique du projet peut-elle générer des relations politiques ? Comment la conception architecturale peut-elle devenir plus « politique » ? chacune présente l'une des « cinq façons de rendre l'architecture politique »

L'appareil de planification et la planification en tant que pratique appliquée ont fondamentalement changé au cours des dernières décennies. Premièrement, d'un point de vue politique, l'aménagement du territoire est devenu plus ambitieux et actif lorsqu'il s'agit de créer les conditions de la croissance économique, même si les conséquences de ces actions ont été la disparité spatiale et le développement inégal. *« L'accent mis sur la créativité est ainsi sans cesse contextualisé dans un cadre post-politique. Ici, la créativité ne consiste pas à réinventer le sociétal, à se réapproprier le politique ou à développer l'approche communautaire, mais à nourrir et à favoriser l'individu (biopolitiquement) en tant qu'entrepreneur, employé ou propriétaire d'une entreprise dans les industries créatives. De manière critique et provisoire, nous devons nous demander quelle est la relation entre le post-politique et la créativité. Dans le post-politique contemporain, la créativité politique n'a aucune valeur mais doit être canalisée vers quelque chose de postpolitique, car c'est ce type de créativité qui favorise le sujet biopolitique en tant que personne qui s'oriente et navigue à partir d'une ontologie qui place l'individu avant le sociétal (comme dans le discours entrepreneurial). La salle d'exposition (comme dans d'autres arènes de la postpolis) fonctionne ici dans les deux sens, en ce sens qu'elle favorise l'individualité économique et entrave la*

⁵⁷ Arno Brandhuber & Christoph Roth, *Architecting after Politics*, film, 2018.

⁵⁸ Albena Yaneva, *Five Ways to Make Architecture Political. An Introduction to the Politics of Design Practice*, Bloomsbury Publishing, London, 2017.

collectivité politique (pour reprendre le vocabulaire de Rancière). Il met également en place un simulacre qui donne l'impression d'une influence réelle sur la future urbanité d'Helsingborg. »⁵⁹

Pour comprendre le processus de planification dans la « post-police », je me focalise sur la conversation entre Patrik Schumacher⁶⁰ et Arno Brandhuber⁶¹. Tous deux requestionnent les réglementations, qui sont mal adaptées ou hors contexte mais avec un objectif différent car ils incarnent des valeurs opposées concernant la propriété.⁶²

2.3.3 UNE POLITISATION PART L'ACTIVISME

A travers la démocratie représentative en Allemagne, les architectes ne peuvent s'appuyer sur les initiatives populaires comme instrument politique central. Cependant, Brandhuber défend l'idée d'exercer une politique fondée sur la démocratie directe A travers ses affiches électorales de couleur brunes, ses protestations, expositions, publications et reportages télévisés, il contribue à façonner le discours public. Dans certains cas, ils ont été directement adressés aux partis politiques et aux politiques de haut niveau ainsi qu'aux géants de l'immobilier.

⁵⁹ Richard Ek, *Creating the Creative Post-political Citizen? The Showroom as an Arena for Creativity*, Culture Unbound, Volume 3, 2011, pp.167-186.

⁶⁰ La vision de Schumacher est fondée sur une société strictement entrepreneuriale. Il veut questionner les règles, les changer pour le bien individuel. Pour lui, seul marché à la possibilité de calibrer les équilibres complexes. Il prône la privatisation.

⁶¹ Brandhuber veut questionner les règles, les changer pour le bien commun. Pour lui, rester sur notre petite table à suivre les règles mises en place ne nous donne pas la possibilité pour créer le monde du nouveau, d'avoir un impact. A travers la pratique, de Brandhuber lui-même montre que les architectes ont la capacité d'orienter et de modifier la réglementation. Il prône la collectivisation des éléments publics comme le sol.

⁶² Patrik Schumacher, Arno Brandhuber, *Land of the free forces*, lors du festival mondial d'architecture (WAF), 2016.

Cette interprétation de l'architecture soutenue par B+ est encore et encore soutenues à travers la construction des bâtiments. Non seulement cette pratique pousse les politiciens à assumer la responsabilité des terres et des biens ; il rappelle aussi aux architectes que leur travail rend possible la vie sociale, la modifie et l'oriente. En d'autres termes, l'architecture a des conséquences politiques.⁶³

Dans « Towards a minor urbanism », Ida Sandström⁶⁴ se pose la question de quel est la politique potentielle d'un urbanisme mineur. Elle suit ainsi la vision de Deleuze et Guattari selon lesquels le politique est compris comme le lien inévitable entre les préoccupations individuelles et des thèmes sociopolitiques plus larges. Pour Sandström les projets sont politiques mais pas principalement dans le sens où ils se connectent à des partis ou organisations politiques. « *La dimension politique de ces espaces réside dans leur capacité à rester ouverts à la différence en embrassant le personnel, le ludique et le conflictuel.* »⁶⁵ Elle souligne également l'importance des diverses formes de coproduction, de cogestion et de création partagée comme moyen d'élaboration des projets. Le potentiel politique d'un urbanisme mineur est ancré dans cette capacité à décrire des potentialités, mais aussi dans sa capacité à produire des réponses inattendues à des défis connus.

⁶³ Antje Stahl, *A collaborative practice*, 2021, p.9

⁶⁴ Ida Sandström, *Towards a minor urbanism, Thinking Community without Unity in Recent Making of Public Space*, Mediatryck, Lund, 2019.

⁶⁵ Ida Sandström, *Towards a minor urbanism, Thinking Community without Unity in Recent Making of Public Space*, Mediatryck, Lund, 2019.p.301

3. LA VESDRE COMME MÉTAPHORE

opinie

tableaux delvaux
Béatrice Delvaux

De Vesdre als metafoor

In de Vesdre, die in juli overstroomde, ziet Béatrice Delvaux geen rivier, maar de toekomst. We moeten op een andere manier bouwen, leven, redden en evacueren.

Wat is de Vesdre? Het is de rivier die in juli overstroomde en de toekomst van België in beeld bracht. Het is de rivier die ons herinnert aan de toekomst die we moeten bouwen, leven, redden en evacueren. Het is de rivier die ons herinnert aan de toekomst die we moeten bouwen, leven, redden en evacueren. Het is de rivier die ons herinnert aan de toekomst die we moeten bouwen, leven, redden en evacueren.

WE KUNNEN NIET EEN ANDER TOEKOMST VOORUIT ZIEN ALS DE VESDRE NIET IS. WE KUNNEN NIET EEN ANDER TOEKOMST VOORUIT ZIEN ALS DE VESDRE NIET IS. WE KUNNEN NIET EEN ANDER TOEKOMST VOORUIT ZIEN ALS DE VESDRE NIET IS.



De Vesdre, die overstroomde in juli, is de toekomst die we moeten bouwen, leven, redden en evacueren. Het is de rivier die ons herinnert aan de toekomst die we moeten bouwen, leven, redden en evacueren. Het is de rivier die ons herinnert aan de toekomst die we moeten bouwen, leven, redden en evacueren.

De Standaard, 05/09/2021, p.53

Dans son article d'opinion, Béatrice Delvaux donne comme titre la Vesdre comme métaphore. Ici, la Vesdre plus comme une rivière mais comme un avenir dans lequel nous devons construire, vivre, sauver et évacuer différemment. Après une longue description, elle voit dans la Vesdre c'est la disparition et la peur universelle pour la mort et l'arrivée du changement climatique. Et que nous, en tant que visiteur qui sommes confrontés avec ce désastre, nous ne pouvons plus rester de simples spectateurs.

3.1. VERS UNE TRANSITION CLIMATIQUE

Lors de mon atelier de fin d'études, nous avons pu constater que cet événement, qui est arrivé près de chez nous, a changé radicalement la vision sur le monde et questionne fondamentalement l'actuel pratique architecturale et urbaine. Nous nous sommes rendu compte que la pensée post- inondations sera moins innocente et que les nouveaux enjeux seront énorme pour la réflexion et pratique d'architecture.

Arno Brandhuber, Olaf Grawert, Anh-Linh Ngo dans *The Property issue, Ground Control and the Commons*⁶⁶. Font la réflexion d'une urgence du changement de la pratique architecturale et urbaine. Pour eux interpréter le monde de diverses manières ne suffit plus, il faut le transformer. Ils énoncent un triple changement :

3.1.1. CHANGER LES MENTALITÉS

Il constate que les architectes abordent rarement la question de la propriété foncière de manière explicite. Pour Florian Hertweck, « les architectes produisent avant tout une illusion du politique - notamment parce qu'ils veulent voir leurs projets se réaliser »⁶⁷. Pour eux, le fait que la terre soit aussi nécessaire à la vie que l'air et l'eau signifie que son utilisation ne devrait pas être soumise à la folie flagrante des forces libres et de la volonté individuelle. Dans cette partie, il pose la question cruciale, pour toute leurs sociétés et les sociétés et leurs coexistences « *A qui appartient la terre ?* ». Ceux qui ont accès à la terre contrôlent la production de l'espace et l'ordre social.

⁶⁶ Arno Brandhuber, Olaf Grawert, *The Property Issue – Ground Control and the Commons*, dans ARCH+ 231, s+ station.plus / ETH Zurich, 2018.

⁶⁷ Arno Brandhuber, Olaf Grawert, *The Property Issue – Ground Control and the Commons*, dans ARCH+ 231, s+ station.plus / ETH Zurich, 2018.

3.1.2. CHANGER LA PRATIQUE

Il commence à poser les questions; que pouvons-nous faire ? Ils veulent politiser la terre, ce qui commence avec un changement d'état d'esprit, par la dénaturalisation de la terre à l'aide d'une philosophie de la terre qui est un produit culturel, social, et donc politique. Afin de s'armer contre les arguments de ceux qui propagent le dogme de la privatisation potentielle de redéfinition des politiques dans le but à long terme de faire de la terre, et donc de la ville, un bien commun car il existe des alternatives aux lois foncières qui régissent la relation entre les gens et le sol sur lequel ils vivent. Ici, l'accent est mis sur l'autonomisation, car les gens forment de nouveaux réseaux de solidarité pour défendre les droits universels existants tout en négociant de nouveaux droits.

3.1.3. VERS UNE PRATIQUE DES BIENS COMMUNS

Ici, il pose la question; quels sont les instruments disponibles pour utiliser et gérer la terre comme un bien commun? Pour Tom Avermaete, un commun se construit à l'initiative d'un groupe de commerçants et de petits entrepreneurs, est l'un des meilleurs exemples de ce que pourrait être aujourd'hui un bien commun, non pas une initiative de la ville, de l'État ou des grands acteurs du marché mais plutôt développé en collaboration de différentes parties, principalement de la société civile, et offerte au domaine public, ouvrant de nouvelles opportunités pour se détendre, être créatif et rencontrer d'autres personnes.⁶⁸

⁶⁸ Tom Avermaete, *Constructing the Commons, another approach to the architecture of the city*, lecture, Innsbruck, Australie, 25/01/2018.

3.2. LES OUTILS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

« La pratique systématique d'un regard critique distancié sur l'évolution des villes et territoires - sont les instruments public utilisés pour les gérer et/ ou ménager - aboutit inévitablement au constat d'un décalage important. Et ce décalage se situe précisément entre la rapidité et la complexité des mutations territoriales clairement perceptibles partout en Europe, et les instruments d'urbanisme ou d'aménagement du territoire utilisés aujourd'hui, tel que définis par les lois et les routines. »⁶⁹

Classer par exemple du foncier au sein de catégories fixées pour le long terme. *« Si l'on pose alors la question des présupposés, il apparaît clairement que les pratiques traditionnelles de planification héritées du rationalisme moderne se fondent sur un « monde certain », dans lequel il est relativement aisé - et peu risqué - de prévoir l'évolution des besoins des citoyens, et le développement territorial souhaitable à des horizons éloignés de 10 ou parfois même 20 ans. Or il suffit de se rappeler de la situation d'il y a 20 ans, pour évaluer l'ampleur des mutations advenues - en particulier technologiques, mais aussi dans l'évolution des valeurs et des enjeux - et ainsi réaliser le degré d'incertitude et de complexité (Morin⁷⁰) avec lequel il s'agit désormais de composer. »⁷¹*

Lors de mon atelier de fin d'études, j'ai pu observer de près et à travers plusieurs interventions la genèse du schéma stratégique du Bassin Versant de la Vesdre. Dans ce qui suit, les différents outils concernant le Bassin Versant de la Vesdre seront présentés, problématisés et comparés avec leurs pendants en Flandre.

⁶⁹ Michèle Tranda-Pittion, *Pratique urbanistiques et régulations de la production de la ville ordinaire*, Presse Universitaires de Louvain, 2011.p.12

⁷⁰ Edgar Morin, *Introduction à la pensée complexe*, ESF, Paris, 1990.

⁷¹ Michèle Tranda-Pittion, *Pratique urbanistiques et régulations de la production de la ville ordinaire*, Presse Universitaires de Louvain, 2011.p.12

3.2.1. CIRCULAIRE RELATIVE A LA CONSTRUCTION EN ZONE INONDABLE

Délivrée le 23/02/2021, La circulaire⁷² s'inscrit, en outre, dans la ligne droite des orientations de la déclaration de politique régionale du gouvernement Wallon 2019 - 2024. En particulier de son chapitre 14 sur le développement du territoire, à savoir l'adaptation du territoire aux effets du changement climatique. La présente circulaire répond donc à l'urgence de fournir aux acteurs de la construction et de l'aménagement du territoire des balises d'aide à la conception et des critères d'aide à l'évaluation des projets de planification, d'aménagements et d'équipements à mettre en oeuvre selon les risques d'inondation.

Ce qui nous intéresse particulièrement est la deuxième partie qui situe le cadre légal et le chapitre 6 qui questionne la prise en compte du risque d'inondation dans le cadre de l'élaboration des outils d'aménagements du territoire et d'urbanisme. Elle est essentielle quant à la problématique du fait de devoir construire ou reconstruire en zone inondable. Dans le cadre de l'analyse des demandeurs de permis d'urbanisme dans le but de valider un projet faisable et constructible de manière pérenne.

En finalité, l'importance de ce nouveau document est qu'il modifie le cadre légal de la construction en zone inondable. Cette circulaire doit impérativement adouber un projet pour qu'il soit constructible en zone potentiellement inondable. Il n'est donc plus aussi simple de construire, plusieurs étapes se rajoutent à l'élaboration d'un permis d'urbanisme lors de la conception d'un projet architecturale, et c'est pour un mieux.

⁷² Thibault Ceder, *Constructibilité en zone inondable, une circulaire balise les nouveaux principes*, Union des Villes et Communes de Wallonie, Fédération des CPAS, 23/02/2021.

3.2.2. ONZE PROGRAMMES DE REDÉVELOPPEMENT DURABLE DE QUARTIERS

Actuellement, ces projets de quartier durable, ayant une durée de 6 mois, sont finalisés mais pas encore rendus publics. A travers le référentiel « quartiers durables »⁷³ Ce concept de quartiers durables s'est vulgarisé et fait l'objet d'une attention grandissante ces dernières années. On ne peut, a priori, que s'en réjouir, pour autant que cette diffusion réponde à une véritable affirmation des principes clés du développement durable. A l'échelle moindre (des quartiers) et qu'elle s'inscrive également dans une logique territoriale à plus grande échelle.

Chacun de ces projets doit suivre les cinq thématiques et les quatre-vingts critères dans le référentiel. La première des cinq thématiques traite du projet et des potentialités de son site. Il doit être « *durable tant en matière de mobilité (train, bus, modes actifs) qu'en mixité fonctionnelle.* » Ceci revient à considérer que la localisation géographique d'un quartier durable desservi convenablement par les transports en commun et par différentes fonctions tels que des commerces, loisirs, écoles, sont des éléments essentielle au développement du territoire. Cette répartition promeut la réduction des distances de déplacement et favorise le recours aux modes de transport non motorisés et donc moins polluants pour notre planète. Pour garantir une qualité de vie aux quartiers, il est impératif d'acquérir une bonne mixité fonctionnelle.

⁷³ Le Centre de Recherches sur la Ville, le Territoire et le Milieu Rural (Lepur), *Référentiel quartier durable*, Université de Liège pour SPW, Liège, 2014.

3.2.3. UN SCHÉMA STRATÉGIQUE DU BASSIN VERSANT DE LA VESDRE

Est en cours d'élaboration (1 an) et en phase d'une large consultation « *nous voulons aider cette vallée à revivre et à se préparer à d'autres risques dont on ne sait rien. Il n'y aura pas de notre part des réconciliations agressives. Nos propositions seront discutées avec les habitants, les communes et le gouvernement Wallon, avec l'idée de cette solidarité à créer tout au long de la vallée, dans toutes ses dimensions.* »

Ce schéma stratégique constitue un outil d'aide à la décision pour mieux appréhender la reconstruction de la vallée. Ce document n'a pas, en tant que tel, de valeur légale ou réglementaire mais contient un ensemble de constats et de conseils permettant aux autorités locales et régionales de mieux appréhender la reconstruction de la vallée de la Vesdre.

« *Il faudra sans doute apprendre à construire différemment.* »⁷⁴
L'un des grands objectifs consiste à diminuer le plus possible l'impact d'inondations futures sur le bassin de la Vesdre et les 25 communes qui le composent. Pour atteindre cet objectif, le Ministre a sollicité l'expertise de l'Université de Liège et du studio d'architecture et d'urbanisme Paola Viganò afin qu'ils élaborent, d'ici janvier 2023, un schéma stratégique multidisciplinaire du bassin de la Vesdre.

En effet, la réurbanisation des territoires sinistrés nécessite une démarche globale au niveau de l'ensemble du bassin versant afin de permettre de reconstruire la vallée en tenant compte des enseignements des dramatiques événements de juillet 2021.

⁷⁴ Paola Viganò, *Après les inondations, un maître architecte semble s'imposer*, le soir, 21/02/2022, pp.8-9.

A travers l'expérience de l'atelier, d'où la plupart des consultants du schéma stratégique sont également intervenus, nous nous sommes vite rendu compte que l'échelle, le Bassin Versant de la Vesdre sur lequel la problématique des inondations est analysée et très différente des périmètres développés pour les ondes quartiers durables. Le document lui-même est actuellement encore dans une phase d'analyse et description du territoire. Lors l'exposition « Fluctuations »⁷⁵, Paola Viganò montre la vidéo « je suis eau » qui élabore ces thèmes à partir d'images d'eau prises avec un téléphone dans la ville territoire contemporaine. Paola Viganò fait dialoguer son rapport intime à l'eau, construit à l'a une de ses voyages, avec une série de projets que son studio a mené à l'échelle européenne afin de donner de la place à l'eau dans les villes.

« En 2001, Jan Fabre créa “Je suis sang”, un spectacle qui parlait du corps et de la violence qui le concerne, révélant en même temps sa nature liquide, son être de sang. Quand je réfléchis à notre rapport à l'eau, je repense souvent à l'œuvre de Fabre. Nous sommes faits d'eau, surtout d'eau. Différemment du sang, faire émerger le désir de devenir eau, de sortir de son propre corps et de retrouver quelque chose de commun et de perdu ne semblerait pas nécessaire : nous sommes déjà eau, et ainsi les plantes, les animaux, la terre. Mais nous ne nous en rendons pas compte, nous ne percevons plus notre fluidité, nous ne nous en rendons pas compte que notre planète est eau, nous l'oublions. »⁷⁶

⁷⁵ Expo du 06/05/2022 au 06/06/2022 au Féonstrée, 54, 4000, Liège.

⁷⁶ Paola Viganò, *je suis eau*, vidéo, 2021

3.2.4. DEUX RÉFÉRENCIELS

Ces deux référentiels sont attendus respectivement pour les mois de septembre et de novembre 2022. Le premier concernera les constructions en zone inondable (comment construire pour surmonter le risque d'inondation ou adapter le bâti existant ?) et, le second, la stratégie à adopter en matière de gestion des eaux de pluie (afin de limiter l'impact de ces eaux sur les fonds de vallées ou dans les zones soumises au ruissellement). Comme le référentiel des quartiers durables, il prendront la forme de guides illustrés principalement destinés aux auteurs de projets afin que ces derniers puissent concevoir des projets tenant compte de ces deux problématiques particulières.

3.3. LE STOP BÉTON, UNE PRIORITÉ POLITIQUE

« En Belgique, j'ai connu tous les maîtres architectes. Ces figures sont très importantes. Pour la Vesdre, il aurait été très utile d'avoir quelqu'un qui travaille et réfléchit à la qualité du bâti, de l'espace et des infrastructures. Cela nous aiderait à tenir les fils de la conversion avec tous les partenaires de la vallée. »⁷⁷

Contrairement à ce que son titre peut laisser supposer, un bouwmeester ne bâtit rien. Les missions premières d'un maître architecte consistent à créer des conditions d'une architecture innovantes, à tracer les lignes d'un aménagement du territoire respectueux de l'environnement, du patrimoine et des habitants. Il veille, en même temps, à la transparence des procédures urbanistiques, à la qualité technique du bâti, à l'économie et à la durabilité des projets. Indépendant de l'administration, il dispense principalement des conseils sur la construction et la gestion des bâtiments publics.

En attendant ce fameux Bouwmeester Wallon, « Il est temps de mettre un frein à l'artificialisation des sols et l'étalement urbain. Un défi de taille pour la région, à l'heure où les extrêmes climatiques se multiplient. Face à l'urgence de la situation, le gouvernement wallon place l'initiative "stop béton" en tête de ses priorités »⁷⁸

⁷⁷ Paola Viganò, *Après les inondations, un maître architecte semble s'imposer*, le soir, 21/02/2022, pp.8-9

⁷⁸ Maily Chavagne, *Inondations : le plan "Stop Béton" devient une priorité en Wallonie*, 06-08-2021 sur <https://www.livios.be>.

Au vu des récents dégâts provoqués par les inondations, une question se pose : faut-il accélérer le «Stop béton» ? Ce sujet de plus en plus relaté à l'urbanisme est une directive européenne important particulièrement notre pays. Dans le rapport du Taskforce « Bouwshif » (la définition du stop béton Flamand). Il est absolument nécessaire selon les grandes idées ce ce rapport de faire un 'shift' dans nos pratiques urbaines. Une transformation de la réglementation s'impose, et est vue comme la clé afin de réaliser un renouveau dans la perception des droits de construction sur les parcelles nous appartenant. Il existe des pratiques alternatives, d'autres pays européens y sont explicités.

3.3.1. EUROPE



« L'objectif européen »⁷⁹ est de supprimer d'ici à 2050 toute augmentation nette de la surface de terres occupées.

⁷⁹ Commission européenne, 2011

Le plan « stop au béton » entend organiser notre territoire de manière plus économe et durable. Cette directive européenne est, en Wallonie et en Flandre, de plus en plus relaté à l'urbanisme post-inondations. S'il parvient à respecter les objectifs fixés, ce sera un pas de géant. Il sera nécessaire d'aborder d'autres techniques à long terme pour créer un réel basculement. Le « stop au béton », n'est pas un arrêt complet de la construction. Seulement, on visera à reconstruire les espaces en friche, les bâtiments délabrés, et même encore à bâtir sur certaines parcelles urbanisables idéalement situées. Il s'agit surtout de construire différemment. l'étalement urbain est coûteux en termes de ressources (foncières, énergétiques), de budgets publics et posent de nombreuses questions d'équité utilisateur/ payeur. On peut aussi s'interroger sur la solidarité intergénérationnelle : tant l'entretien des infrastructures et des services collectifs que la voracité face aux ressources pèseront sur les épaules des générations suivantes. Sans même compter les conséquences concernant les terres agricoles, le ruissellement de l'eau de pluie, la biodiversité ou les qualités paysagères, on discerne dans l'étalement urbain un gaspillage inconsidéré au regard des enjeux à venir.

Le plan « Stop Béton » est en route, en serait-il fini de l'étalement urbain ? La Flandre, puis la Wallonie, ont voté l'interdiction, d'ici 2040 pour la première, 2050 pour la seconde, de construire sur des terres non artificialisées. En Belgique jusqu'ici, la construction ne s'est pas démarquée par un souci de modération, loin de là. En l'absence de restrictions, l'appétit des Belges pour les villas quatre façades loin des nuisances des villes a favorisé l'étalement urbain.

3.3.2. WALLONIE

3.3.2.1. DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE (SDT)



Les objectifs du Stop Béton⁸⁰ sont repris dans le SDT qui prévoit : « *En Wallonie, le projet de SDT prévoit de « réduire la consommation des terres non artificialisées à 600 ha/an d'ici 2030, soit la moitié de la superficie consommée actuellement et tendre vers 0 ha/an à l'horizon 2050.* »⁸¹ Dans ce document, plusieurs grands principes sont énoncés et il annonce que pour le futur plan de structure⁸². Il faudra tenir compte des zones à risque d'inondation et il voit es révisions, des plans de secteurs, affectation du sol en fonction des zones inaptes à l'urbanisation du fait des risques d'inondations.

⁸⁰ Hélène Ancien, *Stop Béton Le territoire au service de l'urgence climatique et sociale*, Fédération Inter-Environnement Wallonie, Namur, 2019

⁸¹ Fédération Wallone, *Schéma de Développement du Territoire*, 2019

⁸² Un plan de structure complet du territoire Wallon est dès lors toujours absent.

3.3.3. FLANDRE

3.3.2.1. FLANDRE « BOUWSHIFT »

Le terme « Bouwshift » veut dire shift de construction et le terme « shift » reprend cette notion de transition et accentue les trois principes déjà énoncés, c'est à dire : Changer les mentalités, changer les pratiques et vers un débat public.

La situation de l'étalement urbain en Flandre est encore plus critique qu'en Wallonie. 33% des sols sont déjà artificialisés en Flandre avec une vitesse de 6 hectares par jour. En Wallonie, 15% du territoire est déjà artificialisé avec une vitesse de 33 hectares par jour. Cela explique en partie pourquoi la Flandre s'est dotée d'un accord⁸³ Stop Béton ou « Bouwshift », deux ans avant la Wallonie.

Les différents Bouwmeesters successifs flamands prennent explicitement parti dans le débat. Peter Swinnen a été engagé comme l'architecte de l'Etat pour la Région flamande il se voit comme un chuchoteur politique⁸⁴ utilisant l'architecture. Pour lui, l'architecture est un service public et pour le bien public. Pour lui, le changement de mentalité pourrait avoir un impact énorme sur la crédibilité et la pertinence sociétale de la discipline architecturale.

Lors de la conférence « *Positions on Emancipation* »⁸⁵ ou Peter Swinnen commence son intervention avec un projet de Luc Deleu en l'expliquant comme « un oracle, propose de ne plus construire. Le pays est plein et nous devrions repenser ce que nous avons. Et assez amusant, aujourd'hui en 2017, le gouvernement belge a lancé l'idée du Betonstop, pour arrêter pratiquement de construire d'ici 2030 »⁸⁶

⁸³ Approuvé par le gouvernement Flamand le 20/07/2018

⁸⁴ (a policy whisperer) signifie que vous agissez de manière proactive, n'attendez pas un concours ou même une commission d'ailleurs.

⁸⁵ Florian Hertweck, Nikos Katsikis (ed.), *Positions on Emancipation, Architecture between Aesthetics and Politics*, Lars Müller Publishers, Zurich, 2017. p.63

⁸⁶ Peter Swinnen dans Florian Hertweck, Nikos Katsikis (ed.), *Positions on Emancipation, Architecture between Aesthetics and Politics*, Lars Müller Publishers, Zurich, 2017. p.63



Luc Deleu, La dernière pierre de Belgique, 1979

Brandhuber qui est présent, lui donne tout de suite la remarque :
« *Ce n'est plus de la construction, mais plus de l'occupation du sol* »⁸⁷ .
Ce n'est pas la première fois que le successeur de Swinnen, Leo van Broeck, en temps que boumeester est également invité dans son film « Architecting after politics » d'où il parle de la transition qui est selon lui nécessaire et qui a besoin d'un débat politique sur l'utilisation du sol.

3.3.3.1. VISION STRATÉGIQUE



⁸⁷ Florian Hertweck, Nikos Katsikis (eds.), *Positions on Emancipation, Architecture between Aesthetics and Politics*, Lars Müller Publishers, Zurich, 2017. p.63

Comme le SDT en Wallonie, le « Strategische visie » traduit la décision politique en 10 objectifs stratégiques. Le premier reprends l'idée du stop béton, c'est à dire réduire à 0 hectares d'ici 2024 l'étalement urbain. Un grand intérêt a été donné à un usage d'espace partagé et multiple. Le renforcement structurel, la réutilisation, l'utilisation temporaire et réversible de l'espace. Reconnaissance, lisibilité et attractivité visuelle de l'environnement : L'aménagement de l'espace est adapté à son environnement en intégrant une conception urbaine et paysagère.

DIX OBJECTIFS STRATEGIQUES

La conception contribue à l'utilisation de volumes proportionnés, de matériaux appropriés et à la fourniture de verdure, de vues et d'une bonne transition entre l'espace public et privé. L'aménagement contribue à la reconnaissabilité et à la lisibilité de l'environnement par l'application de principes spatiaux qui traitent d'aspects tels que la spécificité et l'identité, la capacité de chargement et la proportion unique.

Valorisation du patrimoine et des caractéristiques du paysage : L'aménagement de l'espace se fait dans le respect du patrimoine immobilier et des caractéristiques du paysage et met l'accent sur une identité forte en s'appuyant sur des valeurs culturelles et historiques. L'aménagement contribue à l'appréciation du patrimoine et des caractéristiques du paysage par l'application de principes spatiaux qui traitent d'aspects tels que les caractéristiques (historiques) et l'expérience de la zone.

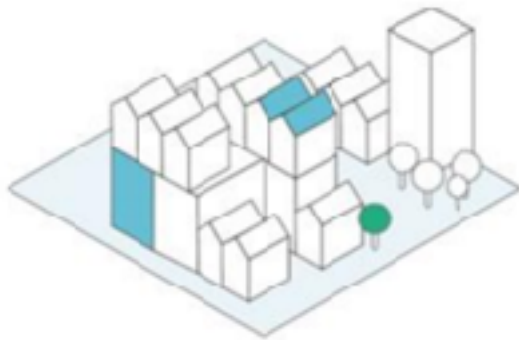
Biodiversité, cohésion écologique et qualité des sols : L'aménagement du territoire renforce la cohésion écologique et la biodiversité et n'affecte pas la qualité des sols. L'aménagement de l'espace contribue à renforcer le maillage vert-bleu. La conception contribue à la biodiversité et à la qualité des sols en appliquant des principes spatiaux qui traitent d'aspects tels que la multifonctionnalité, la capacité de charge et le fonctionnement écologique.

Résilience climatique : L'aménagement de l'espace réduit les sensibilités climatiques spécifiques (stress thermique, risque d'inondation, etc.) du lieu (adaptation). L'aménagement contribue à la résilience climatique de l'espace en appliquant les principes spatiaux qui traitent d'aspects tels que la multifonctionnalité, la limitation du pavage et la conception résiliente.

Ainsi que le maillage vert-bleu. Après avoir cartographié le maillage fin du réseau de veines vert-bleu à réaliser, ce réseau sera mis en place au maximum d'ici 2050. Cela signifie une augmentation substantielle de la part de la surface de l'eau et de la verdure dans les espaces ouverts et les villes et villages par rapport à 2015.

QUATRES PRINCIPES SPACIAUX

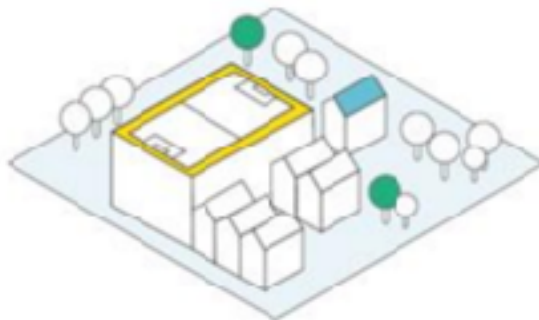
Contrairement au SDT, ces objectifs stratégiques sont ici traduits en quatre objectifs spatiaux:



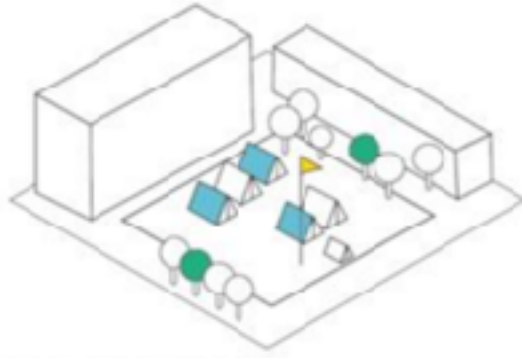
L'intensification consiste à augmenter le nombre d'activités au sein d'un même territoire. Les interventions spatiales telles que la densification, l'empilement, la construction souterraine et les formes collectives de vie et de travail peuvent favoriser l'intensification. La réorganisation interne, comme le stationnement en sous-sol ou sur le toit ou l'utilisation plus efficace de parcelles ou de bâtiments existants, est une forme de densification.



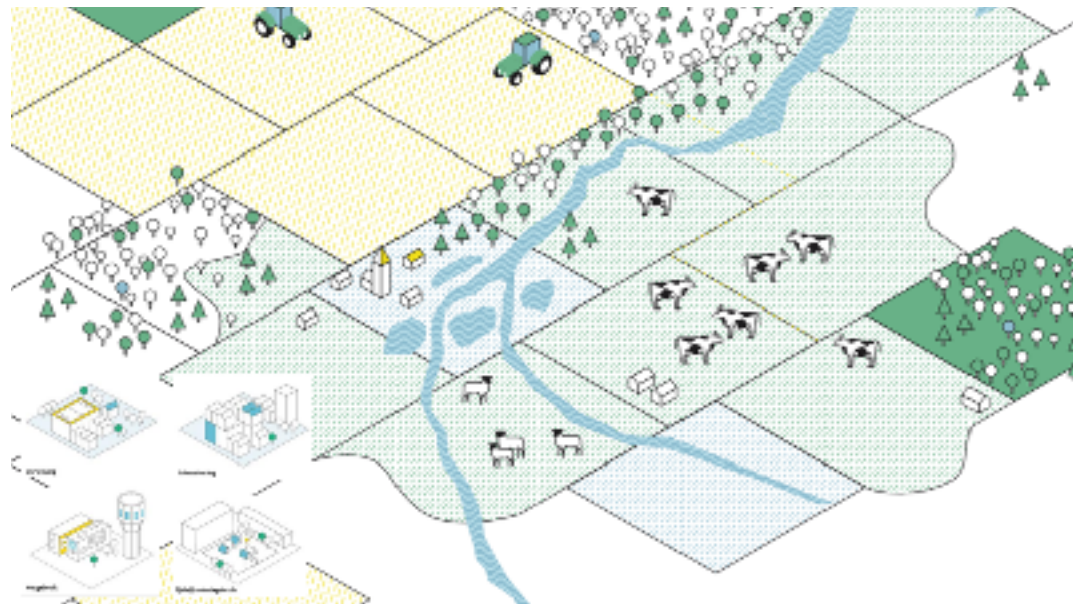
L'imbrication est le regroupement de différentes activités dans un même espace. Les activités ne doivent pas se gêner et la fonction principale est garantie. L'imbrication peut utiliser un espace simultanément ou à des moments différents pour plusieurs activités. L'utilisation commune de l'espace, des salles et des infrastructures est une forme d'imbrication.



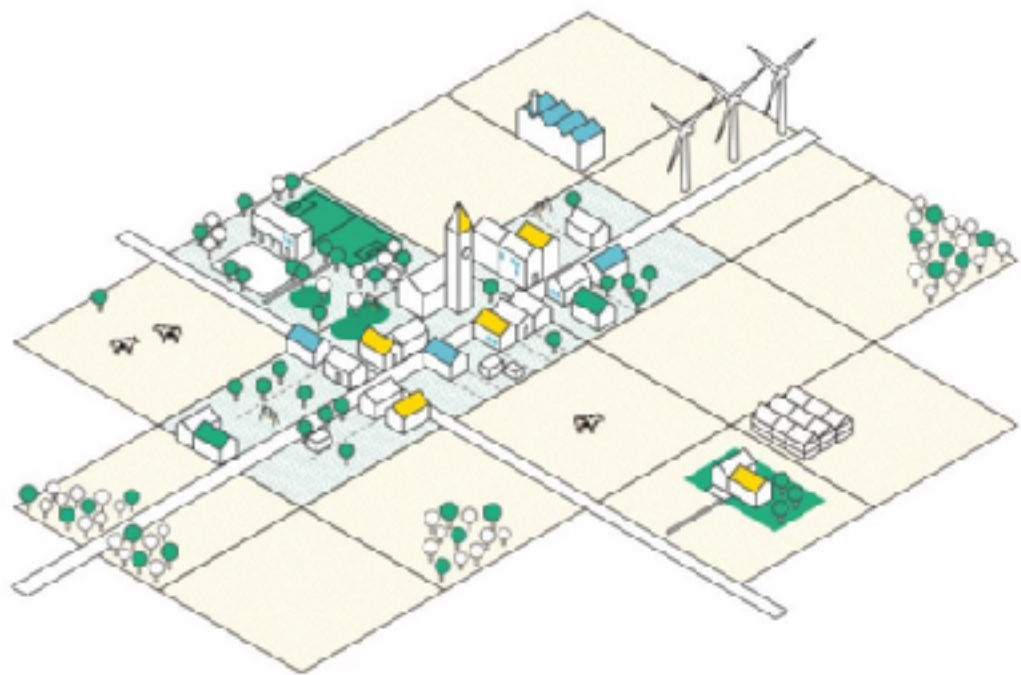
La réutilisation est la réutilisation de sites, bâtiments et constructions existants qui ne sont plus guère utilisés. La réutilisation concerne à la fois les travaux de rénovation et de démolition et les nouvelles constructions d'aujourd'hui. Les opportunités de l'assainissement des sols sont exploitées. La réutilisation est un levier pour utiliser un espace plus efficacement que dans la situation d'origine.



L'utilisation temporaire de l'espace est le fait de permettre des activités dans un espace qui est destiné à d'autres fins à un moment différent ou ultérieur. L'activité provisoire ne peut pas hypothéquer une utilisation future et est donc réversible. Il est nécessaire d'anticiper les différents usages futurs dans la construction neuve et de concevoir des ouvrages adaptables ou déplaçables pour que leur usage puisse évoluer dans le temps. Augmentation du rendement avec personnalisation pour la qualité de vie, la résilience climatique et la limitation du pavage. L'augmentation du rendement spatial devrait augmenter la qualité de vie autant que possible et certainement pas l'affecter. Les augmentations de rendement vont de pair avec l'augmentation de la résilience climatique de l'espace requis, par exemple grâce au veinage vert-bleu et à la fourniture d'énergie renouvelable. La part des revêtements, également dans le cadre de l'encombrement, doit rester limitée. L'efficacité spatiale nécessite une personnalisation locale et une motivation des choix effectués. La personnalisation est requise à la fois au niveau de la parcelle et pour les zones plus vastes. Les probabilités de rendement dépendent de l'emplacement



L'APPROCHE D'UN NOYAU VILLAGEOIS



Puis, le document ne s'arrête pas simplement avec ces quatre principes mais démontre comment dans des situations spécifiques la combinaison appropriée de ces quatre principes se renforce mutuellement. En fonction du cas de Goé, qui sera développé dans le chapitre suivant, je reprends ici brièvement les principes d'un noyau villageois.

Définir la CARACTÉRISATION DU NOYAU

En plus d'une définition d'un noyau, il est important d'indiquer le profil du noyau et les opportunités de développement associées. Tous les noyaux n'ont pas la même tâche de croissance ou de densification. Au sein des municipalités, il y aura également une différenciation entre les centres principaux avec une concentration d'équipements et les centres résidentiels plus petits sans potentiel de croissance. La différenciation est nécessaire pour maintenir et renforcer l'identité des villages et donc une riche palette de milieux de vie. Les possibilités de développement de chaque noyau doivent être déterminées en fonction des dynamiques socio-économiques d'une part et du contexte spatial d'autre part. Il ne s'agit pas seulement de regarder sur les propriétés du noyau lui-même, mais aussi sur la manière dont ces lieux s'articulent dans le réseau des lieux du territoire. Il ne s'agit certes pas de convertir la caractérisation centrale en objectifs quantitatifs (densités minimales ou maximales, surfaces habitables, etc.), mais à l'avenir de se recentrer sur des objectifs qualitatifs (équipements collectifs tels que les locaux à vélos et à déchets, espaces extérieurs, rangements, plinthes animées, ...).

Le POTENTIEL DES NOYAUX NON UTILISÉS

Les études indiquent également que la vacance et le potentiel de réemploi ne sont pas si faciles à estimer. , mais soulignent qu'une politique active peut conduire à considérablement plus d'espace de vie, de travail et d'équipements dans nos noyaux, dans de bons emplacements. L'activation de ces espaces peut entraîner une augmentation de l'offre et une diminution de la pression sur le marché immobilier. Le vieillissement comme opportunité de densification et de meilleure utilisation. La vague de vieillissement offre à la fois des opportunités de densification et de meilleure utilisation du parc immobilier. Après tout, les besoins de logement des personnes âgées sont différents de ceux des jeunes familles. Ils sont plus disposés à vivre plus près du centre-ville et leurs besoins en espace de vie diminuent. Dans le cadre de la densification et du renforcement du cœur, cela offre de nombreuses opportunités.

3.2.3.2. TASKFORCE BOUWSHIFT



La Flandre ne possède pas de directive mais a l'habitude de constituer un « Taskforce », c'est à dire un groupe d'experts qui se penche sur l'impact et la mise en oeuvre concrète des décisions politiques. Dans un rapport de plus de 200 pages, le Taskforce Bouwshift développe des avis pour le monde politique. Dans le rapport on trouve des stratégies et des actions concrètes afin de réaliser le stop béton/ Bouwshift et beaucoup d'attentions sont mises sur les mesures juridiques, financières et inter-régionales à prendre.

Dans le rapport du taskforce 'Bouwshift', on lit que pour pouvoir réaliser cette directive, une transformation de la réglementation s'impose et est vue comme la clé afin de réaliser un 'shift' dans la perception des droits de construction sur les parcelles d'ont on est propriétaire. Plusieurs pratiques alternatives d'autres pays européens y sont explicités ainsi que le projet pilote de la petite commune de Nazareth qui a transformé le défi du 'Stop béton' dans une gouvernance spatiale et active dans le développement futur de leur commune. Il ne faut pas oublier que le taskforce 'Bouwshift' a été créé après une lettre aux gouvernements signés par plusieurs petites communes ainsi que des organisations comme l'ordre des architectes, la ligue des paysans, et Union des entrepreneurs indépendants, dans laquelle ils interpellent le ministre en lui posent comment elle compte réaliser ces promesses et qui va les impliquer.

LIEN AVEC LES OBJECTIFS CLIMAT, ENVIRONNEMENT, NATURE ET EAU

Il existe donc de nombreux liens directs entre le virage construction et les objectifs climat, nature et eau de l'Union européenne et de la Flandre :

Lien direct du virage construction avec la politique climatique : dans le cadre des objectifs européens et flamands d'augmenter minimum, le stockage du carbone est nécessaire pour préserver les forêts, les prairies, les zones humides et les terres agricoles existantes. Ils permettent un fort captage de CO₂, mais sont sous pression de zonage et risquent de disparaître.

Lien direct entre le changement de construction et la politique environnementale : dans le cadre d'un cadre de vie plus sain et plus sûr, la suppression des entreprises et des établissements (agricoles) nuisibles à l'environnement pour les personnes et/ou la nature (par exemple, les entreprises nuisibles au PAS dans le contexte de réduction locale de l'azote) ,l'achat et la démolition de telles entreprises suppriment la pression environnementale et réduisent localement l'utilisation de l'espace.

Lien direct entre le changement de construction et la politique de la nature : dans le cadre des objectifs européens et flamands de conservation et d'expansion de la nature, au moins la préservation de la surface existante de valeur naturelle est nécessaire pour enrayer la perte de biodiversité (Nature Report 2020 , RIOB). Certains d'entre eux sont situés dans des destinations difficiles et risquent de disparaître.

Lien direct entre le chantier et la politique de l'eau : afin d'éviter un impact encore plus important en cas d'inondation, il est nécessaire d'arrêter les constructions et les revêtements supplémentaires dans les zones inondables, afin de maintenir la capacité de stockage de l'eau à ciel ouvert, les sols au minimum en fixant une limite supérieure pour augmenter l'encombrement total (limite de déplacement de la construction) et la capacité de stockage de l'eau en réduisant la chaussée par démolition et adoucissement (-20%).

STRATÉGIE SUR DEUX VOIES

L'évolution de l'emprise foncière en Flandre est actuellement en densification et en expansion. Une politique de « pousser et tirer » est nécessaire pour réaliser le passage à l'expansion complète et à la réutilisation des terres dans l'espace existant. Cela signifie qu'une stratégie de changement de construction a deux faces : 1) le renforcement et l'activation nécessaires des développements dans les zones urbaines et les noyaux d'une part, et 2) l'inhibition d'arrêter de nouvelles prises de terre pour sauvegarder l'espace ouvert d'une part. main de l'autre côté. Pour mettre en œuvre avec succès le virage de la

construction, des mesures décisives sont donc nécessaires des deux côtés d'une telle transition, et pas seulement du côté de la construction pour stimuler les développements souhaités. Les deux côtés du changement de construction doivent suivre ensemble, l'attention ne peut pas seulement être accordée au renforcement du noyau, car la poursuite de l'expansion des bâtiments et de l'espace d'occupation se déroule désormais également plus loin dans l'espace ouvert. Une stratégie à deux voies peut assurer une transition progressive vers 100 % de réutilisation des terres dans l'emprise foncière existante et 0 % d'utilisation supplémentaire des terres dans les zones agricoles et naturelles. Diverses mesures seront proposées pour les deux voies dans ce qui suit.

STRATÉGIE POUR L'ESPACE OUVERT - PARTICIPATION AUX DESTINATIONS SOFT

Dans les destinations douces (espaces agricoles et naturels), le risque d'emprise foncière supplémentaire est actuellement indéfini. Cela signifie que sans mesures restrictives et limites spatiales, l'espace requis augmentera encore. Une grande partie de ces apports est attribuable à l'utilisation des terres supplémentaires dans la zone agricole qui est étrangère à la zone. Sous la pression d'autres usages, une grande partie de l'espace agricole et naturel disparaît pour d'autres usages, alors que cet espace est principalement nécessaire à la production alimentaire, au stockage de l'eau, à l'expansion de la nature et aux énergies renouvelables. Il s'agit de nombreux petits captages qui, ensemble, revendiquent largement l'espace libre et soustrait ainsi des surfaces à l'agriculture et à la nature. Les jardins peuvent en effet être utilisés pour aider à augmenter la biodiversité.

STRATÉGIE DE RENFORCEMENT DU NOYAU

Parallèlement aux mesures de préservation de l'espace libre, une deuxième piste doit être suivie pour concrétiser le virage constructif : la densification et le renforcement des noyaux. La neutralisation des opportunités de développement dans l'espace ouvert n'est possible que si suffisamment d'opportunités de développement dans les noyaux sont travaillées en temps utile. Le virage construction est une opportunité de transformer et d'optimiser le tissu existant à des emplacements bien situés dans les centres et zones industrielles face aux enjeux liés au vieillissement de la population, au climat, à l'énergie, à l'économie, à la mobilité et à la biodiversité. Environ. 80% des développements résidentiels ont déjà lieu dans l'espace existant. Beaucoup d'efforts ont donc déjà été faits, mais il reste encore beaucoup à faire pour réorienter les derniers 20 % de logements « greenfield » vers la densification et l'extension.

Comme dans le film de Brandlhuber « Legislating architecture » le Taskforce cherche des alternatives juridiques et s'inspire d'autres pays. Déjà dans Legislating architecture, Marc Angélil explique la différence entre le système anglais qui fonctionne sur des précédents juridiques et le système de règles préétablies qui gère le territoire d'un pays comme la Suisse, la France,... et « Property of Drama », le Taskforce cherche des alternatives pour la propriété. Cherche l'équilibre entre les droits individuels et les biens communs. Ils s'inspirent fortement du principe « Ruimte voor ruimte regeling » en Hollande, ce qui signifie espace/marge pour l'aménagement du territoire. Le système en Allemagne dont le propriétaire perd ses droits lorsqu'il cesse d'utiliser ses droits et n'utilise pas son terrain durant un laps de temps supérieur à un certain nombre d'années, il perd son terrain.

Le Taskforce Bouwshift plaide pour changer le statut des plans de secteurs, qui est de leurs points de vue qui est obsolète. Car prévu d'être un document dynamique de planification, il est devenu un document statique qui donne un statut et des droits à un terrain. Cette vision n'est plus en accord avec les objectifs formulés plus haut⁸⁸.

Le rapport clôture avec plusieurs lettres d'acteurs qui ont pu lire le document avant sa publication finale. On y trouve une lettre du *bouwmeester* Flamand⁸⁹ qui souligne que le document est une base solide du point de vue quantitative mais que pour la traduction concrète en projet spatiale avec un objective qualitative il y a encore un grand chemin à faire. Sur demande de l'ordre des architectes en Flandre

le gouvernement développe un guide pour les architectes et le *bouwmeester* Flamand organise des rencontres ou des projets pilotes comme celui de Nazareth et les best-practices architecturaux sont présentés et discutés dans des groupes multi- et transdisciplinaire.

⁸⁸ LIEN AVEC LES OBJECTIFS CLIMAT, ENVIRONNEMENT, NATURE ET EAU p..

⁸⁹ Erik Wieërs

4. CAS D'ÉTUDE : L'ACTION DE ARNO BRANDHLUBER

Brandlhuber s'inscrit dans un contexte culturel architectural d'abord à Cologne, ou est encore la fondation O.M Ungers puis à Berlin, ville sur laquelle Ungers écrit en 1977 son fameux manifeste « *La ville dans la ville, Berlin: un archipel vert* »⁹⁰.

Dans ce chapitre, nous allons situer la notion de radical acceptance et dialogic city par rapport à Ungers ainsi que l'importance de la notion de bindungen à laquelle Brandlhuber fait référence. Avant de regarder la pratique de Brandlhuber à travers cette notion de bindungen, celle de Snozzi sera située.

Pour pouvoir écrire cette ethnographie⁹¹ de la pratique de B+, j'ai à ma disposition le magazine de Tobias Hönig & Arno Brandlhuber, *Legislating Architecture*, ARCH+ n.225, 2016, ainsi que le film fait dans le contexte de la 15ème Biennale d'architecture de Venise. Arno Brandlhuber & Christoph Roth, *legislating architecture*, 2016. Les textes de réflexions de Pieter T'Jonck, *Arno Brandlhuber, Construire dans l'antagonisme*, A+,n.52, 2017, ainsi que Felipe de Ferrari, *don't follow the rules, create them !*, ARQ 104, SANTIAGO, CHILE, 2017. Et les deux derniers films de B+ et Christopher Roth : Arno Brandlhuber & Christoph Roth, *The Property Drama*, film, 2017 et Arno Brandlhuber & Christoph Roth, *Architecting after Politics*, film, 2018.

⁹⁰ Florian Hertweck, Sébastien Maro (Eds.) O.M Ungers, Rem Koolhaas, *The city in the city, Berlin: A Green Archipelago*, Lars Muller, Cologne, 2013.

⁹¹ Albena Yaneva, *Made by the Office for Metropolitan Architecture : An Ethnography of Design*, 010 publishers. 2009.

4.2. LA RELATION INTELLECTUELLE AVEC UNGERS

Dans la conversation avec Nikolaus Kuhnert ou Brandlhuber ouvre la conversation avec la phrase: « *Revenons en arrière et parlons de nos angles morts. À propos de notre propre histoire, dont nous ne nous souvenons peut-être pas entièrement, mais que nous devrions aborder de nouveau afin d'en tirer des leçons pour notre nouvelle pratique.* »⁹²
« *D'une certaine manière, le travail de B&K+ est ancré dans un contexte allemand. Il est difficile de dire pourquoi et comment, car cela ne se manifeste pas tant par un style. C'est en partie dû à la circonstance qu'ils construisent dans un paysage urbain défini par l'histoire, même si ses vestiges ont été mutilés pendant la Seconde Guerre mondiale. B&K+ joue librement avec les histoires, les qualités et les significations qu'ils distillent de ce paysage* »⁹³

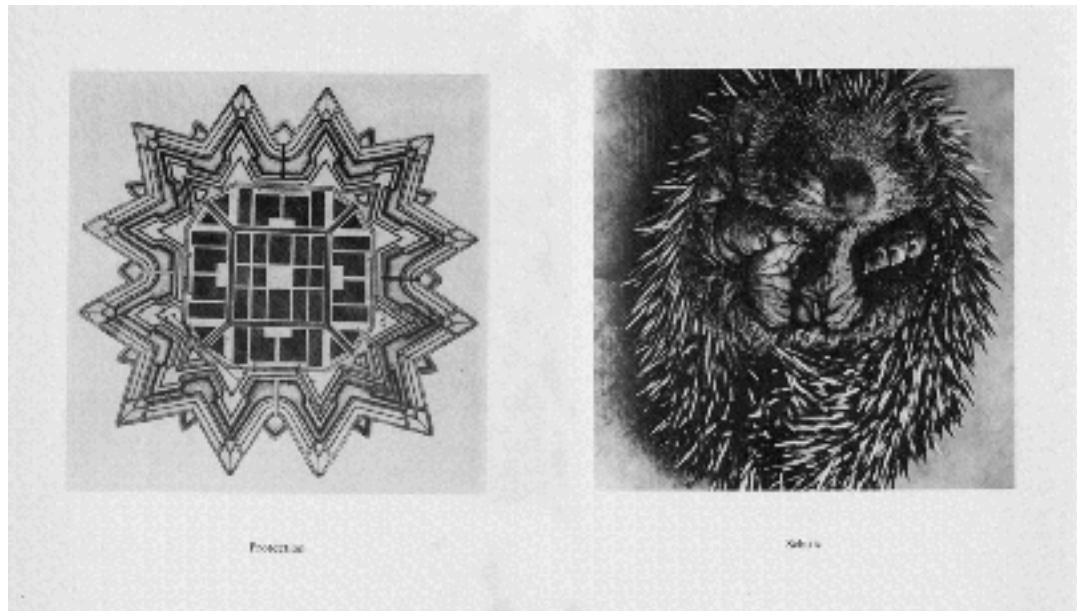
Ce que Brandlhuber + a en commun avec Ungers est ce que le dernier appelle « *thématiser l'architecture avant d'entamer le processus de conception* ». Ce n'est qu'une fois le thème écrit et formulé que vous devriez commencer à rédiger une conception qu'ils commencent à décrire leur conception. Non pas comme une réflexion spécifique au projet, mais plutôt comme un processus de réflexion globale. Pour Brandlhuber, « *ce processus de réflexion globale et collaborative deviennent des sujets et des points formels développés par le dialogue puis définissent les projets. Il y a des doutes, des constats, puis des discussions, qui conduisent à une réflexion individuelle sur sa propre position. Lorsque vous êtes constamment entouré de tant de perspectives différentes, vous commencez à remettre en question vos idées préconçues afin d'avoir une position plus claire pour la prochaine étape.* »⁹⁴

⁹² Nikolaus Kuhnert, en conversation avec Arno brandlhuber, Olaf Grawert, Angelika Hinterbandner et Roberta Jurcic, dans 2G81, 2021, pp.154 - 159

⁹³ Bart Lootsma, *Préface*, dans : Bart Lootsma, Marc Raeder, B&K+, Brandlhuber & Kniess +, *Index Architecture*, Verlag der Buchhandlung Walter König, Cologne, 2003.

⁹⁴ Brandlhuber dans 2G n.81, 2021.p.158

4.2.1. PENSER PAR DES IMAGES, MÉTAPHORES ET ANALOGIES - RADICAL ACCEPTANCE

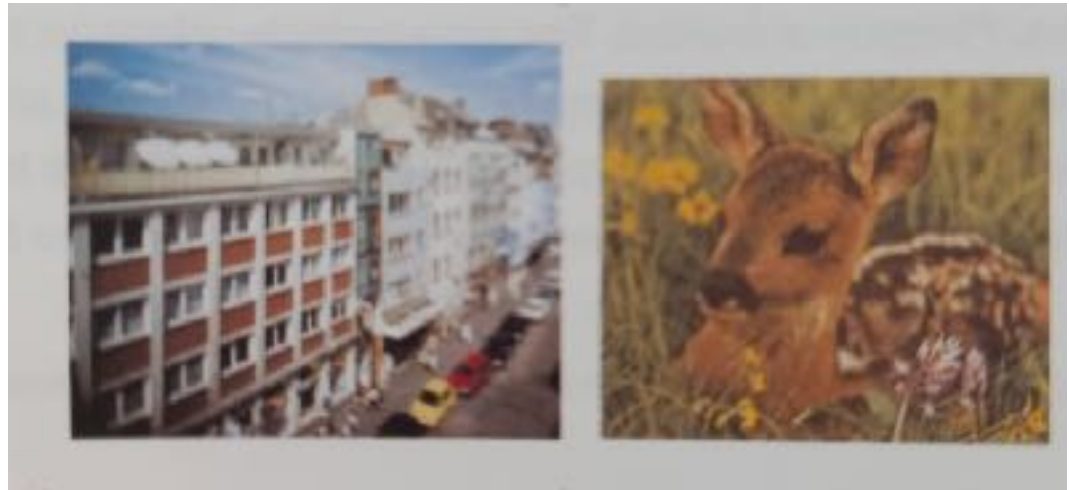


Oswald Mathias Ungers, *Morphologie: City Metaphors.*, 1982.

Dans le livre ci-dessus (*Morphologie: City Metaphors*), il conceptualise sa procédure de conception comme une méthode guidée par des analogies et des métaphores⁹⁵ et explique comment la pensée visuelle fonctionne. Dans le texte d'introduction, intitulé « *Designing and Thinking in Images, Metaphors and Analogies* », Ungers s'interroge sur le rôle de l'imagination dans la construction du savoir et soutient que la pensée visuelle est la procédure la plus efficace pour relier les idées à la forme.

⁹⁵ "Une façon de penser qui cherche des phénomènes et des expériences qui décrivent plus qu'une simple somme de parties, en ne prêtant presque aucune attention aux éléments séparés qui seraient de toute façon affectés et modifiés par la vision subjective et les images globales. La préoccupation majeure n'est pas la réalité telle qu'elle est, mais la recherche d'une idée globale, d'un contenu général, d'une pensée cohérente ou d'un concept global qui relie tout. C'est ce qu'on appelle l'holisme ou la théorie de la Gestalt, et c'est à l'époque de l'humanisme qu'elle s'est développée avec le plus de force dans les traités philosophiques de l'idéalisme morphologique... Il y a dans chaque être humain un fort désir métaphysique de créer une réalité structurée par des images, dans laquelle les objets prennent sens par la vision et qui n'existe pas (O. M. Ungers, *Morphologie City Metaphors*, 1982)

idées, en les unifiant à travers une image synthétique. Il ne prétend pas que cette approche pourrait ou devrait remplacer les études scientifiques quantitatives, mais il affirme la nécessité de contrebalancer l'utilisation stricte des procédures scientifiques dans la construction de la compréhension.



B&K+, Tiere + Deine Freunde Ed. Arno Bandlhuber, Cologne 2001.⁹⁶

« Appliquée au territoire, l'approche centrée sur les liens, plus que les éléments, implique de considérer les écosystèmes, les techno systèmes, et les systèmes symboliques ou sémantiques : c'est-à-dire la terre, mais aussi les êtres humains, et la société avec ses systèmes symboliques et juridiques, mais en veillant à bien reconnaître et à gérer les tensions et conflits »⁹⁷

Dans son tout premier livre, intitulé « *Tiere + deine Freunde* » (Animaux + vos amis), la couverture montre une biche caressée par une jeune fille innocente dans une prairie. Ce n'est pas tout à fait l'image que nous associerions avec une pensée architecturale. Chacun des sept doubles pages de ce livre montrent deux images opposées mais sans commentaire apparent. D'un côté, chaque fois un

⁹⁶ La maison sur l'image ci-dessus, est la maison de 2,64 m de large qui est l'un des premiers projets que je vais développer dans un chapitre ultérieur.

⁹⁷ Augustin Berque, *La Pensée paysagère*, Sautereau, Paris, 2008. p.208

bâtiment fait par un architecte en conflit avec une photo d'animaux bienveillants illustrant: « *Quand le contexte permet de nouvelles symbioses* »⁹⁸

« Animals + your friends se voulait le premier catalogue sur le travail de b&k+. Malgré sa très petite taille, c'est aussi un livre architectural qui tente de montrer une méthodologie de travail : comment travailler avec un inventaire et comment le célébrer. Le livre est une distorsion des faits; elle doit poser des questions sans s'imposer »

4.2.2. DIALECTIC CITY - DIALOGIC CITY⁹⁹

Sam Jacoby¹⁰⁰ souligne que, dès les années 1960, Ungers étaient intéressés par les questions d'organisation typologique et de transformation morphologique, en positionnant leur relation dans des principes dialectiques.

Les concepts de typologie et de morphologie ont ainsi joué un rôle central dans la reconquête de l'architecture en tant que projet formel et intellectuel, mais aussi social et imaginaire, à travers lequel la ville pourrait être raisonnée, cependant, toujours à travers les problèmes découlant de l'intérieur des préoccupations architecturales.

Comme beaucoup de ses contemporains, Ungers était à la fois redevable au Mouvement moderne et critique à son égard dans sa recherche d'un langage autonome et rationnel de l'architecture, cherchant un raisonnement disciplinaire propre à l'architecture. Dans une tentative d'expliquer son approche de la conception spatiale rationnelle, il a plaidé pour l'autonomie de la forme architecturale basée sur une analyse typologique. A travers des complémentarités

⁹⁸ Antje Stahl, 2G nr 81, p.12

⁹⁹ Arno Brandlhuber, Florian Hertweck, Thomas Mayfried (eds.), *The Dialogic City - Berlin wird Berlin*, Verlag der Buchhandlung Walther König, Cologne, 2015.

¹⁰⁰ Sam Jacoby, Oswald Mathias Ungers : *Dialectical principles of design*. *The Journal of Architecture*, 23 (7-8), 2018, pp.1230-1258

dialectiques comme « *la maison dans la maison* » et sa « *tête de Janus de l'architecture* ».

« *La ville dialogique. Berlin devient Berlin* » est basée sur un concept du philosophe français Edgar Morin dit Brandlhuber. « *Il oppose le principe dialogique au principe dialectique. Le principe dialectique, pour le dire brièvement, serait thèse, antithèse, synthèse, les deux situations initiales, thèse et antithèse, se confondant en une nouvelle, la synthèse, et disparaissant ainsi. Avec le principe dialogique de Morin, les deux situations initiales sont conservées, et pourtant quelque chose de nouveau émerge* ». ¹⁰¹

Edgar Morin prône l'attitude d'ouverture et utilise le terme de « *reliance* » pour indiquer le besoin de relier ce qui a été séparé, disjoint, morcelé, détaillé, compartimenté, classé, trié... en disciplines, écoles de pensée, etc. Il aime aussi envisager les choses dans une combinaison de confrontation, complémentarité, concurrence, coopération, les quatre en étroite synergie dynamique. Le principe dialogique que Edgar Morin développe ¹⁰² unit deux notions devant s'exclure l'une l'autre, mais qui sont indissociables en une même réalité. La dialogique « *ordre/désordre/organisation* » dès la naissance de l'Univers. Les particules physiques comme une dialogique (onde et corpuscule). La dialogique (individu/société/ espèce) présente en chaque être humain. Dans la conscience planétaire et politique de civilisation il appelle à une « *prise de conscience de la communauté du destin terrestre* » et déclare « *l'humanisme ne saurait plus être porteur de l'orgueilleuse volonté de dominer l'Univers. Il devient essentiellement celui de la solidarité entre humains, laquelle implique une relation ombilicale avec la nature et le cosmos.* »

¹⁰¹ Stefanie Dorre, Entretien avec Arno Brandlhuber, <https://www.tip-berlin.de/kultur/ausstellungen/interview-mit-dem-architekten-arno-brandl-huber/> publié 16/09/2015

¹⁰² Edgar Morin, *La Méthode*, Le Seuil, Paris, 6 vol., 1977-2004.

« *Je crois que le contraire aurait toujours la même énergie : le plus et le moins sont également productifs, pour ainsi dire* ». ¹⁰³
Brandhuber est convaincu que l'acceptation de l'hétérogénéité et l'opposition à une attitude « soit-ou » et, au contraire, la recherche de solutions « les deux et », révélant toujours les contradictions sociales, les conflits politiques et ruptures historiques. ¹⁰⁴

Brandhuber avec son manifeste *Dialogic city* de 600 pages l'urbanisme est considéré non pas comme l'un ou l'autre ¹⁰⁵, mais comme les deux. Le livre n'est pas le catalogue de l'expo qui porte le même nom. Ici la relation est inversée, chaque visiteur reçoit le livre comme billet d'entrée et l'archivage que vous voyez dans l'exposition, fonctionne comme un commentaire sur le livre qui, vu ses 600 pages, vous ne pouvez pas le lire durant l'exposition. Car *The Dialogic city* « *veut non seulement offrir un développement narratif à partir de l'histoire, mais aussi révéler des possibilités pour la politique urbaine et son administration à mettre en œuvre.* » ¹⁰⁶

¹⁰³ Moritz Küng, interview avec Brandelhuber, 28/01/2017.

¹⁰⁴ Arno Brandlbuber, Florian Hertweck, Thomas Mayfried (eds.), *Einleitung, dans The Dialogic City -Berlin wird Berlin*, Verlag der Buchhandlung Walter König, 2015.p.11

¹⁰⁵ L'un ou l'autre produit toujours des perdants. Mais il aurait pu y avoir d'autres solutions dialogiques.

¹⁰⁶ Arno Brandlbuber, Florian Hertweck, Thomas Mayfried (eds.), *Einleitung, dans The Dialogic City -Berlin wird Berlin*, Verlag der Buchhandlung Walter König, 2015. p.11

4.2.3. BINDUNGEN - BINDUNGEN +

Ungers est antipolitique, si Roemer van Toorn demande à Ungers : Devrait-il y avoir un dialogue entre le public et l'architecte? Ce n'est pas possible. Le processus d'être créatif est un dialogue entre vous et votre fantaisie, votre intellect, votre ratio, votre esprit et votre potentiel. C'est cela le dialogue. Le public n'est pas ma préoccupation et il ne le sera jamais.¹⁰⁷

Ungers a utilisé ce qu'il a appelé les «liens» comme méthode de conception pédagogique, appliquant le «bondage», pour créer des contraintes comme moyen d'établir une nécessité pour l'esprit de se libérer des idées préconçues et des routines étouffantes. Son intention était de construire des prototypes imprévisibles à partir de situations existantes. Pour l'exercice hebdomadaire, Ungers a conçu différents types de bondages (de forme et de taille, de thème de fonction, de matériau, de lieu et de structure). De ces contraintes ont émergé des projets exceptionnels ; des projets qui remettaient en question les idées préconçues et les modèles existants. Chacune de ces contraintes formait en elle-même un contexte spécifique : Cette simple contrainte anormale a déclenché des résultats souvent exceptionnels.¹⁰⁸

« C'était la règle du jeu: comprendre les limites et pouvoir se déplacer dans des liens prédéterminés. La liberté n'est pas restreinte, bien au contraire : l'engagement et l'accent mis sur un aspect spécifique forcent et provoquent l'incitation à un examen individuel du sujet et à la pratique de l'invention dans son ensemble. Il est surprenant de constater à quel point les résultats sont différents et explorent chaque aspect traité jusqu'aux limites de leur performance. Chaque structure/entité est une matière hypertrophiée. »¹⁰⁹

¹⁰⁷ Ole Bouman, Roemer van Toorn, une conversation avec Oswald Mathias Ungers, dans Ole Bauman, Roemer van Toorn, (ed.) *Le Style, c'est l'Homme*, The invisible in Architecture, Academy Editions, Londres, 1994.pp.52-65

¹⁰⁸ Sandra Bartoli, *Bondage*, dans Ute Frank, *Adreizehn 2008-2010 TU Berlin*, 2012.p.131

¹⁰⁹ Oswald Mathias Ungers, *Vorwort VZA 01*, Archplus 181/182, 2006.p.75

Leçon inaugurale Berlin TU 1964 : « L'architecture comme discipline (art) qui se lie aux circonstances de la réalité. A la question de savoir comment l'architecture lie activement des exigences et des problèmes très différents, il répond qu'elle le fait en appliquant des règles. se comporter de plusieurs manières différentes selon la qualité des locaux : la règle extraite n'est pas la loi, mais simplement une prescription et est efficace dans la mesure où la prémisses qu'elle implique est également efficace »¹¹⁰

Dans son livre « the dialectic city », Ungers explique que ce n'est que par un processus dialectique, ou par la discontinuité, que vous pouvez éviter l'exclusivité unidimensionnelle. Un village est unidimensionnel car tout est dans le même style et les mêmes matériaux. Mais un environnement complexe a de nombreux aspects. J'essaie d'exprimer la fragmentation dans cette controverse, en pensant à la continuité en même temps qu'à la fragmentation. Cela suggère complètement ma conception philosophique, l'idée morphologique des morceaux et la transformation de l'idée des lieux et de la discontinuité et des fragments. C'est ce que j'essaie très consciemment dans mon architecture. Je ne cherche pas à créer une architecture qui ne soit que ceci ou cela. J'essaie d'être aussi complexe que possible dans ces limites auxquelles vous ne pouvez pas échapper.¹¹¹

Dans *Lernen von O.M. Ungers*, Wegener¹¹² souligne que pour Ungers, les Bindungen ne sont pas opposés à une liberté créative. Pour lui, ils définissent l'espace libre¹¹³ du processus créatif.

¹¹⁰ Oswald Mathias Ungers, *Eintrittsvorlesung « Wat ist Architektur? »*, lecture Technische Universität Berlin (1964) dans Archplus 179, 2006.p.13

¹¹¹ Oswald Mathias Ungers, *The Dialectic City*, Skira Editore, Milan, 1997.

¹¹² Wegener, Michael, *Bindungen dans Mühlthaler*, Lernen von O.M. Ungers. Archplus 181/182, 2006.

¹¹³ Den Freiraum en Allemand.

Brandlhuber explique: « *Un règlement de construction est un fait culturel : les intentions sous-jacentes se trouvent souvent dans le passé ou dans des idées établies. Mais vous construisez dans un endroit spécifique, pour façonner un avenir spécifique. Le cadre législatif est l'un des « Bindungen » (liens, restrictions) avec lesquels vous devez composer. Si vous le faites bien, cela permet d'affiner votre propre projet. J'emprunte le concept de « Bindungen » à Oswald Mathias Ungers. Il a fait référence à tous les facteurs externes auxquels vous devez faire face en tant que designer. Ungers a évité les « Bindungen » sociaux et politiques, mais nous les incluons. »¹¹⁴*

¹¹⁴ Pieter T'Jonck, *Construire dans l'antagonisme*, A+54, 2017.

4.3. LA PRATIQUE DE LUIGI SNOZZI COMME RÉFÉRENCE

Dans le discours sur la réglementation dans l'architecture actuelle, Luigi Snozzi s'impose comme une référence de taille. Son histoire et son expérience à Monte Carasso¹¹⁵ font le sujet de plusieurs recherches comme celle de Pierre-Alain Croset¹¹⁶ et comme celle de David Pisu¹¹⁷

Brandlhuber fait plusieurs fois référence à Snozzi et l'invite pour témoigner de son l'expérience sur la réglementation dans ses deux films¹¹⁸. Dans lesquels il explique que le système juridique relatif à la construction est très complexe et diffère beaucoup d'une municipalité à l'autre. Dans le film *Legislating Architecture* (2016), Luigi Snozzi va droit au but en ce qui concerne la situation de son pays: « *En Italie, le livre dans lequel vous consultez ce que vous pouvez faire en tant qu'architecte a au moins six cents à mille pages. On peut s'y plonger pendant des années. C'est ridicule.* »¹¹⁹

Il est situé sur une pente calcaire abrupte dans la campagne sicilienne, près de la mer et à proximité du hameau Visicari. C'est un terrain difficile à construire, car il est très escarpé et le volume autorisé pour un bâtiment est extrêmement faible. À première vue, l'achat de la propriété n'avait aucun sens. Toute construction aurait été trop petite pour en valoir la peine. Mais nous avons ensuite trouvé cette règle dans le code du bâtiment qui stipule que seul le volume du bâtiment au-dessus du niveau du sol doit être pris en compte.

¹¹⁵ Renata Tubelo, Lucelia Rodrigues, Mark Gillott, Characterising Brazilian housing through an investigation of policies, architecture and statistics, *Journal of Architecture*, Volume 26, 2021.pp.191-211

¹¹⁶ Pierre-Alain Croset, *a long-running experiment*, *Le visiteur*, n° 16, 2011, pp.122-125

¹¹⁷ Davide Pisu, Giovanni Marco Chiri, *The architect as nomothete: Luigi Snozzi a Monte Carasso*, *Journal of Architecture*, Volume 26, 2021, pp.174-190

¹¹⁸ Arno Brandlhuber & Christoph Roth, *legislating architecture*, 2016 et Arno Brandlhuber & Christoph Roth, *The Property Drama*, 2017

¹¹⁹ Davide Pisu, Giovanni Marco Chiri, *The architect as nomothete: Luigi Snozzi a Monte Carasso*, *Journal of Architecture*, Volume 26, 2021.pp.174-190

C'est pourquoi ils ont conçu une maison mitoyenne qui est à moitié enfoncée dans la colline. Ce geste a permis de doubler le volume de la maison, car 50 % de son volume ne comptait pas. Cet écart me semble être une introduction relativement légitime. A l'instar de Luigi Snozzi, nous verrons par la suite que Brandhuber va réitérer ce genre d'écarts à maintes reprises.

Jusqu'à présent, l'état des lieux normatif édicté par Snozzi au Monte Carasso semble souffrir d'une indétermination qui peut conduire à littéralement tous les résultats possibles. Les règles verbales (écrites et non écrites) ne suffisent pas à comprendre la portée normative et, surtout, les intentions du plan. Cependant, au cours de ses trente années de travail dans le village, Snozzi a également conçu divers projets architecturaux. Sa position était donc unique, puisqu'il était à la fois le nomothète et le destinataire des normes qu'il élaborait. Bien que ce conflit d'intérêts ait pu nuire à son rôle normatif, nous proposons de lire ces deux pratiques comme complémentaires. Cet ensemble unique de " l'œuvre de Luigi Snozzi à Monte Carasso " englobe son double rôle d'urbaniste et de concepteur de bâtiments.

Si les deux pratiques peuvent sembler différentes, voire opposées d'un point de vue analytique, leur séparation n'est pas fructueuse, car elles ne sont pas qualitativement différentes. Tant la régulation que la conception de l'espace impliquent l'acte de l'organiser pour l'action humaine. Mais on peut faire valoir que si les actes normatifs doivent fonctionner comme des types pour une série de jetons multiples (c'est-à-dire qu'un seul acte normatif régit une longue série d'occurrences d'actes humains), dans la conception architecturale, un seul bâtiment (le jeton) est généré pour chaque projet (le type). Bien que cela soit généralement vrai, les règles peuvent également opérer sur un seul acte ; l'architecture peut impliquer la reproduction d'objets identiques à partir d'un seul projet. En outre, les architectes utilisent fréquemment les règles, ainsi que de nombreux autres moyens (tels que les types,³³ les modèles et les diagrammes), pour communiquer les principes de conception. Le processus de conception lui-même implique, même s'il ne s'y limite pas, une application constante de règles pour parvenir à des

solutions spécifiques. Comme les deux domaines de la décision et de la conception se chevauchent fréquemment, un projet architectural peut être décrit, à un certain moment du processus, comme une série de règles dont le destinataire est le constructeur.

ARCHITECTING AVEC LES REGLES A MONTE CARASSO



Maquette de Monte Carasso, avec l'école et les murs d'enceinte du village.

Ces lignes décrivent le travail de Luigi Snozzi dans le village de Monte Carasso en Suisse en appuyant la pertinence de la relation entre les règles et la forme architecturale. Des liens avec Brandlhuber sont décelables durant tout le processus du village. Snozzi est décrit comme un nomothète soutenant que l'impact de son code et celui de ses conceptions architecturales sur le village ne sont pas séparables.

Alors que le code de Snozzi pour Monte Carasso, tel que rapporté dans diverses publications et conférences, repose sur une série d'indéterminations qui peuvent potentiellement miner son efficacité, les propres conceptions de l'architecte, comme la maison Guidotti, servent

de modèles pour l'interprétation de la portée normative du code. Ce chapitre va questionner la nature des normes édictées à Monte Carasso. Nous allons alors comprendre que l'application des codes de construction peut conduire à des résultats architecturaux défavorables.

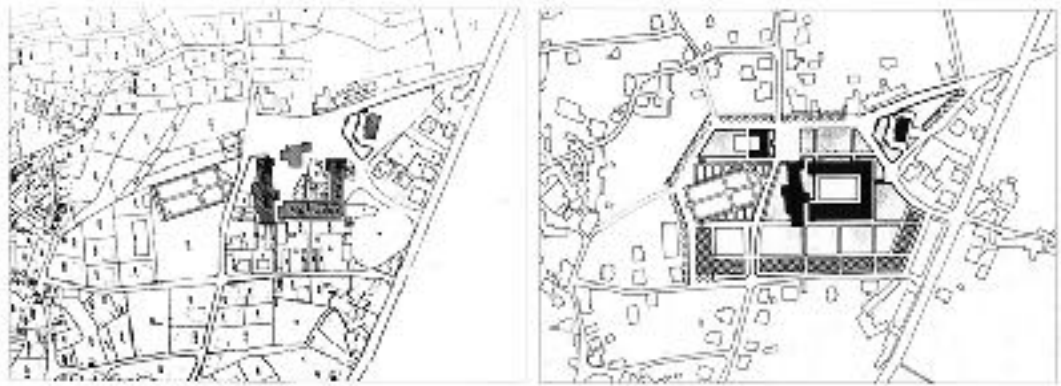
Nous allons viser à contribuer à la compréhension de la relation entre « la pratique de l'architecture et sa normativité ». Snozzi explore les règles et les processus de conception à Monte Carasso. Après avoir examiné le système d'urbanisme existant, il propose alors la densification du village, qui est devenu plus ouvert et plus souple après son passage. L'architecte suisse a entrepris une série de projets de différentes échelles et portées, qui ont radicalement remis en question le caractère du village et la perception de son paysage par les habitants. L'expérience de Snozzi à Monte Carasso est une expérience de réglementation architecturale basée sur la conception, dans des circonstances uniques. L'architecte a pu concevoir la relation règle-conception comme faisant partie d'un processus global de « création de lieu ».

« Malgré le rôle central des règles dans la détermination de l'existence même de la discipline de l'architecture et l'engagement des architectes dans l'élaboration et l'utilisation de systèmes de règles, l'architecture elle-même manque d'un débat structuré sur les règles imposées par l'État »¹²⁰. La relation entre la pratique de la conception et la production de règlements à son sujet n'a pas fait l'objet de recherches approfondies.

La relation entre les règles et l'architecture est souvent considérée comme monodirectionnelle : les règles imposées par l'État servent d'instruments qui peuvent forger la pratique de la conception architecturale, en empêchant à la fois les mauvaises conceptions et les propositions innovantes. Alors que, à certains égards, cette unidirectionnalité semble réaliste, Giovanni Maciocco et Silvano Tagliagambe ont décrit le processus de réglementation unique de Monte

¹²⁰ Davide Pisu, Giovanni Marco Chiri, *The architect as nomothete: Luigi Snozzi a Monte Carasso*, Journal of Architecture, Volume 26, 2021.p.187

Carasso comme "collectif" dans sa portée, car il n'aborde pas la production architecturale comme une série « d'objets individuels ». Grâce à cette conception particulière des règles verbales, les choix de Snozzi en tant que concepteur ne se limitent pas à un seul bâtiment mais s'étend à la modalité dans laquelle les règles existantes sont interprétées.



Luigi Snozzi, Evolution Monte Carasso, 1987

Snozzi suggère qu'un engagement plus profond des architectes dans l'élaboration des règlements pourrait conduire à un enrichissement des solutions normatives dans la poursuite d'un meilleur environnement urbain. Cependant, il s'est constamment exprimé sur les travaux qu'il a effectués à Monte Carasso, à diverses occasions, en disant qu'il « abolissait » le plan précédent et en élaborait un nouveau composé de sept règles seulement. Il le dit d'ailleurs lui-même « *L'architecture ne doit pas s'intégrer dans un site, mais créer un nouveau site.* »¹²¹

Ces règles constituent le cœur même de son expérience. Bien qu'elles soient appliquées dans le contexte plus large de l'ensemble du code, elles révèlent la position de Snozzi vis-à-vis des règlements et de leur relation avec la pratique de l'architecture.

¹²¹ Cosa Mentale, *Ethique de la modification*, Issuu, 2021

Sa révision radicale du plan ne proposait que sept règles à la place des 250 règlements du plan précédent. Ce qui est remarquable dans la formulation concise de ces règles par l'architecte, c'est son approche unique des règlements. Les sept règles de Snozzi étaient les suivantes :

Règle 1. Chaque intervention doit tenir compte de la structure du milieu et s'y confronter.

Règle 2. Un comité de trois experts de la structure du milieu est nommé pour examiner les projets.

Règle 3. Aucune obligation n'est imposée au langage architectural. Les formes de l'objet, les typologies de toiture et les matériaux ne sont soumis à aucune prescription.

Règle 4. Pour favoriser la densification, toutes les distances minimales entre voisins et entre rues sont supprimées.

Règle 5. Le rapport volume/surface de la parcelle (VPR) est porté de 0,3 à 1.

Règle 6. La hauteur maximale des bâtiments est de trois étages. Pour permettre la réalisation d'un toit plat, un supplément de 2 m est autorisé.

Règle 7. Il est obligatoire d'ériger des murs de 2,5 m de haut le long des rues (ce quota a ensuite été réduit à 1,2 m par la municipalité).²⁵

Les règles de Snozzi sont divisées en trois groupes par David Pisu¹²³ et ont un autre statut : La règle 1, impose des obligations nettes; Les règles 2 à 4 n'imposent rien de précis, tandis que les règles 5 à 7 appliquent des mesures spécifiques à suivre par les projets architecturaux.

¹²² Arno Brandhuber & Christoph Roth, *legislating architecture*, film, 2016

¹²³ Davide Pisu, Giovanni Marco Chiri, *The architect as nomothete: Luigi Snozzi a Monte Carasso*, Journal of Architecture, Volume 26, 2021.p.187

4.4. L'ÉVOLUTION DE « BINDUNGEN » DANS L'AGENCE B+

Brandhuber est un sacré personnage. J'ai analysé sa démarche, regarder le développement des projets dans l'agence à travers des notions spécifiques, notamment « bindungen », et compris comment cette notion influence les projets ainsi que comment le développement de cette notion dans le projet change la posture de l'architecte.

J'ai relu ses projets chronologiquement afin de percevoir la relation avec la réglementation et bindungen, devient progressivement plus stratégiquement sociétale et politique. Dans cette partie, ils seront thématiques.

A travers ces différentes étapes, on perçoit trois attitudes envers les règles dans l'agence b+ :

- Montrer les limites, la 'forme' des règlements en suivant strictement les règles.
- Demander une dérogation de la règle afin de créer un précédent juridique
- Transgresser les règles afin de questionner la tension entre 'l'intérêt public' et la réglementation. b+ construit dans un lieu spécifique pour façonner un avenir spécifique et pour eux les règles de construction sont un fait culturel ou les intentions sous-jacentes résident souvent dans le passé ou dans des idées établies.

Je ne suis pas le premier qui fait cela. J'ai en ma possession deux sources intéressantes de Pieter T'Jonck et Felipe de Ferrari.

- Pieter T'Jonck dans : Pieter T'Jonck, *Arno Brandhuber, Construire dans l'antagonisme*, A+52, 2017

- Felipe de Ferrari, *Don't follow the rules, create them !*, ARQ 104, SANTIAGO, Chili, 2017

4.4.1. LA TRANSGRESSION DES RÈGLES COMME PRÉCÉDENT JURIDIQUE



Arno Brandhuber & Bernd Knies, Uwe Schnatz, Maison, Cologne, 1997.

Pour l'un de ses premiers projets sortant des lignes directrices. Brandhuber est un exemple bien concret. Dans le centre ville de Cologne, il fait face à une maison peu ordinaire, seulement 2,56m de large. Cet espace extrêmement étroit n'est pas une maison au sens classique. Nous pourrions le définir comme un remplissage entre deux murs mitoyens. Un projet aux allures inconstructibles.

Les murs mitoyens voisins sont utilisés pour y insérer directement les dalles de sol dans le but de maximiser la place. C'est en partie ce qui fait la spécificité de ce bâtiment. Un grand nombre d'exigences de constructions particulièrement spécifiques de ce site étroit ont dû être pensées minutieusement. Cette réalisation architecturale est réussie, mais la forme du bâtiment découle principalement de la situation juridique.

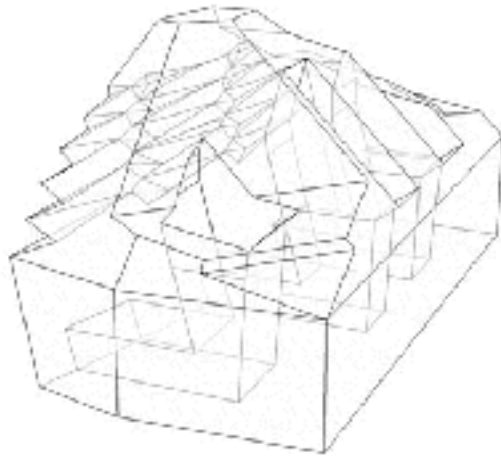
C'est ici que Brandhuber fait son premier écart, il détourne la règle initiale pour la tournée dans son sens. Si comme la loi le prévoyait, le bureau aurait dû prévoir un mur coupe-feu, le problème est qu'il ne serait resté que deux mètres de large. Le code du bâtiment allemand exigeait que chaque bâtiment d'un bloc soit impérativement une construction indépendante. Cette loi va à l'encontre de l'arrangement tacite du propriétaire avec ses voisins, qui lui demandent de maintenir les murs mitoyens dans le cadre de la nouvelle structure. Interdiction de porter sur la structure voisine. Un détournement de la loi mise en vigueur lui à finalement permis d'entreprendre ce qu'il souhaitait ainsi que de gagner de la place pour son bâtiment.

Cette condition a ensuite été adoptée par le code du bâtiment allemand sous le nom de Verweisbaulast (charges de construction de référence). Le nouveau code autorisait l'utilisation de murs mitoyens adjacents dans les nouvelles constructions, citant 2.56m comme son précédent juridique. Cette histoire ne s'est pas arrêtée là mais a été en justice car c'est un précédent juridique comme dit plus tôt. Il s'est attiré les fureurs de la ville de Cologne. Pour la première fois dans sa vie, il comprenait l'impact de la réglementation en architecture et qu'il pouvait l'utiliser.

Les mots de Brandlhuber et son ressenti post projet particulièrement intéressant ;

« Nous avons seulement senti l'impact de la réglementation lorsque nous avons reçu la commande à Cologne d'une habitation sur un terrain vague qui ne mesurait que 2,56 m de large. Si, comme la loi le prévoyait, nous avons dû prévoir un mur coupe-feu, il ne serait resté que deux mètres. Sur le plan constructif, il n'était pourtant pas difficile de faire porter les sols par les murs coupe-feu des bâtiments voisins. Mais : le Code allemand de la construction ne le permet pas, parce que la démolition du bâtiment voisin impliquerait automatiquement la démolition du nouveau bâtiment. Nous sommes alors arrivés à faire une exception à la règle, en faisant enregistrer dans le « Grundbuch » de notre bâtiment (une sorte d'acte de base qui définit la parcelle et établit les charges, servitudes etc., PTJ) une référence aux constructions voisines, tout en ajoutant, à l'inverse, dans leur « Grundbuch » une règle de référence. Celle-ci acte le fait que le mur sur lequel s'appuie notre bâtiment devra être maintenu en l'état, en toutes circonstances, en cas de démolition de la construction voisine. Le coût de l'opération devant par ailleurs être supporté par celui qui en jouit, dans ce cas le propriétaire de notre bâtiment. Cette procédure par laquelle un « Grundbuch » renvoie à un autre « Grundbuch » était inconnue jusqu'alors. Nous avons créé là un précédent légal. »¹²⁴

¹²⁴ Pieter T'Jonck, Arno Brandlhuber, *Construire dans l'antagonisme*, A+52, 2017



B+, *Projet des bureaux Magnus Nordwand*, Cologne, 2003.

« *Sur le site du complexe de bureaux Magnus Nordwand à Cologne, par exemple, seuls quatre étages étaient autorisés. Les étages en toiture ne tombaient toutefois pas sous le coup de cette règle. C'est pourquoi nous avons dessiné un volume de toiture maximal autorisé selon les règles d'ensoleillement valables à Cologne. Ce qui a d'emblée suscité un volume pyramidal irrégulier avec une hauteur suffisante pour y insérer pas moins de sept étages de toit. Le volume rappelait les masses de construction que Hugh Ferriss a dessinées pour illustrer les volumes de construction maximaux à New York. Notre projet a exploré les limites de la réglementation : personne n'avait encore pensé à construire plusieurs étages en toiture. Mais tout comme dans un jeu d'échecs, nous avons suivi très strictement les règles.* »¹²⁵

Le projet était un terrain mitoyen situé entre deux maisons au coeur de Cologne. L'espace pouvait officiellement contenir 4 étages et un volume de toit. Un architecte classique en toute logique engagerait un projet de maison à 5 étages. Mais Arno Brandhuber n'est pas un architecte classique au sens propre du terme. La première question qu'il se pose est la suivante : Quel serait le volume maximal du toit ? Après calcul et travail interne au sein de son bureau, il affirme qu'il est tout à fait possible d'ajouter 7 étages complets dans le toit. Ce qui donnerait donc 11 étages en tout. Il a réussi à mettre plus du double d'étage dans

¹²⁵ Pieter T'Jonck, *Arno Brandhuber, Construire dans l'antagonisme*, A+52, 2017

son bâtiment, simplement en partant du principe qu'il existe une faille dans cette réglementation. Une réaction tout à fait improbable.

Bien évidemment, l'urbanisme et la ville ont pris cet affront comme une provocation. Et c'était tout à fait le cas. « Ici aussi. Trois mois après que nous ayons présenté le projet, la réglementation sur les étages de toit a été précisée. Celle-ci a limité le nombre d'étages de toit à un - ce qui coulait le projet. »¹²⁶

Il est important de lire entre les lignes des codes et réglementations de la construction. Selon lui, il suffit de prendre les réglementations comme elles sont et de trouver les zones grises. Le juste milieu entre ce qui est écrit noir sur blanc et ce qu'ils veulent faire implicitement. Les phrases écrites dans les réglementations ont été tournées d'une manière à faire comprendre un propos précis. Il arrive qu'une phrase ait été tournée d'une manière qui suscite la réflexion. Brandlhuber en décèle alors les failles et s'amuse à réinventer le côté inachevé de celle-ci.

Pour la seconde fois, Brandlhuber, à travers ses idées, sortit de la case de l'architecte obéissant aux règles. La ville de Cologne commence à suivre cet architecte légèrement borderline de plus près.

¹²⁶ B+, *Projet des bureaux Magnus Nordwand*, Cologne, 2003.

4.4.2. SUIVRE LES RÈGLES A LA LETTRE FAIT DÉBAT PUBLIC



B+k+ Arno Brandlhuber & Bernd Kniess + Uwe Schnatz, Over the Top, 1997.

Extension d'un développement d'après-guerre dans le centre-ville. Le volume des nouveaux étages supérieurs est dérivé de la connexion géométrique entre les deux murs coupe-feu des bâtiments voisins.

La volumétrie de la structure est essentiellement due à la liaison linéaire entre deux murs coupe-feu adjacents de hauteurs et de formes différentes. À l'époque, la demande de permis de construire était sur le point d'être rejetée par le chef du service municipal de la construction de Cologne, Bernd Streitberger, qui estimait que le bâtiment serait « défiguré, ce qui pouvait difficilement être contesté sur le plan juridique. Pourtant, juste avant la conférence de presse de la biennale, il nous a délivré l'autorisation, car ils ont fait savoir qu'ils avaient l'intention d'annoncer publiquement le rejet. Ce qui aurait été une pub particulièrement non désirée pour la ville.

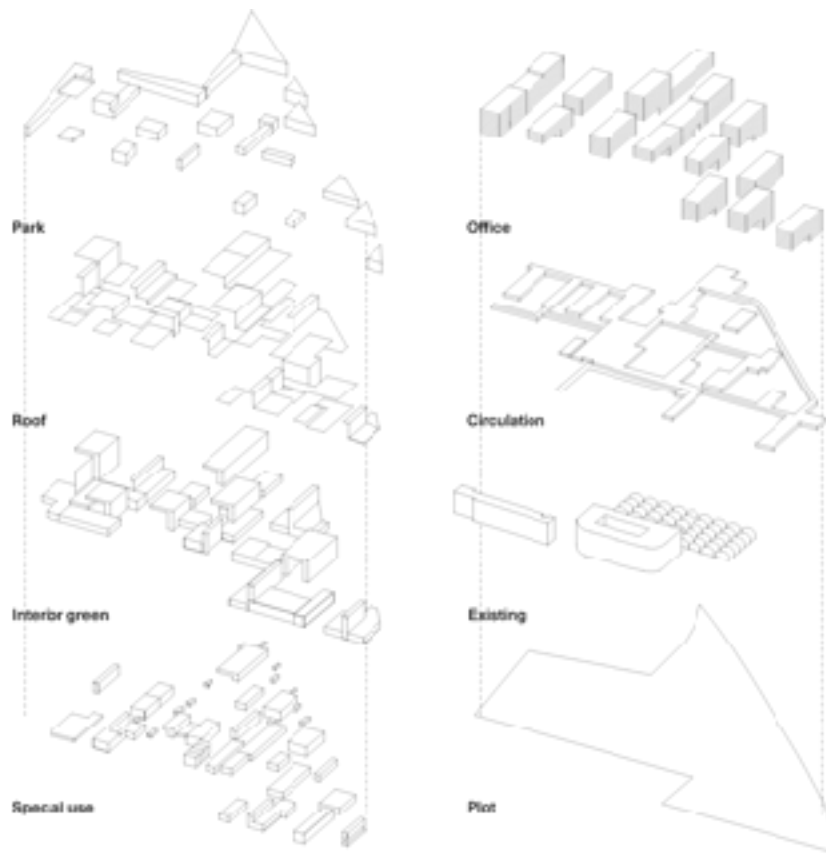
Dans ce projet, il décide de ne pas jouer la carte de l'artiste mais de suivre les règles à la lettre. Il voulait trouver et par l'occasion prouver les limites de la réglementation. Cette forme qui rejoint les deux pignons a créé un débat public. Une réglementation en architecture est un élément culturel. Évidemment, ce projet n'a pas vu le jour. À travers une démarche forte, Arno a pour une seconde fois manipulé la réglementation sans, dans ce cas-ci, la détourner.

« Avec le projet « Over the Top » nous avons également mordu la poussière. Nous avons reçu la demande d'ajouter un étage de toit à une maison modeste située entre deux constructions plus hautes. La réglementation permet de monter en hauteur jusqu'au niveau des constructions voisines. Nous l'avons appliquée littéralement en traçant des lignes de liaison entre les deux toitures voisines inégales. Ces lignes ont déterminé un volume auquel nous voulions conférer une allure monolithique en habillant le tout d'un parement de briques. Nous montrions ainsi de la manière la plus littérale possible, sans aucune adjonction 'artistique', les limites, la 'forme' de la réglementation. Le 'Baudirektor' de Cologne nous a néanmoins refusé l'autorisation de bâtir, pour cause de 'Verunstaltung' (défiguration). Selon la réglementation en vigueur dans la construction, cela peut effectivement fonder un refus, même si par ailleurs tout est en ordre légalement. »¹²⁷

Une conférence de presse était prévue pour rendre public le refus fait que la Ville avait refusé le permis de bâtir en dépit de cette sélection. Deux jours avant la conférence de presse, la Ville a finalement cédé. On voit la tension entre le fait public et la réglementation. La réglementation de la construction est une donnée culturelle : les intentions sous-jacentes sont souvent à retrouver dans le passé ou dans des modes de pensée établis. Mais on construit sur un lieu spécifique, pour donner forme à un futur spécifique. Le cadre légal constitue une des 'Bindungen' (entraves, limitations) dont il faut tenir compte. Si on le fait bien, on affûte son propre projet. Le concept de 'Bindungen', je l'emprunte à Oswald Mathias Ungers. Il renvoyait par là à tous les facteurs externes auxquels on est confronté en tant que concepteur. Ungers esquivait les 'Bindungen' sociales et politiques mais nous, nous les prenons en considération.

¹²⁷ Pieter T'Jonck, Arno Brandhuber, *Construire dans l'antagonisme*, A+52, 2017.

4.4.3. REINTERPRETER LES REGLES POUR LES CHANGER DE L'INTERIEUR



B&k+ Arno Brandhuber & Bernd Knies + ifau, Jörg Leeser, *Flora N*, Cologne, 1999.

Cette contribution à un concours d'urbanisme pour une surface de bureaux à Cologne interprète littéralement le thème du parc de bureaux. Dans la tradition du Flora Köln, une halle végétale couverte de verre construite en 1864, autour de laquelle des espaces publics ont été placés, *flora_n* se présente comme un hybride, un chevauchement synergique d'un immeuble de bureaux avec un parc. La conception consiste en la proposition d'un règlement de construction, qui introduit un « indice cubique vert » (« Grünmassenzahl GMZ ») transférant la logique de l'indice cubique (Baumassenzahl BMZ) aux espaces verts. Le GMZ indique la quantité de masse verte qui doit être générée pour réaliser une certaine masse de bâtiment. Dans ce scénario, les espaces verts ne sont plus seulement des reliquats, mais deviennent un paramètre légal primordial pour l'utilisation des terres. La proposition

fixe une règle principale : le volume cubique doit être égal au volume cubique vert.

Les espaces verts ne doivent pas nécessairement être situés à l'extérieur. Dans la lignée du jardin d'hiver et des grandes serres du XIXe siècle, la verdure comprend différents états de végétation : vert intérieur, vert intermédiaire (abrité mais extérieur) et vert extérieur (horizontal ou vertical). Le projet flora_n ne limite pas le déploiement du vert à la décoration

A.B.: « C'était un concours pour un « Buropark », auquel quatre bureaux réputés participaient également. Contrairement à ce que le mot parc laisse supposer, un tel campus consiste en général en une série de bâtiments isolés séparés par quelques petites parcelles de gazon. Nous voulions autre chose. En Allemagne, nous connaissons maintenant la notion de Baumassenzahl (BMZ) en tant qu'indicateur de la proportion entre le volume des bâtiments et la surface du terrain. Nous avons en outre déterminé un Grünmassenzahl (GMZ) qui a défini le volume, et non pas la superficie, de la verdure. Nous avons donc déterminé que $BMZ = GMZ$. C'est ce qui a défini la forme du projet, qui s'écarte fortement de ce qu'on voit couramment. Nous avons aussi prouvé qu'il est possible d'exploiter commercialement cette 'masse verte', avec par exemple des « biergarten ». Cela donne une tout autre qualité d'environnement que les terrains de bureaux dénudés que l'on connaît. C'étaient nos premières tentatives, encore peu systématiques, de nous mesurer à la réglementation. »

Lors de l'élaboration, B ne voyait pas cela comme un projet de Park. La grosse majorité des architectes présents à ce concours ont créé des box avec des pelouses vertes. Vous l'aurez compris, Arno Brandhuber n'a pas suivi cette voie. Il ne trouve pas le programme assez ambitieux il faut ajouter une nouvelle loi ! Il interprète le volume en volume de verdure (arbre). Selon lui, c'est un tout. « En introduisant nous-même une règle, qui est à l'opposé des mœurs, nous avons fait un projet qui a expliqué le volume réel de ce BMZ.

4.4.4. OBLIGER LA POLITIQUE A ANNONCER SES COULEURS



Arno Brandhuber, Im Archipel, KOW 2012 Heterogenitätsmodell, *Stadtinsel Berlin-Mitte, Plan zur Wiederherstellung der Berliner Mischung Official real estate map of Wohnungsbaugesellschaft Mitte*, silk screen, edition of 40

Les structures bâties (architecture, urbanisme) façonnent les relations sociales, et elles présentent une tendance sans équivoque : l'homogénéisation. Les environnements urbains qui étaient partagés ou qui se seraient prêtés au partage à l'avenir sont maintenant subdivisés en niches du darwinisme social. Les semblables se rassemblent sur des îlots urbains clairement échelonnés en fonction des classes de revenus. À Berlin, où l'hétérogénéité était autrefois un trait caractéristique du tissu urbain, il est particulièrement évident que la réorganisation de la ville sert à redistribuer la participation à la vie sociale : une clientèle aisée prend possession des zones centrales autour de nouveaux développements résidentiels prestigieux, déplaçant à la périphérie tous ceux qui ne peuvent ou ne veulent pas continuer à faire monter les enchères. Des archipels sociaux prennent forme, de nouvelles villes dans la ville, toutes aussi homogènes les unes que les autres : les chômeurs ici, une scène artistique là, les migrants ailleurs.

Le quartier Mitte de Berlin se transforme en une société parallèle qui isole d'autres sociétés parallèles sur ses marges. Promu et subventionné par la municipalité, ce développement menace de détruire la communauté. Dans son double projet au KOW et au NBK, Arno Brandhuber réfléchit à ce processus. Un plan de conception utopique pour la ville sert de toile de fond historique et de point de comparaison pour son modèle dystopique décrivant le nouveau Berlin : La ville dans la ville - Berlin, l'archipel urbain vert. Les auteurs de ce manifeste de 1977, O.M. Ungers, Rem Koolhaas, Hans Kollhoff et d'autres, s'attendaient à ce que la métropole se réduise et proposaient de déplacer la population restante vers des îles urbaines qui fonctionnent bien, tout en verdissant les espaces structurellement faibles qui les séparent. Aujourd'hui, Berlin s'agrandit, et pourtant des îles émergent : comme une structure groupée de démarcations sociales. Au NBK, Brandhuber met en scène les conséquences d'un développement urbain qui ne serait pas maîtrisé. Au KOW, l'architecte examine sa propre maison de ville Brunnenstraße 9 dans le contexte de cette série de questions. Conçue comme un modèle économique d'architecture et de galerie supportant des usages hétérogènes, elle est pourtant elle-même une de ces îles de Mitte qui renforcent l'homogénéisation sociale. Tous les utilisateurs du bâtiment sont des agents de l'archipel de l'industrie de la culture et attirent leur propre genre. Trois ans après l'ouverture de la galerie,

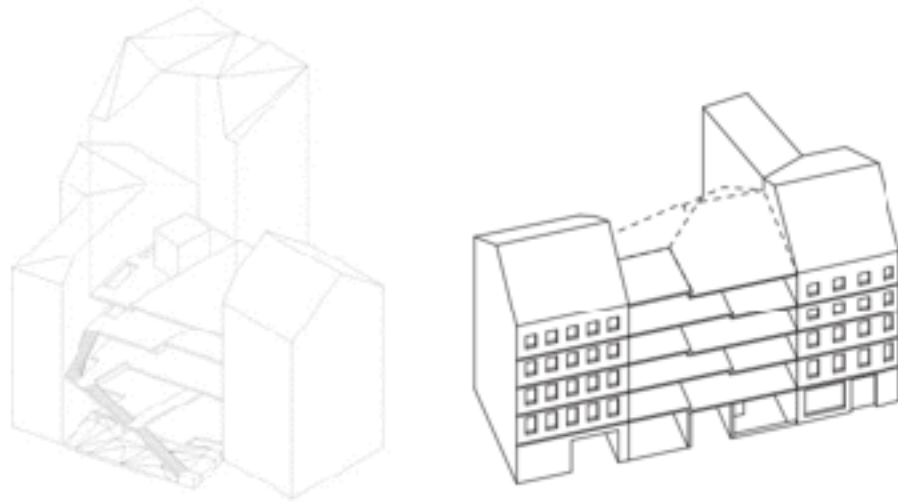
Brandhuber revisite maintenant son projet d'architecture avec KOW pour examiner son accessibilité et son ouverture à la critique. Il déverrouille de manière démonstrative les portes et les portails de la galerie, tout en bloquant le sous-sol en l'inondant - un retour au projet de construction abandonné et humide qu'il a repris, érigeant son nouveau bâtiment sur ses fondations.

Brandhuber reproduit sous la forme d'un journal des articles sur la politique immobilière et le marché du logement qu'il a collectés dans des quotidiens allemands pendant un an, retraçant la trajectoire du discours public que ses propres demandes en matière de politique urbaine ont contribué à façonner.

L'Archipel urbain vert pour les visiteurs de la galerie. Les écrans d'ordinateur de l'équipe de la galerie diffusent des clips publicitaires pour les lotissements résidentiels haut de gamme qui établissent aujourd'hui de nouveaux records historiques pour les prix des logements à Berlin. La salle d'exposition présente une carte du parc de logements appartenant à une société municipale de gestion immobilière, dont l'indice des loyers pourrait guider les politiques sociales destinées à contrer cette tendance, sous le titre *Model of Heterogeneity*.

L'homogénéisation des relations sociales sape le fondement de la politique : la diversité. Brandlhuber observe la redivision de la ville et appelle à des mesures actives pour favoriser son hétérogénéité. Son projet met également en évidence la tendance du monde de l'art à former des archipels, ce qui rend le débat sur la manière de garantir à l'avenir le droit de chacun à faire partie de la ville non pas plus facile, mais certainement plus urgent. Nous présentons Arno Brandlhuber comme un participant engagé dans les discours et un producteur culturel qui exerce son influence sur des domaines allant de l'architecture et de l'art à la politique et aux médias. Son premier projet solo dans une galerie est inauguré à l'occasion du troisième anniversaire de KOW et est flanqué de KOW ISSUE 9.¹²⁸

¹²⁸ Arno Brandlhuber, *Exhibition at KNOW Sep 8 - Oct 21, 2012 et KOW ISSUE 9*, Berliner Archipele, 15/09/2012



Brandlhuber+, *Emde ERA*, Burlon, Brunnenstrasse, Berlin, 2010.

Arrivée à Berlin, le passage aux choses sérieuses commence. La première étape est de trouver l'ADN de la ville. Son évolution prend de l'ampleur, il décide alors de migrer à Berlin. Le passage de Cologne à Berlin fût un réel tournant dans sa vie et ainsi que son architecture.

La galerie et les studios de la Brunnenstraße 9 sont construits sur les fondations d'une ruine, résultat d'un mauvais investissement dans les années 1990. Cela a rendu le site peu attrayant pour les investisseurs institutionnels qui achetaient des terrains vides à l'époque et a permis à l'architecte Arno Brandlhuber, à la fois investisseur et constructeur, d'acheter le site pour les frais de fonctionnement moins les frais de démolition. Lorsque le terrain a été acheté en 2007, il ne restait que quelques murs et une partie du plafond du sous-sol, ainsi que la cage d'ascenseur et un passage d'entrée. Au lieu de supprimer cette structure originale, elle a été intégrée et développée dans le nouveau projet. À l'époque, le département du développement urbain du Sénat de Berlin promouvait un programme de reconstruction critique, une approche de reconception visant à restaurer le tissu urbain historique. Au lieu d'interpréter la Reconstruction Critique comme une régression, Brunnenstrasse 9 a utilisé l'idée de se référer au contexte du site pour

créer une nouvelle typologie de travail et de vie. Le volume de base est défini par les hauteurs d'avant-toit des deux bâtiments adjacents, l'étage mansardé étant façonné en conséquence pour faire un compromis avec les voisins situés derrière la cour arrière, en veillant à ce que la lumière atteigne leurs bâtiments.

Le prolongement des hauteurs des bâtiments adjacents dans la Brunnenstrasse 9 entraîne une différence de 30 centimètres entre les deux niveaux de plancher. Cette différence se retrouve à chaque étage, créant ainsi une division naturelle de l'espace avec des zones de hauteurs différentes adaptées à divers usages. Le sous-sol initialement non couvert est devenu une pièce à double hauteur, visible depuis la rue. Si vous le souhaitez, cet espace unique peut facilement être divisé en deux en insérant un plafond, en utilisant les boulons d'ancrage visibles déjà fixés dans l'armature. Le noyau en béton, réduit au minimum, abrite les salles de bains et l'ascenseur. Il relie directement les différentes unités au niveau de la rue par une entrée située dans le passage public. En dehors de ce noyau central, il n'existe aucune autre connexion physique entre les différentes unités. Le seul moyen de circuler entre elles est l'accès par l'ascenseur ou l'escalier extérieur fixé à la façade arrière, comme au 0019 Kölner Brett. Cette couche de circulation extérieure est décalée de cinq mètres par rapport à la façade arrière, conformément au code du bâtiment et à la réglementation anti-incendie. La nécessité d'un escalier intérieur est éliminée en déplaçant l'escalier à l'extérieur, ce qui permet une efficacité spatiale maximale et une indépendance totale pour les utilisateurs. Les plates-formes reliant l'escalier extérieur font également office de terrasses et d'espaces publics pour les résidents. Comme les fils du tramway empêchent les pompiers d'utiliser les échelles extensibles du côté de la rue, une deuxième entrée a dû être installée à l'arrière. Afin de respecter la réglementation relative à la deuxième issue de secours - par les fenêtres - le sol de la cour a été surélevé de 72 centimètres d'un côté et de 36 centimètres de l'autre pour correspondre à la longueur maximale de l'échelle de huit mètres des pompiers.

Cette méthodologie de compréhension, d'utilisation et de réaction aux règles données et aux paramètres du code du bâtiment a également façonné la façade. Le côté rue, qui fait face à la Brunnenstraße, très fréquentée, est fermé. Pour permettre à la lumière de pénétrer dans l'espace, chaque étage comporte une partie vitrée fixe, dont la longueur est déterminée par le poids maximum pouvant être soulevé par une grue moyenne, tandis que le reste est recouvert de panneaux en polycarbonate translucide. Le polycarbonate est doté d'une couche de protection solaire spécifique, qui génère différentes couleurs au cours de la journée. De petits volets d'aération placés sur le côté de la façade assurent une ventilation transversale des espaces intérieurs. Le mur arrière donnant sur la cour est entièrement vitré. Des portes coulissantes du sol au plafond permettent aux utilisateurs d'ouvrir la moitié de la façade et de regarder dans la cour. Tous les éléments de la façade reposent sur une robuste sous-structure métallique composée de supports en L, qui permet de modifier la façade à l'avenir, selon la même logique de flexibilité et d'adaptabilité que celle utilisée à l'intérieur. Les dalles de béton ont été construites en même temps que le gros œuvre. Tous les murs intérieurs sont en béton coulé, sans aucun système préconçu pour le coffrage et le modèle. Tous les murs et les sols étaient prêts au moment où le gros œuvre a été achevé, et ont été traités par la suite. Le système électrique est dissimulé dans des gaines noyées dans le béton, tandis que les tuyaux de chauffage sont apparents, sans isolation, afin de chauffer l'espace. Cette plate-forme en béton permet aux utilisateurs d'adapter les pièces à leurs besoins spécifiques tout en limitant les coûts et en garantissant le caractère abordable de l'espace. Les seuls éléments préinstallés sont les connexions mécaniques et les planches de chêne le long de la façade sur rue, utilisées comme sous-structure pour les éléments en polycarbonate d'un côté, tandis que de l'autre côté, elles peuvent être utilisées comme bancs, bureaux ou étagères.

Quand Brandlhuber a déménagé son bureau à Berlin, vers 2006, il a fortement monté la mise dans son jeu d'échecs avec la loi. Il s'agissait de plus en plus de la reconquête de la ville en tant que milieu complexe et hétérogène, dans lequel chaque groupe de population et chaque type d'activité pouvaient trouver leur place pour un prix raisonnable. Brandlhuber s'est ainsi retrouvé dans un contexte turbulent. Les discussions à propos du développement de Berlin ont été (et sont encore) des discussions intenses.

À la fin du 20e siècle, Berlin a développé sa propre idéologie en la matière, insufflée par Hans Sittmann, "Baudirektor" et plus tard secrétaire d'État. Sa « reconstruction critique » voulait revenir au paysage urbain du Berlin d'avant la Seconde Guerre mondiale, avec ses grands blocs de bâtiments fermés aux austères façades en pierres. Les 'aberrations' d'après-guerre (comme l'héritage de la RDA) devaient céder la place. La destruction du « Palast der Republik », un colosse qui accueillait à la fois le Parlement de la RDA et le centre de culture et de loisirs, était un symbole de cette politique. L'ancien « Stadtschloss » de l'empereur allemand, dynamité en faveur de ce 'Palast', devrait renaître dans le centre historique. Entretemps, le projet prend du retard et le budget n'est toujours pas bouclé.

Cette politique a coïncidé avec une forte croissance de la population. Avec dans son sillage bon nombre d'investisseurs. Ceux-ci ont acheté des habitations en masse et ont construit beaucoup de bâtiments neufs. Au même moment, les coûts de construction ont explosé à cause d'une réglementation environnementale plus stricte. Ce qui a ralenti la construction d'habitations sociales et fait monter les loyers en flèche, dans le centre surtout. Tout cela a rapidement et radicalement modifié le caractère du centre. Une ville qui, dès avant la Seconde Guerre mondiale, comportait surtout des habitations en location (bon marché), s'est soudain muée en une ville de propriétaires. Des quartiers ouvriers tumultueux comme Kreuzberg et Prenzlauer Berg se sont transformés, presque du jour au lendemain, en des quartiers résidentiels de propriétaires aisés. Les ateliers de l'industrie

manufacturière ou les ateliers *d'artistes n'y étaient plus tolérés*. Vers 2010, une crise de loyers s'est déclenchée ; elle est toujours d'actualité. On n'a pas dit le dernier mot à ce sujet.

Avec le bâtiment que Brandlhuber a construit et investi dans la Brunnenstrasse 9 à Berlin Mitte, il a pris immédiatement position dans le débat. Le bâtiment prend une certaine liberté avec l'idée de « reconstruction critique », il est délibérément très bon marché et est ouvert à beaucoup de formes d'utilisations. À en croire Brandlhuber, c'est ainsi que devrait être toute la ville : diverse, hétérogène, mixte, connectée. Mais pour cela les lois et les règles doivent changer.

A.B.: « Le concours pour une 'Kunsthalle' en 2010 a constitué le début de notre interférence avec la politique de Berlin. L'édifice devait offrir un lieu temporaire aux jeunes artistes dans le quartier de Humboldthafen, au Stadtschloss donc. Nous trouvions inutile d'investir une fois encore dans une solution éphémère. Nous avons découvert, près de l'ancien terrain de sport de Hertha BSC, dans le quartier populaire de Wedding, le gros œuvre abandonné d'un hôtel de sport. Il était encore en parfait état, et, de plus, il appartenait à la Ville. On pouvait en faire une galerie d'art pour trois francs six sous. La connexion historique avec la population locale était un avantage bienvenu, les curateurs ont trouvé l'idée géniale. Mais au bout du compte, il s'est avéré que la Ville avait vendu le bâtiment à notre nez et à notre barbe pour presque rien. »

Comment est-ce possible ?



RGB 165/96/36 CMYK 14/40/80/20 Berlin, Germany, 2011

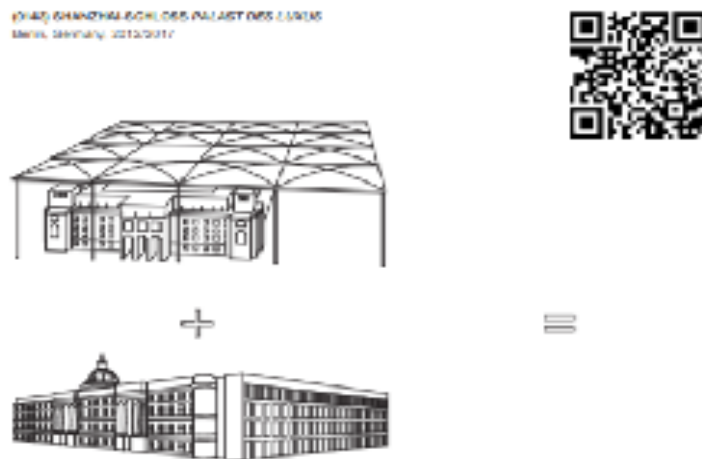
Projet 2011, RGB 165/96/36 CMYK 14/40/80/20. La couleur brunâtre est le résultat du mélange des couleurs de la signature des partis politiques du conseil municipal de Berlin, à l'époque le SPD, la CDU, les Grünen, Linke et le FDP. Ces affiches visaient à protester contre la disparition de la différenciation entre ces partis, notamment en ce qui concerne le développement urbain et la manière dont la ville doit traiter les biens immobiliers et les propriétés. Pour équilibrer le budget de la ville de Berlin, ces propriétés sont de plus en plus souvent vendues, ce qui entraîne une gentrification. Rendant plus difficile la planification de l'avenir de la ville. L'action a été reprise par des artistes et des galeries et a été mise en avant lors des élections.¹²⁹ Le projet était accompagné d'un journal qui ressemblait aux journaux existants mais contenait des séries d'articles sur cette ainsi que des expositions et des débats.

¹²⁹ 0140 RGB 165/96/36 CMYK 14/40/80/20 - *bplus*. Bplus. <https://bplus.xyz/projects/0140-rgb-165-96-36-cmyk-14-40-80-20>, 2011.

Nous avons ensuite distribué des affiches de cette couleur. La couleur était également disponible gratuitement comme économiseur d'écran ou fond d'écran de smartphone. Le Tagesspiegel » a repris cette idée en publiant une page entière dans cette couleur. Une galerie comme le Neuen Berliner Kunstverein a couvert ses fenêtres de ces affiches, et les gens ont collé des affiches électorales avec elles. C'est ainsi que nous avons fait campagne dans l'espace public. L'organisation Stadt Neudenken en est issue. Grâce au soutien de centaines de militants, la politique de la ville en matière d'occupation des logements a radicalement changé entre-temps. »¹³⁰

¹³⁰ Pieter T'Jonck, *Construire dans l'antagonisme*, A+,54, 2017.

4.4.5. FAKE NEWS, QUESTIONNER LA COMMUNICATION



SHANZHAI-SCHLOSS PALAST DES LUXUS Berlin, Germany, 2012/2017

En 2012, Brandhuber a lui-même réalisé Palast des Luxus¹³¹, un faux documentaire légèrement ironique pour l'émission de télévision allemande ZDF Aspekte sur un supposé intérêt chinois pour investir et développer le nouveau Schloss de Berlin, érigé comme une pseudo-reconstruction du célèbre château historique détruit dans les derniers jours de la Seconde Guerre mondiale dont l'original a été conçu par Karl Friedrich Schinkel, entre autres. Le promoteur chinois devait acheter la ruine inachevée du nouveau bâtiment pour y insérer un centre commercial, le "Palais du luxe". Au-dessus, il devait installer le toit que Sir Norman Foster avait envisagé pour le Reichstag, qui n'a jamais été construit. Les Chinois le développeront selon les règles du Shanzhai, une forme de copie de produits qui, selon Byung-Chul Han dans son livre sur le sujet, permet des améliorations et donc des progrès, paradoxalement par l'introduction d'erreurs ou de modifications mineures.

Encore une fois Brandhuber fait parler de lui. A travers un projet fictif, il crée le débat public.

¹³¹ Brandhuber+ Peter Schiering und Benedikt Gondolf (eds.), Sebastian Leist, Philipp Menzen, Ralf Lindermann und Fang Yu, Klara Bindl, Tobias Hönig, Cornelia Müller, Palast des Luxus, *Shanzhai für das Berliner Stadtschloss*, faux documentaire, ZDF Aspekte, Berlin, 2012.

4.4.6. LES DERNIERS BASTIONS QUI EMPÊCHENT LA TRANSITION

Arno Brandhuber et Christopher Roth, *Legislating architecture*, Berlin, 2016



Arno Brandhuber and Christopher Roth, *Legislating Architecture*, Film, Berlin, 2016

Décrit un modèle de pensée et d'action qui tient compte des règles et des régularités de l'architecture. En architecture, d'innombrables contraintes et conditions conduisent à la conception. Les contraintes et conditions spécifiques imposées par le mot sont connues des planificateurs et des concepteurs sous le nom de droit de la construction, droit de zonage ou code de la construction et sont acceptées, ou au mieux interprétées, comme telles. Ces contraintes et conditions peuvent-elles aussi être comprises comme des outils de conception plutôt que comme des obstacles ? Les planificateurs et les concepteurs peuvent-ils influencer la définition de ces contraintes et conditions au lieu d'être de simples exécutants ? En suivant le thème de la façon dont les lois déterminent les possibilités architecturales et comment les architectes peuvent, à leur tour, façonner ces lois, ce film initie une série de films sur l'architecture et la politique réalisés en coopération avec l'artiste et réalisateur Christopher Roth. L'utilisation du médium film représente une nouvelle méthodologie de Brandhuber+ et Christopher Roth, consistant à transmettre des sujets architecturaux à travers différentes formes de médias temporels. Le film présente des extraits de conversations menées avec des architectes tels que Luigi Snozzi, Adam Caruso, Tom Emerson et Christian Kerez. Il décrit un modèle de pensée et d'action qui examine les règles et les régularités de l'architecture. L'architecture n'est pas seulement comprise comme l'environnement bâti, mais aussi comme un champ social. Dans cette juxtaposition d'aspects matériels (bâti, spatial) et immatériels (politique, social), des sphères d'action sont créées que les architectes peuvent imaginer et occuper. Légiférer l'architecture !

Legislating Architecture Dans ce film d'environ une demi-heure, un certain nombre d'architectes - dont Adam Caruso, Luigi Snozzi, Christian Kerez et Brandhuber - s'expriment sur l'impact des lois sur l'architecture et la ville. Ils suggèrent que l'impact de l'activité humaine sur l'architecture et la ville soit compensé par l'impact d'une intervention sur l'environnement. C'est ainsi que la maison de Luigi Snozzi dans la ville zwissienne de Monte Carasso - et la pratique propre à Brandhubers - permet aux architectes d'étudier et d'appliquer les règles. L'idée maîtresse du film est également surprenante : « Gesetze gestalten » peut être compris comme « wetten maken een ontwerp », mais aussi comme « ontwerp de wetten » - dans le monde réel.

Partant du principe que les lois déterminent les possibilités architecturales et que les architectes peuvent, à leur tour, façonner ces lois, ce film marque le début d'une série de films sur l'architecture et la politique réalisés en collaboration avec l'artiste et réalisateur Christopher Roth. L'utilisation du médium film représente une nouvelle méthodologie de Brandhuber+ et Christopher Roth, consistant à transmettre des sujets architecturaux à travers différentes formes de médias temporels. Le film présente des extraits de conversations menées avec des architectes tels que Luigi Snozzi, Adam Caruso, Tom Emerson et Christian Kerez. Il décrit un modèle de pensée et d'action qui examine les règles et les régularités de l'architecture. L'architecture n'est pas seulement comprise comme l'environnement bâti, mais aussi comme un champ social. Dans cette juxtaposition d'aspects matériels (bâti, spatial) et immatériels (politique, social), des sphères d'action sont créées que les architectes peuvent imaginer et occuper. Légiférer l'architecture !

Outre les nombreuses conditions préalables qui existent avant que la conception d'une architecture puisse commencer (gravité, géométrie, programme, etc.), c'est sur la puissance du texte que nous souhaitons nous concentrer ici. Ces conditions préalables ou réglementations sont connues des planificateurs et des concepteurs sous le nom de règles, de zonage ou de code et sont acceptées comme des conditions incontournables qui peuvent être « interprétées » dans le meilleur des cas. Ces conditions préalables peuvent-elles être considérées comme des instruments proactifs ou des outils de conception plutôt que comme des obstacles ? Le concepteur peut-il jouer un rôle dans l'établissement de ces conditions plutôt que le destinataire de celles-ci ?

4.4.7. LES LOIS DETERMINENT ET CONDITIONNENT UN PROJET

Souvent les lois, les codes et les règlements sont jugés comme des facteurs qui conditionnent, voire entravent, la créativité architecturale. Dans la société moderne, les lois, les règlements et les normes ont remplacé l'autorité traditionnelle, qui était autrefois incarnée par une personne. Aujourd'hui, dans ce qu'Anthony Giddens appelle les « systèmes abstraits », nous n'avons pratiquement jamais affaire à une personne.

Au XXe siècle, la réglementation de la construction est devenue un enjeu de plus en plus important pour les architectes. Généralement rédigé à l'initiative et par les architectes eux-mêmes et fondé sur des recherches positivistes. La réglementation a ainsi façonné la ville moderne. Les fondements de cette réglementation étant en changement constant, la ville moderne s'est donc continuellement adaptée. Dans ce processus, qui peut être déclenché par des changements de société aussi bien que par le progrès technologique, ils sont devenus de plus en plus complexes, et dans cette complexité, parfois hors de propos ou contradictoires. Aujourd'hui, ils remplissent souvent des livres volumineux et définissent les conditions d'un bâtiment, sa structure interne ainsi que le cadre physique. Ces dernières années, les lois et règlements ont constitué un thème récurrent dans les expositions et les publications sur l'architecture¹³², avec le numéro spécial de Volume consacré à La forme de la loi.

Si d'une part, on peut s'interroger sur les capacités d'une population à comprendre les liens entre architecture et réglementation, on ressent de plus en plus l'urgence de requestionner « les règles ou les lois » dans leurs relations à la conception architecturale et urbaine contemporaine. L'architecte d'aujourd'hui pense la conception, la modélisation, mais ne comprend pas l'influence des normes et des règles sur l'activité de la conception.

Il est intéressé à ce jeu et l'influence des règles sur cette conception. La réinterprétation des règles est un processus d'ouverture et de réflexion qui peut s'avérer essentiel. Comment est-il possible de renégocier le rapport à la norme en architecture ?

¹³² notamment avec « l'exposition La forme suit la règle au Centre d'architecture de Vienne » en 2017 et 2018

Les architectes Patrick Bouchain, Emmanuelle Colboc et Gilles Perraudin illustrent des approches différentes. Pour le premier, il est question d'initiatives individuelles et de contournement. Pour le deuxième, la contestation est passée par le biais d'un syndicat et pour le dernier, il s'agit de pointer une défaillance réglementaire particulière. Ces approches s'appuient sur une connaissance très précise de la réglementation en question. Pour Brandhuber les lois déterminent déjà un projet avant même qu'un architecte soit impliqué et avec son agence b+ il combat l'application aveugle des lois.

En parcourant l'œuvre de B, on s'aperçoit que ses 3 films touchent chacun un thème crucial. Les principaux éléments sont une synthèse à grande échelle. Ils ont un impact politique, social et touche la grande idée de propriété.



Brandhuber+, Olaf Grawert, Christopher Roth, *The Property Drama* x, Film, Berlin, 2017

Brandhuber soulève la question suivante : à qui appartient le sol et pourquoi ? Il va au-delà des pratiques habituelles de l'immobilier et de la privatisation pour comprendre comment la propriété est utilisée comme moyen de contrôle. Comment la législation sur la propriété détermine-t-elle le monde dans lequel nous vivons, et a-t-elle la capacité de servir encore le bien public ? Parce que la propriété foncière est le principal déclencheur de conflits sociaux, le film examine les nuances et les arguments qui se cachent derrière les lois qui façonnent notre environnement. En juxtaposant différentes positions, il rassemble, oppose et crée de nouvelles approches de la législation et de la construction dans le contexte contemporain.

En 2017 avec son film « The Property Drama » il élargit le sujet, approfondit la structure et les relations de la propriété et de la terre. La propriété semble être le principal déclencheur de litige et sa réorganisation une chance de concevoir l'avenir.

Ce que l'on observe aujourd'hui dans l'émergence de notre bâti, c'est une perte de puissance publique au profit d'acteurs économiques privés. Sous le paradigme du marché libre, les pressions croissantes de croissance et d'optimisation alimentent ce développement. En conséquence, l'espace est marchandisé, en termes de politique locale mais aussi à des échelles plus larges de la ville et du pays. L'espace public est pensé et compris comme une entreprise, ce qui s'exprime dans l'accessibilité limitée des espaces publics. La commercialisation de notre coexistence culmine dans les stratégies de planification et les visions urbaines des entreprises technologiques mondiales qui considèrent notre environnement comme un capital et une ressource pure pour le succès économique. Ce dont nous avons besoin face à ces nouvelles réalités, ce sont de nouveaux outils, règles et lois pour comprendre, décrire et guider ces évolutions.

En architecture, d'innombrables contraintes et conditions conduisent à la conception. Les contraintes et conditions spécifiques imposées par le mot sont connues des planificateurs et des concepteurs sous le nom de droit de la construction, droit de zonage ou code de la construction et sont acceptées ou, au mieux, interprétées comme telles. Ces contraintes et conditions peuvent-elles aussi être comprises comme des outils de conception plutôt que comme des obstacles ? Les planificateurs et les concepteurs peuvent-ils influencer la définition de ces contraintes et conditions au lieu d'être de simples exécutants ? Basé sur le film 0187.2 Legislating Architecture, The Property Drama élargit, approfondit et soulève la question : qui possède le sol et pourquoi ? Il va au-delà des pratiques standard de l'immobilier et de la privatisation pour comprendre comment la propriété est utilisée comme un moyen de contrôle. Comment la législation sur la propriété détermine-t-elle le monde dans lequel nous vivons, et a-t-elle la capacité de servir encore le

bien public ? Parce que la propriété foncière est le principal déclencheur de conflits sociaux, le film examine les nuances et les arguments qui se cachent derrière les lois qui façonnent notre environnement. En juxtaposant différentes positions, il rassemble, oppose et crée de nouvelles approches de la législation et de la construction dans le contexte contemporain.

Brandhuber+ Olaf Grawert et Christopher Roth, *Architecting after Politics*, Berlin, 2018

Ce que nous pouvons observer aujourd'hui dans l'émergence de notre environnement bâti est une perte de la puissance publique en échange d'acteurs économiques privés. Sous le paradigme du marché libre, la croissance croissante et les pressions d'optimisation alimentent cette évolution. En conséquence, l'espace est marchandisé, en termes de politique locale mais aussi à l'échelle de la ville et du pays. L'espace public est pensé et compris comme une entreprise, ce qui s'exprime par l'accessibilité limitée des espaces publics. La commercialisation de notre coexistence culmine dans les stratégies de planification et les visions urbaines des entreprises technologiques mondiales qui considèrent notre environnement comme un capital et une ressource pure pour la réussite économique. Face à ces nouvelles réalités, nous avons besoin de nouveaux outils, règles et lois pour comprendre, décrire et guider ces développements.

Architecting after Politics est le troisième film d'une série produite depuis 2016 dans le cadre d'une collaboration entre Brandlhuber+ et le réalisateur Christopher Roth. Le dernier film poursuit le travail des deux films précédents, 0187.2 Legislating Architecture et 0199 The Property Drama, et pose une question cruciale de notre époque : qui sont les architectes ? Le film prend des exemples locaux et mondiaux et présente des modèles architecturaux alternatifs et cinématographiques. Des termes comme public contre privé, homogénéité contre hétérogénéité, fiction contre réalité, ville contre nature, apparaissent tout au long du film et sont illustrés par des histoires d'experts, des cas et des projets. La narration s'inspire de la théorie du quaternion de C.G. Jung et Wolfgang Pauli dans laquelle, sous la forme d'un élément graphique (une croix), deux paires de termes complémentaires sont juxtaposées. Les concepts suivent le principe de la synchronicité, sont contraires et, pour ainsi dire, conditionnels. Le quaternion devient un outil pour exposer et rendre tangibles les grandes questions qui se posent, telles que la rareté des terres, la propriété et l'accessibilité, la communauté et le bien commun, et les modèles de gouvernance à l'heure de la post-politique.

5. RETOUR A LA VESDRE : LE CAS D'ÉTUDE DU VILLAGE DE GOÉ

Goé est une section de la ville belge de Limbourg, située en Région wallonne dans la province de Liège. C'était une commune à part entière avant la fusion des communes de 1977.

Dans un contexte post-inondations, la ville de Limbourg est confrontée à la reconstruction afin de devenir plus résilient. Les enjeux du climat, environnement, nature et eau devront être vu comme un ensemble. Dans ce chapitre, nous allons d'abord situer les enjeux et décrire son contexte physique réglementaire et politique. A travers cette recherche par un projet qui remet en jeu les règles, nous allons tester les concepts déjà développer dans ce TFE.

Pour Paola Viganò « refaire tout de nouveau comme avant est quelque chose que nous ne pouvons vraiment pas faire. Ce serait « *un retour à la Vesdre sans vision et futur* ». ¹³³ Un nouveau projet qui se veut politique et sociétal implique un changement de mentalité. La Vesdre comme métaphore par du fait que cela devrais être un travail multi ou inter-disciplinaire ¹³⁴ en se focalisant sur l'existant et la pratique de conception afin d'intervenir ou d'introduire un processus de transformation.

« Il s'agit plutôt d'envisager une modification des plans de secteur qui, eux, sont contraignants. C'est un enjeu majeur sachant que ces plans de secteur ont été conçus et adoptés au cours des années 1970- 1980, à une époque où les politiques environnementales étaient bien moins développées qu'aujourd'hui et où on ne parlait pas de changement climatique. L'urbanisation était alors galopante et les auteurs de ces plans faisaient l'hypothèse que cette tendance allait naturellement se poursuivre pour les décennies à venir. » ¹³⁵

¹³³ Peter De Lobel, *Alles weber net ils vroeger? Dat kunnen we esche niet doen*, De Standaard, 13/06/22.

¹³⁴ Dans l'atelier, nous avons eu des interventions d'Agronomes, d'Ingénieurs, de Pédologues, d'Hydrologues, d'Architecte, d'Urbanistes, de Sociologues.

¹³⁵ Jacques Teller, *La reconstruction de la vallée de la Vesdre pourrait faire école en Wallonie*, Mémoires vives, hors série, Décembre 2021.

Dans l'article « La reconstruction de la Vallée de la Vesdre pourrait faire école en Wallonie. »¹³⁶ Teller souligne trois pistes importantes. D'abord il avance qu'il faut inclure les versant afin de faire un schéma stratégique du bassin de la Vesdre, il faudra faire plusieurs types d'intervention en incluant les versants. Deuxième piste, l'importance des solutions théorisée par l'urbaniste Frédéric Rossano consiste à redonner davantage de la place à à l'eau. Car, nous savons désormais qu'il est vain d'essayer de canaliser totalement les cours d'eau. L'idée est donc d'aménager des espaces de débordement d'immersion provisoire. Il est explique que laisser de la place à la rivière n'est pas un no man's land à coté de la rivière mais bien aux contraire des espaces bénéfiques pour la ville et ses habitants. Le troisième et dernier point, qui a été très important dans ce contexte de ce TFE et la démarche du projet et sa critique¹³⁷ contre le plan de secteur.

¹³⁶ Jacques Teller, *La reconstruction de la vallée de la Vesdre pourrait faire école en Wallonie*, Mémoires vives, hors série, Décembre 2021, pp.93-99

¹³⁷ Dans le SDT de la Wallonie, une révision du plan stratégique est également mentionné.

5.1. LES ENJEUX DES INONDATIONS ET DE LA SÉCHERESSE - LA TRANSITION CLIMATIQUE DE GOÉ

Quand, lors de sa présentation¹³⁸ publique du diagnostic de son schéma stratégique pour le Bassin Versant de la vallée de la Vesdre à Verviers, Paola Viganò annonçait qu'une catastrophe pareille se répéterait encore deux fois avant 2050 et un des grands enjeux sera plutôt une extrême sécheresse. Il faisait un silence glacial dans la salle.

Comme nous avons pu voir dans l'article de Béatrice Delvaux « *La Vesdre comme métaphore* »¹³⁹ il faut regarder plus loin que les dégâts et nous ne pouvons plus rester de simples spectateurs. Selon Viganò, la vraie question est : *Qu'est ce que la vallée veut être ?* Ainsi, elle souligne bien l'impact de ce qui se passe sur les plateaux. Pour toute la vallée. « *Si plus haut, tout serait bétonné, toute l'eau coulerait des pentes. Ainsi, notre vision part d'une solidarité territoriale ou tout le monde devra prendre ses responsabilités. Nous devons travailler sur plusieurs aspects comme stopper et capter l'eau, regarder la végétation sur les pentes et la perméabilité du sol dans les zones d'habitats. Tout cela forme un ensemble.* »¹⁴⁰

Le village de Goé n'a pas été impacté par le débordement de la Vesdre mais se trouve, comme. Nous allons le voir de suite, entre deux vallées sèches. Comme nous l'avons vu dans le « *Tasforce Bouwshift* », il y a une grosse pression sur ces types de village bien situé. Afin de garder leur identité et rapport avec le paysage et le système d'eau il est important de comprendre le processus d'artificialisation et de changement de parcelles.

¹³⁸ 22/6/22

¹³⁹ Béatrice Delvaux, *La Vesdre comme métaphore*, Le journal De Standaard, 05/09/2021, p.53

¹⁴⁰ Paola Viganò, *Après les inondations, un maître architecte semble s'imposer*, le soir, 21/02/2022, pp.8-9

Comme nous avons pu le constater dans la réflexion du bouwmeester Flamand Erik Wieërs dans sa réflexion sur le rapport du Taskforce Bouwshift, ce sont ses recherches qualitatives par le projet sur des villages qui sont cruciales. Cette recherche s'inscrit dans le discours actuelle de « Dorpse Architecture »¹⁴¹. Une publication qui, dans le contexte du stop béton et à travers les quatre principes spatiaux; l'intensification, l'imbrication, la réutilisation et l'utilisation temporaire, se pose des questions comme; Comment des noeuds de village peuvent être améliorés renforcé ? Comment à travers un projet, habiter dans un village peut être réinventer et ajouter de nouvelles qualités? Dans cette publication on trouve une réflexion à travers des projets réalisés sur les conditions pour un bon processus, et montre des exemples de compositions et de stratégies afin de sauvegarder l'identité de ces villages.

¹⁴¹ Ward Verbakel, Edith Wouters, Evelien Pieters, Bart Biermans, Joeri De Bruyn Redactie, *ToolboxDorpse Architectuur*, Die Keure, Brugges, 2021.

5.2. UNE RECHERCHE PART UN PROJET RÉGLEMENTAIRE

Les réflexions part le projet de ce TFE partent de l'expérience et le projet de fin d'étude que j'ai développé avec Emilie Gillardin ainsi qu'Odile Debroux au sein de l'atelier « Territoire, Espace, Lieu : Echelles de la résilience ». Dans expertise partagée, Martina Barcellona Corte explique que l'initiative du Taskforce Vesdre reste animé part un enjeu pédagogique central. En tout 150 étudiants sont plongés dans une vaste dynamique citoyenne et scientifique. Pour elle « l'enseignement reste au coeur de l'université, au sein de nos facultés cette fonction est organisée de manière très concrète à travers la méthode de « recherche part le projet » : le projet en atelier nécessite une recherche plus large qui, à son tour, alimente le projet. Ce sont ainsi des ateliers précieux pour les étudiants, immédiatement confrontés aux enjeux environnementaux et sociaux de la transition. Il entrevoient le rôle qu'ils auront à jouer dans les prochaines décennies, et qui n'est plus celui de l'architecte des années 1990 - 2000. Aujourd'hui, celui-ci doit être conscient de son impact dans un système écologique territoriale et global, à une autre échelle que celle du bâtiment qu'il va implanter. Il doit comprendre le cycle de l'eau, du climat, l'importance et la nature des sols sur lesquels il va travailler. Nos étudiants ont jalonné la vallée, ont arpenté le terrain, ont échangé avec les élus et les habitants; ils vont maintenant proposer des réflexions pour alimenter les débats. »¹⁴²

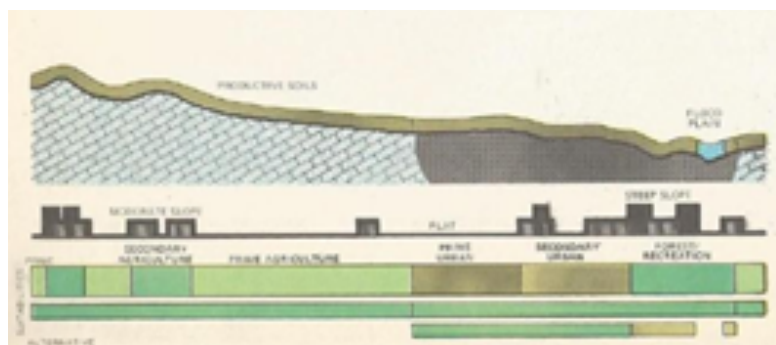
¹⁴² Martina Barcellona Corte dans le dossier de Philippe Lecrenier, *La pluie, la Vesdre et le futur*, Le Quinzième Jour 282, Mai-Août 2022, pp.8-15

DESIGNING WITH NATURE

Afin de bien comprendre la démarche de ce projet, ma promotrice m'a conseillé de revoir le projet que Ian Mcharg a développé avec ses étudiants diplômés en architecture de paysage et planification régionale de l'Université de Pennsylvanie sur la bassin de la rivière Potomac en 1966. Cette première étude de planification écologiques m'as aidé à mieux comprendre les différentes étapes de l'atelier. La notion de transect et la délimitation physique de 20 km part 2,5km était au coeur de l'atelier. Finalement, notre projet est générer à travers des scénarios afin de développer des stratégies.



Ian Mcharg, Design with nature, Natural History Press, New York, 1969.



River floodplains

Dans « Design with nature »¹⁴³ , comme dans notre atelier, nous pouvons nous rendre compte que Ian Mcharg utilise également la méthode du transect comme un examen séquentiel du lieu pour le comprendre. Une compréhension qui révèle le lieu comme un système en interaction, un entrepôt et un système de valeur. Ainsi il peut constater que le fleuve Potomac traverse six régions physiographiques. parallèlement à ce premier scan à travers des transect il développe également des cartes qui montrent le système à l'échelle du bassin Versant entier (les zones d'inondations, l'hydrographie, l'eau souterraine, le type des sols) . Ainsi à travers sa méthode écologique, il peut comprendre et formuler « un projet avec la nature ».¹⁴⁴ Ce qui est intéressant à constater; déjà en 1966 il problématise pour ce bassin versant la relation entre la sécheresse des tempêtes intenses et des crues soudaines périodiques.

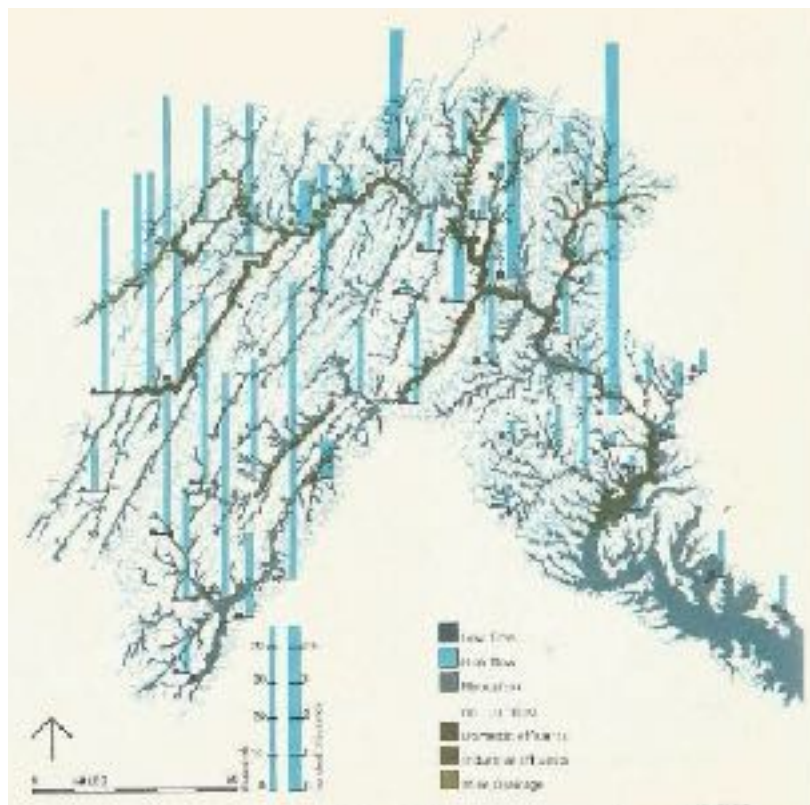


The great valley

¹⁴³ Ian Mcharg, Design with nature, Natural History Press, New York, 1969

¹⁴⁴ Ian Mcharg, Design with nature, Natural History Press, New York, 1969, p.151

Ayant observé les précipitations intenses qui se produisent dans les hautes terres du bassin versant; la susceptibilité de la province de Ridge and Valley aux crues soudaines, le fait que des tempêtes tropicales se produisent dans la plaine côtière et le Piémont, nous ne pouvons pas être surpris d'apprendre que le Potomac est une rivière sujette aux inondations. Si l'on considère que ses affluents et le bras principal traversent fréquemment les vallées calcaires, on ne sera pas surpris d'apprendre qu'il est également soumis à des débits étonnamment bas. En effet, sa physiographie, la roche sous-jacente, la direction de l'écoulement des principaux affluents et le régime des précipitations, ainsi que l'absence de retenues naturelles offertes par la glaciation, font du Potomac l'une des rivières les plus variables de la côte est.



Analyse de l'eau

Après avoir décrit le phénomène Ian Mcharg passe par une phase d'interprétation. Nous souhaitons voir dans les processus naturels qui ont été examinés un système de valeurs auquel l'homme peut être analysé. Dans la sous-catégorie des valeurs culturelles uniques ou importantes, la présence de bâtiments, de lieux et d'espaces historiques est significative. À partir d'informations sur ces questions, il devient possible de prescrire l'utilisation dominante intrinsèque du sol pour chaque région physiographique et pour ses différentes parties constituantes. La région doit alors être décrite comme un phénomène, vu comme un processus, reconstitué dans un système de valeurs à partir duquel des utilisations uniques et multiples, intrinsèquement appropriées des terres peuvent être identifiées.¹⁴⁵



Interpretation

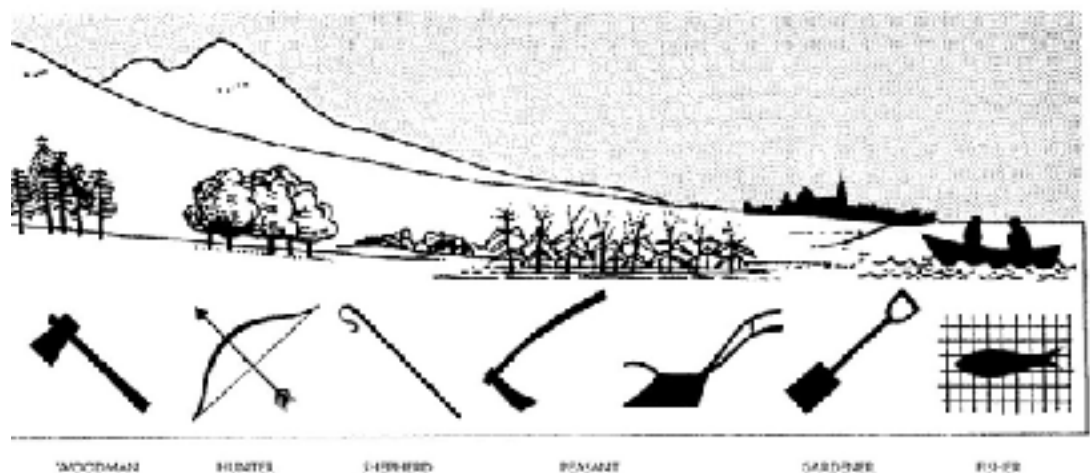
¹⁴⁵ Ian Mcharg, Design with nature, Natural History Press, New York, 1969, p.137

LE TRANSECT COMME OUTIL D'ENQUÊTE.

Lors de l'atelier, Michaël Bianchi nous a expliqué le projet de recherche du collectif interdisciplinaire D-TRANSECT¹⁴⁶ qui définissent :

« La méthodologie du transect urbain (est) susceptible de saisir dans un même geste les différents enjeux propres à chacun des domaines disciplinaires concernés par un projet de territoire, et d'élaborer un outil capable d'organiser un débat pluri-acteurs autour de lieux de projets ».

Le transect est ainsi à la fois un espace, une expérience, une représentation.



Patrick Geddes, *The Valley Plan of Civilization*, 1909.

¹⁴⁶ Frédéric Pousin, Audrey Marco, Marie-Madeleine Ozdoba, Pauline Frileux, Valérie Bertaudière Montès, *D-Transect : Les délaissés des traversées de la Vallée de l'Huveaune. Dispersion des espèces, pratiques vernaculaires, médiations paysagères*, Rapport de recherche, LAREP; LPED; CRESSON ; BazarUrbain; Coloco; Zoom, 2015.

UN PROJET REGLEMENTAIRE A TRAVERS DES SCENARIOS ET DES STRATEGIES.

Dans le débat entre règles et projet, Michèle Tranda-Pittion distingue deux grandes familles de théories. « Celles qui cherchent à décrire et organiser le cadre d'intervention défini par une série de règles et/ou lois, et celles qui développent plutôt le processus ou le projet en se fondant sur les acteurs »¹⁴⁷ Il explique que Bernardo Secchi et Paola Viganò font partie de la première famille et sont connus pour leurs approches par scénarios et stratégies. L'important selon eux consiste à organiser des lieux de réflexion dans lesquels se construit la comparaison entre rationalités multiples, opposées en tout ou en partie entre elles (Secchi). Le travail des équipes pluridisciplinaires revient alors à laborer une multiplicité de projets de nature variée, et à s'efforcer de les rendre cohérents par une démarche stratégique, et à penser leur mise en oeuvre conjointe (Ascher). Ces méthodes permettent de ne pas prédire, mais plutôt de comprendre les dynamiques par la modélisation, et la mise en avant de l'importance des élaborations parallèles, donc non successives, se distingue assez fondamentalement des démarches linéaires classiques.

¹⁴⁷ Michèle Tranda-Pittion, *Pratique urbanistiques et régulations de la production de la ville ordinaire*, Presses Universitaires de Louvain, 2011.p.34

5.3. L'ACCEPTATION RADICALE DU CONTEXTE SPATIALE DE GOÉ

Vigano plaide à réconcilier une vision réaliste. Ce qu'elle appelle un pragmatisme visionnaire. Pour elle, il existe deux scénarios que nous devons éviter à tout prix. Celui d'une vallée fantôme et un retour à la normale d'avant le 13 Juillet 2022. Elle souligne que tout le monde veut éviter une vallée fantôme mais que développer la Vesdre comme métaphore qui incarne une nouvelle normalité ou en le disant avec les mots de la recherche de l'article de KULeuven « Build, Back, Better »¹⁴⁸

Pour une intervention juste et située, il s'agit de comprendre les structures paysagères et villageoises qui constituent le contexte dans lequel on s'inscrit et qui comprend : le village historique de Goé, le hameau de Hèvremont et le paysage bocager qui les entoure.

Dans le bassin versant de la Vesdre, nous nous focalisons au sous bassin versant de la Vesdre des deux axes de ruissellement qui le traversent. D'abord pour rester dans la même logique hydrographique, et tout ce qu'elle signifie, que notre point de départ, le bassin versant de la Vesdre, nous semble également cohérente avec le paysage. Ensuite, cet ensemble parcourable à pied à une échelle appropriable. Il est délimité par des lignes de crêtes correspondantes aux limites visuelles de ce vaste espace, alors perçu comme une unité paysagère.

¹⁴⁸ Bruno De Meulder, Kelly Shannon, Catherine Vilquin, Karel Wuytack, *Build Back Better in the Vesdre Valley*, International Center of Urbanism (ICoU), Année Académique 2021-2022.

Notre transect de 24 kilomètres de long et de 2,5 km de large traverse le bassin versant de la Vesdre, à hauteur de la ville de Limbourg. Comme l'inspire le terme choisi, l'approche de ce vaste territoire s'est faite en plusieurs couches horizontales, avec l'eau comme thématique transversale. Le sous-sol, le sol et son utilisation, la vision qui y est projetée et les identités paysagères qui sont traversées. D'abord, la lecture de chaque couche dans sa composition est nécessaire. Elle permet d'ensuite comprendre les relations entre ces strates, comment elles reçoivent l'eau, individuellement et ensemble, pour enfin identifier les éventuels conflits entre elles comme leviers d'action.

Ce qui a attiré notre attention sur ce transect est la diversité au sein de ses couches, souterraines et en surface. Le bassin versant de la Vesdre présente une grande variété de types de sols, directement liée à une importante diversité géologique. À première vue, nous pouvons identifier quelques correspondances entre les principaux types de sols et leur couverture mais, en y regardant plus en finesse, ce n'est pas systématiquement le cas. Outre les zones artificialisées, le bassin versant de la Vesdre présente deux logiques principales concernant l'occupation du sol : au nord et à l'ouest, les pâturages du Plateau de Herve faisant partie de l'Ensemble paysager de l'Entre-Vesdre-et-Meuse, et au sud et à l'est, les forêts de la Haute Ardenne appartenant à l'Ensemble paysager du haut plateau de l'Ardenne du nord-est. Ces deux couverts se rencontrent et s'entrecroisent le long du transect.



Village de Goé, 1777¹⁴⁹

Le noyau du village de Goé est défini par une morphologie structurée par un rectangle infrastructurel et se situe entre deux vallées sèches à l'est et à l'ouest touchant au nord à la zone d'inondation du lit majeur de la Vesdre et s'ouvrant au sud sur un paysage bocager.

L'histoire du village de Goé est liée à celle de la ville de Limbourg, autrefois capitale du duché de Limbourg. Sa situation est stratégique car aux portes de la ville, sur la route reliant Limbourg et Aix-la-Chapelle et proche de l'eau mais plus en hauteur. Sa forme vient d'une fonction propre à la culture carolingienne, ensuite reprise par les chrétiens. Cette forme confère au village une disposition singulière : il se développe autour et entre quatre rues qui forment un vaste rectangle central. Historiquement, ce centre est beaucoup moins densément bâti et privé qu'aujourd'hui et surtout, ses interstices sont dédiés à l'agriculture et à la vie collective.

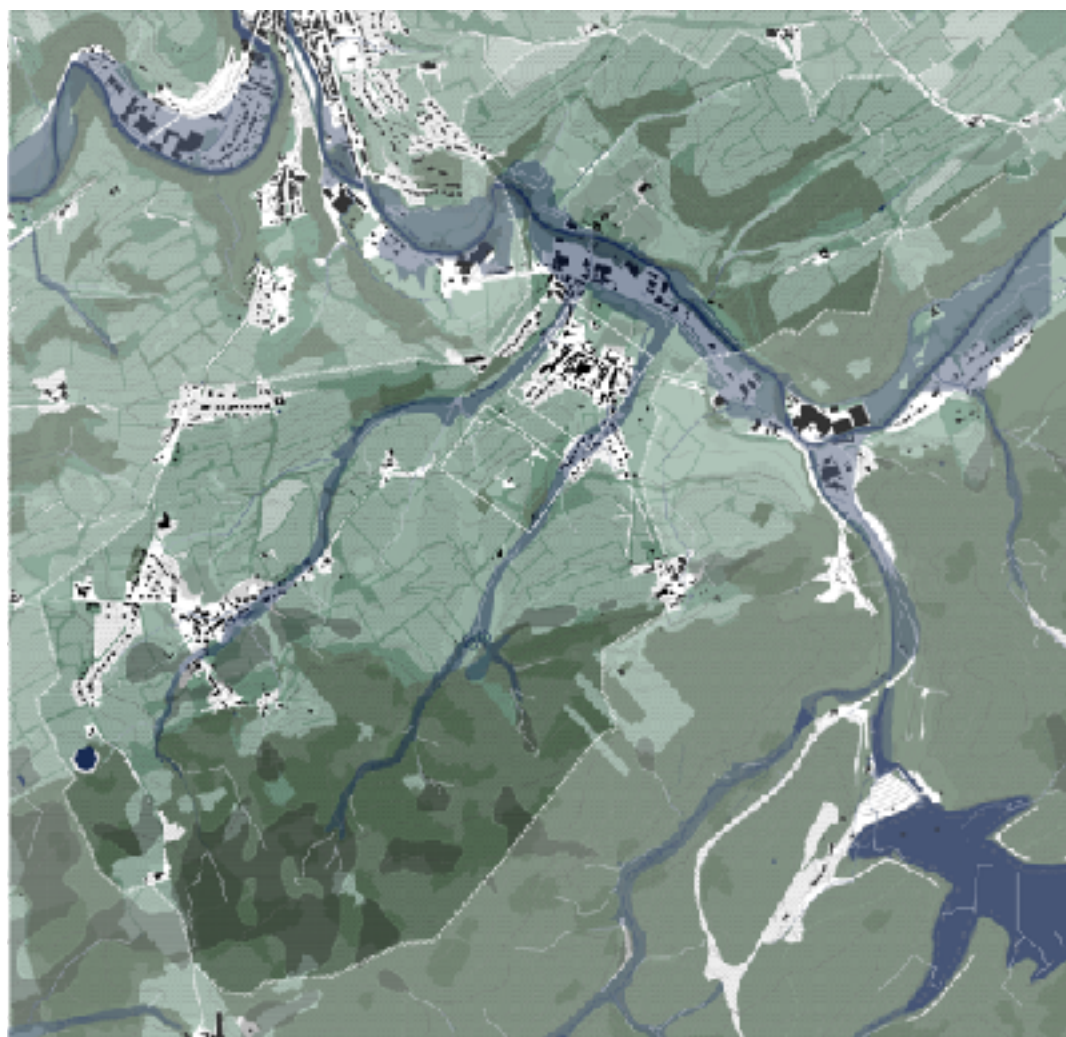


Evolution de Goé au fil des années.

¹⁴⁹ *Géoportail de La Wallonie*, WalOnMap, <https://geoportail.wallonie.be/walonmap>.

La ville de Limbourg-Dolhain et tout le lit majeur de la Vesdre, densément bâti, en grande partie sinistré par les inondations et exposée à une importante crise de logement. Ensuite, les zones présentant une capacité d'extension selon le plan de secteur, en conflit avec des axes de ruissellement. Si nous voulons répondre à une question de densification respectueuse de la place de l'eau et hors zone inondable, nous devons exclure le lit majeur de la Vesdre. Aussi, l'effet de ruissellement se tenant en amont de la rivière, cette démarche nous mène hors du lit majeur et donc hors des villes, dans des zones rurales, parfois soumises à une forte pression foncière, augmentée encore depuis le sinistre du lit majeur. Nous touchons donc à une réelle question de densification et d'artificialisation des zones rurales avec l'enjeu de la gestion du parcours de l'eau et du paysage.

Dans cette logique, il est aussi important pour nous d'inclure l'identité villageoise, construite autour d'un noyau historique, encore identifiable aujourd'hui. C'est pourquoi nous avons fait de la présence d'un noyau historique et de l'extension récente du bâti des critères de sélection pour le choix d'une zone d'intervention. Les villages de Goé et Hèvremont sont distincts mais tous deux situés proches de Dolhain et Limbourg. Goé se dote d'un noyau historique important, dense et reconnu, au bord du lit majeur de la Vesdre. Quelques ramifications de quartiers pavillonnaires bordant les routes constituent une extension récente. Le village de Hèvremont s'est construit autour d'un hameau ancien entouré de fermes isolées, sur les hauteurs du vallon, aux portes de la ville historique de Limbourg. Son extension récente s'est installée le long des routes. Les deux ruissellements importants qui traversent ce vallon deviennent surtout dangereux lorsqu'ils empruntent les routes bordées de constructions récentes.



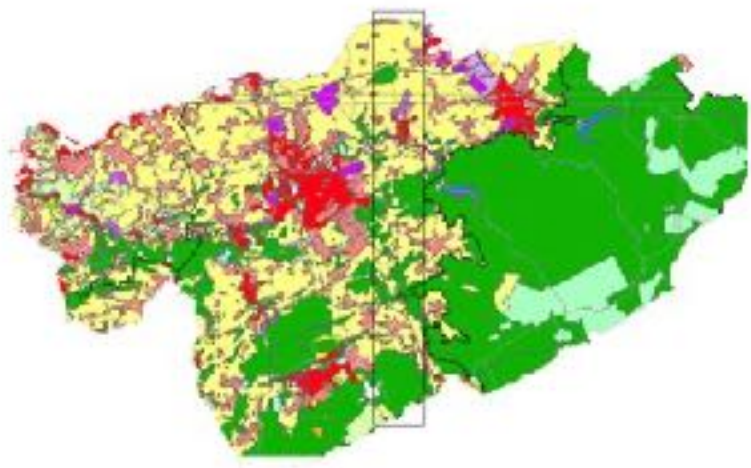
Plan 1/10 000 Goé - Hévremont

5.4. « BINDUNGEN » : LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE ET SES OUTILS

Dans cette partie, nous allons nous plonger plus spécifiquement sur la réglementation en vigueur à Goé définie par le plan de secteur de 1977 qui a comme objectif principal de définir les affectations du sol et les objectifs développés par la commune de Limbourg en 1995 dans leur schéma de structure. Il est intéressant de souligner que plusieurs villes en Wallonie n'ont pas de schéma de structure. Plusieurs autres outils comme le plan de Quartier Durable (Benoit Moritz) pour Limbourg et le Schéma stratégique du Bassin Versant de la Vesdre (Paola Viganò & ULiège) ainsi que les référentiels construction¹⁵⁰ (LEMA Uliège) sont encore en cours d'élaboration.

5.4.1. QUESTIONNEMENT DU PLAN DE SECTEUR

Ces plans comportent des prescriptions graphiques (zones) et littérales (ce qui peut être fait dans chaque zone). Ils peuvent aborder aussi des règles relatives aux gabarits, aux implantations des immeubles, à la protection du patrimoine, à la mobilité, à l'organisation des espaces publics. Les plans d'aménagement à valeur réglementaires ont force obligatoire. Leurs dispositions sont donc contraignantes à l'égard de tous et conditionnent la délivrance des permis d'urbanisme.



Bassin versant de la Vesdre - Plan de secteur

¹⁵⁰ Le premier concernera les constructions en zone inondable (comment construire pour surmonter le risque d'inondation ou adapter le bâti existant ?) et, le second, la stratégie à adopter en matière de gestion des eaux de pluie (afin de limiter l'impact de ces eaux sur les fonds de vallées ou dans les zones soumises au ruissellement)

Comme nous avons déjà pu le voir, ça été conçu comme un document dynamique qui devrais être revisiter tout les cinq ans, devenu statique et a donné aux propriétaire du sol une valeur et des droits qui deviennent aujourd'hui un des grands éléments de blocage dans le but de réaliser interventions nécessaire afin de réaliser les objectifs nécessaire à la transition climatique ainsi qu'elle « Stop béton ». Comme l'a indiqué Jacques Teller ainsi que le SDT, ce plan a été conçu dans une tout autre mentalité de perception de l'espace et des besoins pré-inondations. Ce plan est devenu obsolète et a besoin d'une révision.



Bassin versant de la Vesdre - Aléas d'inondations

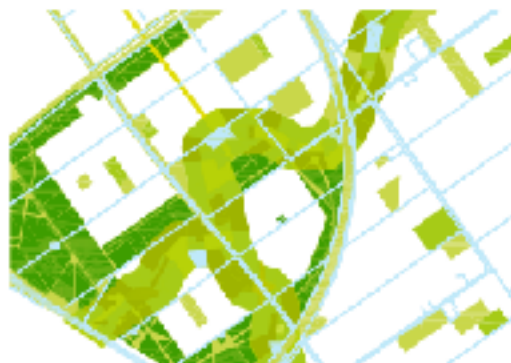
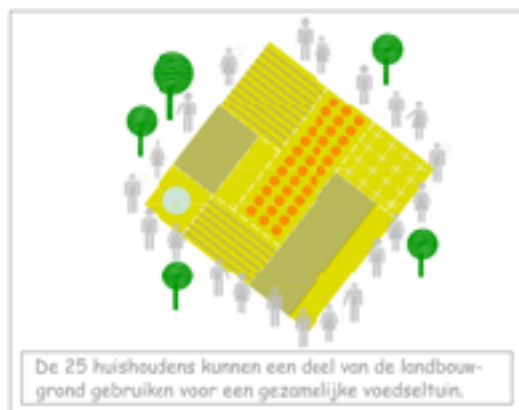
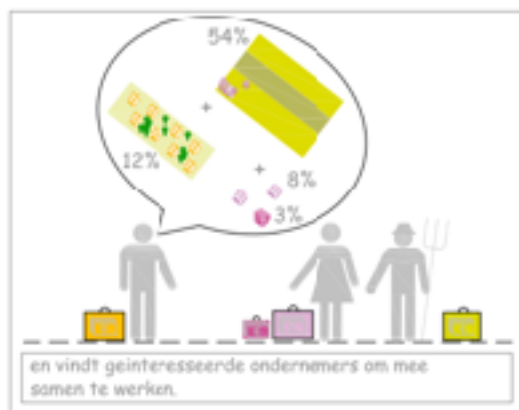
Comme vu dans le dossier du Taskforce Bouwshift, en Hollande, ils ont développés ce concept de « Ruimte voor ruimte regeling ». Une des strategies qui nous a paru exemplaire fût celle de MVRDV¹⁵¹. Le projet est un exemple extrême d'un développement basé sur des règles qui cherchent l'équilibre entre une sur-description et un laisser faire. Il part de 5 scénarios afin d'arriver à une stratégie consistant à définir 10 règles.

¹⁵¹ MVRDV, *Almere Oosterworld / Do-it-yourself urbanism to revolutionise dutch planning*, 2011

- 1 - Fabriqué part la communauté qui l'habite.
- 2 - Le choix de la parcelle est libre.
- 3 - Chaque parcelle doit contenir 5 fonctions spatiales.
- 4 - En fonction de leur localité, le pourcentage entre les 5 fonctions¹⁵² diffèrent.
- 5 - L'infrastructure doit être minimalisé et construit privativement.
- 6 - Le degré de liberté et de contrainte de développement.
- 7 - La responsabilité de créer un espace plus naturel.
- 8 - Chaque parcelle est autosuffisante en fonction de l'eau et de l'énergie.
- 9 - Chaque développement est financé part le privé.
- 10 - C'est après que le public investit.

Ce qui est assez intéressant dans cette stratégie, les ambitions que le plan de structure devrait réaliser à l'échelle du territoire sont ici projetés sur l'échelle d'une parcelle individuelle. Chaque parcelle n'est pas défini comme une zone à travers une couleur mais l'identité de chaque parcelle est spécifié à travers des droits et des libertés en fonction de son accessibilité et son enjeu naturel/ paysager.

¹⁵² Construction, artificialisation du sol, eau, verdure public, agriculture/horticulture



Groen



Water



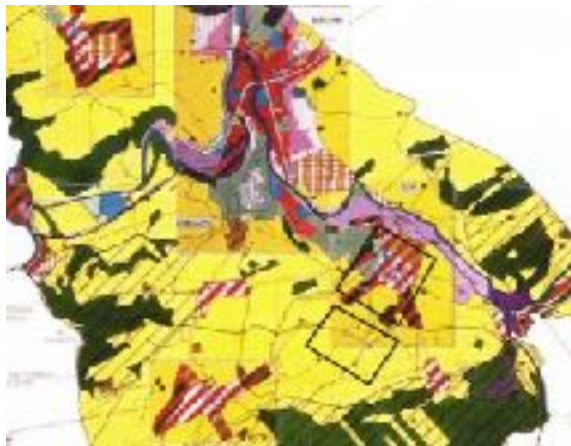
Landschap



Infrastructuur

5.4.2. SCHÉMA DE STRUCTURE, LIMBOURG 1995

Les plans d'aménagement à valeur réglementaires ont force obligatoire. Leurs dispositions sont donc contraignantes à l'égard de tous et conditionnent la délivrance des permis d'urbanisme. Dans une Région en constante évolution, le Plan Régional d'Affectation du Sol (PRAS) est un outil déterminant qui permet d'organiser les différentes fonctions urbaines. Il détermine les affectations du sol et délimite ainsi, notamment, les zones bâissables et les zones vertes.



Dans ce schéma, la ville de Limbourg met en valeur qu'elle possède des paysages et des espaces ruraux et boisés qui doivent absolument être conservés. Ceci passe notamment par le maintien intégral de la forêt de Günhaut, des bois de Hèvremont et de Goé, et ceux tapissant tous les versants abrupts de la Vesdre et des ruisseaux de Bilstain, de la Planchette, ... de tous les parcs existants et du bocage hervien.

Ils veulent également conserver leur caractère villageois de plusieurs villages et hameau.¹⁵³

¹⁵³ Bilstain, Wozz, Villers, Bayau, Goé, Hèvremont, Béthane et Bellevaux

Le règlement vise les objectifs suivants et développe ne fonction de cela plusieurs outils:

- Préserver les caractéristiques paysagères et le patrimoine naturel de la commune. Pour cela, le règlement préconise une série de mesures portant sur l'ensemble du territoire : protection des arbres et des nombreuses haies remarquables, des vergers traditionnels, des mares et des zones humides, des ruisseaux et de leurs rives, des bois, bosquets et alignements d'arbres.

- Conserver la spécificité du bâti de la commune et notamment de ses ensembles les plus remarquables. En fonction des caractéristiques urbanistiques et architecturales en plusieurs (habitat dispersé ou jointif, villas, etc ...) de la commune, son territoire a été divisé unités urbanistiques " homogènes ou " aires différenciées "; pour chacune d'elles, le règlement fixe les normes que doivent respecter les paramètres des différents éléments des bâtiments.

- Rendre les espaces publics en général et ceux du centre bâti en particulier (les rues, places, ruelles ...) plus conviviaux. Dans ce but, des prescriptions strictes sont données pour l'aménagement des voiries, pour le revêtement des sols, pour le stationnement, etc.

- Il convient de noter qu'une aire différenciée recouvre parfois des zones d'affectation différente telles que définies au plan de secteur et que, d'autre part, certaines zones d'affectation (d'habitat par exemple) peuvent être réparties entre plusieurs aires différenciées suivant les caractéristiques actuelles ou souhaitées du bâti.

Nous retrouvons plusieurs bons principes montrant une bonne connaissance du lieu mais ce qu'il manque ici c'est justement la question très pertinente que Paola Viganò se pose; *Qu'est ce que la vallée veut être ?* Quelle serait aujourd'hui dans une période post-inondations, le statut des parcelles situées en zones inondables et ou sur des vallées sèches.

5.5. UNE PRIORITÉ POLITIQUE QUI FAIT DÉBAT

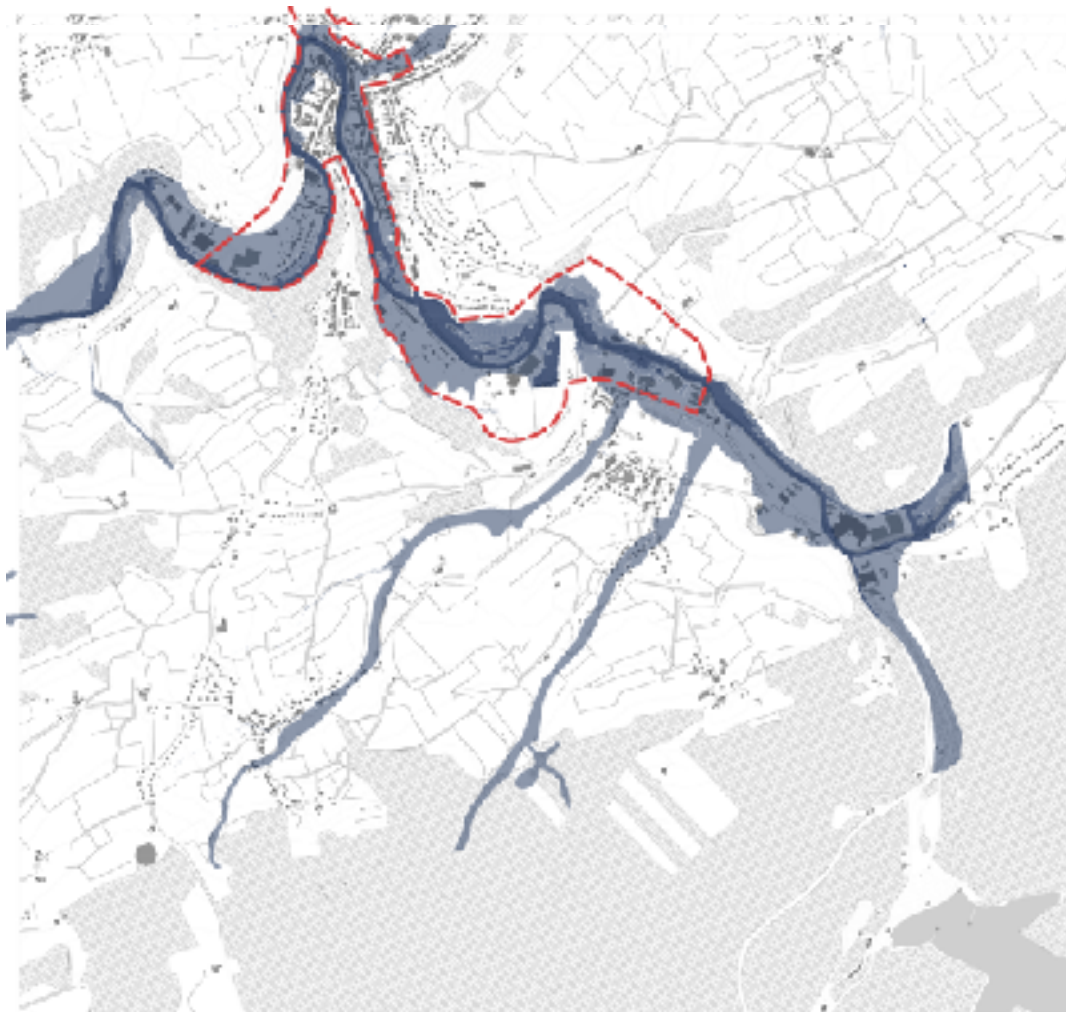
Le plan stratégique du Bassin Versant de la Vesdre sera prêt début 2023 et les ondes études de quartier durable seront publiques en Septembre. Dans son article, Vigano souligne¹⁵⁴ que beaucoup d'habitants ont déjà rénover sans attendre la vision territoriale. « *Part sa vitesse, la reconstruction ne va hélas pas toujours dans la bonne direction. Le gouvernement a même déjà fait des travaux, comme la reconstruction des berges sans attendre les études. Ce qui est encore plus désastreux.* »

Le fait politique est que l'atelier de Vigano souligne qu'il existe une grande tension entre les habitants et la politique. A travers des rencontres, des moments d'informations, des permanences dans les communes, elle veut récréer une relation de confiance et réécrire l'histoire de la vallée avec ses habitants. Ça rejoint l'idée du rôle politique¹⁵⁵ et sociétale que Brandlhuber prône tant. Brandlhuber dans Dialogic City et Vigano dans son interview avec De Lobel parlent tout les deux de cette notion de dialogue. Elle est convaincue qu'il ne faut pas dramatiser ni minimaliser mais être clair avec des arguments scientifiques et à tout pris éviter un discours populiste mais parler et écouter avec les sinistrés.

L'ambition de la ville est que le site construit de Limbourg doit s'affirmer comme un lieu résidentiel de qualité et doit être intégralement protégé vu son statut de site majeur en Wallonie. A Dolhain, on doit veiller à maintenir un habitat dense dans le centre, y promouvoir l'activité commerciale et développer une politique de revitalisation du centre urbain, notamment via une amélioration de tout l'espace public en vue de le rendre sécuritaire et agréable.

¹⁵⁴ Peter De Lobel, *Alles weber net ils vroeger? Dat kunnen we esche niet doen*, De Standaard, 13/06/22.

¹⁵⁵ Comme le Bouwmeester Flamands, Vigano espère donner une direction au choix politique avec son schéma stratégique de la Vesdre.



Dans le document ci-dessus, on nous voyons le contour du plan du quartier durable développé par Benoit Moritz¹⁵⁶ qui suit l'ambition de la ville. A première vue, la solution est toute écrite et juste. Mais en analysant de plus près, notamment les événements climatiques à venir, nous remarquons que ce plan contient des failles non négligeables.

¹⁵⁶ Benoit Moritz est architecte (ISACF-La Cambre) et en urbanisme (UPC Barcelona).

Le problème saute aux yeux. La nouvelle zone potentielle d'urbanisation du centre se situe en plus milieu des zones inondables. Certes, il est possible de reconstruire en prenant en compte la possibilité d'inondation car elles sont instopables, mais il est clair que reconstruire uniquement dans une zone inondée en va de l'imprudence.

La définition même d'un quartier durable est qu'il doit être durable. Le risque d'inondation nuit à la pérennité de ce principe même. L'idée de ce quartier durable maintient en soi des principes essentiels qui fonctionnent au premier abord, mais les événements de juillet prouvent que tous ces concepts et idées nouvelles de quartier pérenne sont nuls face à l'eau et sa force.

Une question alors nous parvient. Quand est-il des autres villages, hameaux et fermes oubliées en périphérie de cette délimitation décontextualisée ?

5.6. UN PROJET QUI REMET EN JEU LES RÈGLES

Le projet que nous avons développé en plan, coupe et maquette est un projet spatial et qualitatif. Afin de densifier cet village, de tester l'impact sur l'artificialisation du sol et son rapport avec le paysage et les vallées sèches. C'est une stratégie sur deux voies qui a l'ambition de densifier et renforcer le noyau ainsi que de restaurer sa relation avec les espaces ouverts et le grand paysage qui seront tout deux revalorisé à travers l'intervention. Afin de faire cela, nous avons opté pour un urbanisme tactique qui installe des nouvelles règles étant plus résilientes écologiquement ou le résultat n'est pas figé et fixé pour le long terme comme le plan de secteur mais est vu comme un processus permanent qui accepte l'existant et lui donne une direction afin d'anticiper la

complexité et l'incertitude de l'évolution des valeurs et les enjeux. Ici, la Vesdre n'est plus ce fleuve qui a débordé en Juillet 2021, mais deviens un avenir. Un processus qui, à travers des règles, crée une transgression qui s'oriente vers l'avenir et deviens un débat public.

Afin de faire de Goé un véritable quartier durable, ce noyau doit être situé dans un territoire plus vaste. La potentialité intrinsèque du site, de ses valeurs culturelles et historiques et des caractéristiques paysagères doivent être reconnus ainsi que la bio-diversité, la cohésion écologique et la qualité des sols. Le projet reprend les quatre principes spatiaux développés dans le « Taskforce bouwshift », c'est à dire l'intensification, l'imbrication, la réutilisation et la utilisation temporaire. Avant de définir nos propres 10 règles, nous avons d'abord dû définir le noyau puis définir la caractérisation de ce noyau afin de bien comprendre les potentialités.

Comme nous l'avons déjà expliqué, le noyau est défini par le rectangle infrastructurel et la relation à travers les deux vallées sèches. Les vues sur un fabuleux paysage de bocage et la proximité du lit majeur de la Vesdre. Les caractéristiques de ce noyau historique est morphologiquement défini par ce même rectangle infrastructurel qui crée une forme urbaine, lui-même carolingien. Ainsi nous pouvons parler d'un véritable profil inversé ou au centre, nous pouvons observer historiquement des prés ou les deux coins opposés sont articulés l'un part un église du 15ème siècle et l'autre part un espace ouvert qui s'allonge le long de la rue. Nous avons compris l'importance de cet espace central et sa perméabilité vers la forme urbaine de ce rectangle. Si on regarde comme à l'époque comment le parcellaire s'est organisé dans et autour de cette forme urbaine entre les deux vallées sèches, nous pouvons constater qu'il y a trois parties.

A l'ouest et à l'est, les bâtis à l'extérieur qui allonge ce carré sont déjà saturés. Nous avons surtout trouvé une potentialité dans trois lieux très différents.

Au nord, nous voyons une grande potentialité à densifier avec des typologies qui ne nécessitent pas de grandes infrastructures routières et qui intensifient le front bâti au niveau de la route. Au cœur de l'îlot, il faut d'abord démolir ou enlever des fonctions préétablies, comme nous l'avons fait avec la grande halle, qui deviendra un espace temporaire pour une utilisation temporaire afin de restaurer cet espace de silence caché au cœur. Dès que cette intervention est réalisée, plusieurs parcelles deviennent des lieux potentiels afin d'intensifier cette perméabilité et de densifier ce tissu urbain.

Dans le sud, la situation demande une typologie très différente afin que le paysage puisse renaturaliser ces grands jardins tout en densifiant la construction en grappe pour sauvegarder plusieurs vues vers ce magnifique paysage de bocage.

Afin de changer les mentalités, la pratique et le rôle des biens communs, nous faisons comme Brandlhuber un jeu d'échec avec les réglementations en vigueur afin de les changer de l'intérieur. Nous avons pu comprendre que les règles que nous mettons en vigueur dépassent l'obsession de Snozzi pour la composition spatiale mais est beaucoup plus liée au « + » de Brandlhuber, c'est à dire à un rapport politique et sociétal afin de réaliser cette transition climatique tellement cruciale pour la vallée de la Vesdre.

NOS 10 REGLES POURRONS ÊTRE DÉFINIES ALORS AINSI

Goé est un village historique avec un patrimoine exceptionnel qui définit un grain et une échelle typologique très spécifique, c'est un aspect architectural qui devrait être respecté.

Goé est un village qui a une grande cohésion social. Cette idée d'espace partagé sur plusieurs échelles qui peuvent être approprié temporairement et créé les conditions de cette cohésion sont importants à garder et intensifier

Dans sa forme urbaine, le village de Goé reste très compact et l'espace central avais et devrais garder un statut et une qualité d'exception.

A travers cette forme urbaine, une morphologie s'est créé avec très peu de routes secondaires créant ainsi une densité très compact sans une nécessité de beaucoup d'artificialisation du sol. C'est un principe qui devrais être maintenu.

On trouve la clé du développement dans la relation de l'ancien parcellaire avec ce carré urbain. Les longues parcelles agricoles dans le sud ont sont devenues des grands jardins qui n'ont rien à voir avec la logique de ce paysage de bocage.

Sur les flans Est et Ouest, on arrête de construire sur la vallée sèche.

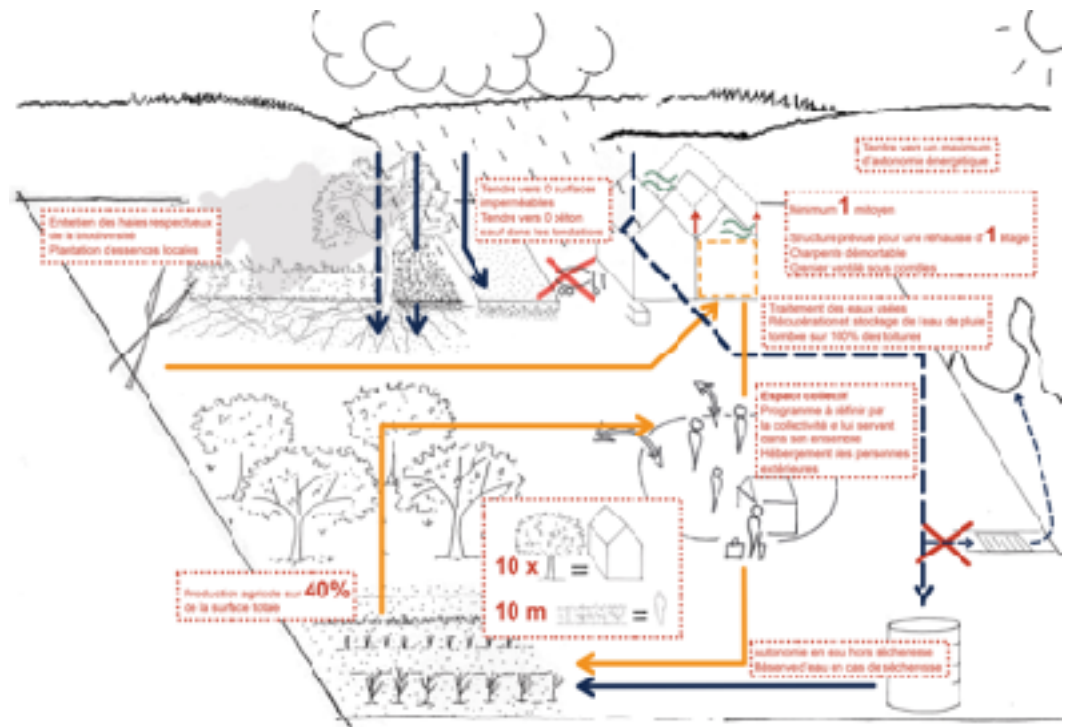
Au nord, nous pouvons densifier part parcelles en gardant comme seul accès, l'accès existant et/ou on est obligé de prendre en compte l'articulation de la route, afin de créer un front urbain au fond de l'armature

Au centre, plusieurs démolitions peuvent se faire part parcelle afin de libérer ou de créer une plus grande porosité et une densification ponctuelle.

Au sud, un densification peut se faire avec les mêmes principes qu'au nord, à l'exception que sus chaque parcelle on laisse des ouvertures sur le paysage du bocage en sauvagerdant des vues

Comme dans le projet de MVRDV, tout est mis en valeur pour que chaque terrain soit auto-suffisant ou s'adapte en fonction des transitions climatiques.

La résultante de ces 10 principes, intensifieront et densifieront ce noyau de Goé qui créé sa production local.



DOCUMENTS GRAPHIQUES DU VILLAGE DE GOÉ



Coupe 1/500 - Intervention Goé

Plan 1/500 - Intervention Goé

Maquette 1/500 ème de Goé avec intervention.





Maquette de Goé avec intervention dessinée

6. CONCLUSION

L'architecture est une science en permanente évolution. Cette progression est due à des changements nets dans notre société politique incertaine. Les problématiques de réglementations sont en conflit avec la manière actuelle de faire de l'architecture, comme a pu le démontrer Brandhuber à travers son évolution. Ces problèmes nous obligent, en tant qu'acteur principal, à prendre position dans ce débat. Cette complexité fut abordée dans ce travail à l'aide d'outils concrets tels que des architectes praticiens ainsi qu'à partir d'événements impactants le monde de l'architecture tel que les inondations au niveau du bassin versant de la Vesdre et les solutions touchants notre métier qui en découlent.

Le désastre des inondations est un cas percutant qui soulève énormément de questions. Cette pensée post-inondations, moins innocente aux yeux de tous, ainsi que cette idée de système complet d'eau qui doit changer/évoluer, est mis en en premier plan. Plusieurs outils à disposition étant trop peu mis en lumières ont été indispensables pour créer des hypothèses de solutions réglementaires et concrètes face à la catastrophe. Il est un fait que la gouvernance et les réglementations nécessitent une transformation.

Une réaction politique face à ces événements fut utilisée dans ce travail comme une décision juste à suivre. Celle du stop béton ou Bouwshift par exemple. Le gouvernement travaille sur l'implication de ces principes fondamentaux. A partir de ces informations et changements nécessaires, le cas d'un architecte prônant ces idées constructives est essentiel. Ces idées de changements de réglementations, de réactions politiques ainsi que de la place actuelle

de l'architecte actuel dans ces différents conflits, font directement lien avec le cas de l'architecte Allemand, Brandlhuber.

Ce personnage est une aubaine pour l'approfondissement de ce travail. Grâce à sa manière de pratiquer l'architecture en confrontant des enjeux primordiaux, ce travail a pris une tournure complètement fondée sur des idées préconisant la justesse et la volonté de faire avancer le métier d'architecte. Ces thématiques, il les connaît et les applique. Un jeu de société à échelle humaine où tout pion est joué avec minutie. A travers l'évolution de divers projets, il s'installe comme l'homme qui intègre au mieux les principes fondamentaux abordés dans ce TFE. Le projet permet une compréhension claire de la mise en oeuvre de thématiques construites avec exactitude. Brandlhuber s'inscrit dans une longue tradition et réactualise perpétuellement des modèles existants, des pensées existantes, des concepts bien encrés... Ungers et Snozzi s'inscrivent dans une ligne parallèle et étant deux peintures méritants également un travail comme celui-ci.

En vient ce dernier chapitre, le projet de Goé. Un projet de réglementation réfléchi sur plusieurs mois consistant à analyser tous ces problèmes et à les confronter à ce village aillant subit les inondations de l'été dernier. A l'instar de Brandlhuber, qui utilise ses projets pour dépeindre ses idées, Goé fut l'exercice idéal pour exposer tous ces principes abordés. Une vision à grande échelle, une idée de processus ainsi que d'une recherche sur les lois.

Le projet et cette grande échelle paysagère ainsi que le bassin versant. Il est important de comprendre qu'il y a énormément d'éléments stratégiques qu'il faut appliquer derrière ces éléments au paraître anodin. Il faut absolument que les mentalités changent dans le fait d'agir. Actuellement, il y a la volonté d'agir mais cette volonté n'est que de l'espérance, les gens souhaitent mais il ne se passe rien. Il est impératif d'avoir une volonté d'avancé et de le faire de la meilleure

manière et au plus vite. C'est un monde nouveau qui s'ouvre à nous et qui ne demande qu'à être compris.

Cette idée politique dans laquelle un futur architecte doit impérativement prendre position et comprendre les futurs enjeux m'a semblé impérative à aborder. La définition de politique, de commons défini par Brandlhuber en temps qu'Architecte praticien m'inspire et m'a fait prendre conscience d'énormément d'éléments différents de ce que l'on en imagine. C'est un aspect politique qui est autre et intéressant à l'extrême.

Les lois sont faites pour l'humanité et non l'humanité pour les lois. Par cette phrase j'entends que ces lois sont des piliers qui ne sont pas négligeables et qu'elles servent un but commun. C'était très intéressant de me plonger la dessus, Voir toute ces différences dans les différents pays qui nous entourent, comme le stop béton qui dans plusieurs pays (Europe) est complètement différent.

7. BIBLIOGRAPHIE

LIVRES/ARTICLES

Albena Yaneva, *Five Ways to Make Architecture Political. An Introduction to the Politics of Design Practice*, Bloomsbury Publishing, London, 2017.

Albena Yaneva, *Made by the Office for Metropolitan Architecture : An Ethnography of Design*, 010 publishers. 2009.

Antje Stahl, 2G nr 81.

Arno Brandlhuber, Deane Simpson, *The City of Platform Capitalism* x, ARCH+, Verlag Birkhäuser, Berlin, 2020.

Arno Brandlhuber, *Exhibition at KNOW Sep 8 - Oct 21, 2012 et KOW ISSUE 9*, Berliner Archipele, 15/09/2012.

Arno Brandlhuber & Christoph Roth, *Architecting after Politics*, film, 2018.

Arno Brandlhuber, *Legislating Architecture Schweiz*, 2016.

Arno Brandlhuber, Florian Hertweck, Thomas Mayfried (eds.), *The Dialogic City - Berlin wird Berlin*, Verlag der Buchhandlung Walther König, Cologne, 2015.

Arno Brandlhuber, Florian Hertweck, Thomas Mayfried (eds.), *Einleitung, dans The Dialogic City -Berlin wird Berlin*, Verlag der Buchhandlung Walter König, 2015.p.11

Arno Brandlhuber, Olaf Grawert, *The Property Issue – Ground Control and the Commons*, dans ARCH+ 231, s+ station.plus / ETH Zurich, 2018.

Bart Lootsma, *Préface*, dans : Bart Lootsma, Marc Raeder, B&K+, Brandlhuber & Kniess +, *Index Architecture*, Verlag der Buchhandlung Walter König, Cologne, 2003.

Béatrice Delvaux, *La Vesdre comme métaphore*, Le journal De Standaard, 05/09/2021.

Bert Lootsma, *A discursive architectural Practice*, dans EL Croquis 194, 2018.

B & k+, *Political Landscape* Verlag der Buchhandlung Walter König, Cologne, 2001.

B+, *Projet des bureaux Magnus Nordwand*, Cologne, 2003.

Brandhuber+, Peter Schiering et Benedikt Gondolf (ed.), *Palast des Luxus, « Shanzhai » für das Berliner Stadtschloss*, Fake Documentary, Berlin, ZDF Aspekte, 2012.

Bruno De Meulder, Kelly Shannon, Catherine Vilquin, Karel Wuytack, *Build Back Better in the Vesdre Valley*, *International Center of Urbanism (ICoU)*, Année Académique 2021-2022.

David Harvey, *The Condition of Postmodernity: An Enquiry to the Origins of Cultural Change*, Blackwell, Oxford, 1989.

Davide Pisu, Giovanni Marco Chiri, *The architect as nomothete: Luigi Snozzi a Monte Carasso*, *Journal of Architecture*, Volume 26, 2021, pp.174-190

Edgar Morin, *La Méthode*, Le Seuil, Paris, 6 vol., 1977-2004.

Edgar Morin, *Introduction à la pensée complexe*, ESF, Paris, 1990.

Exposition : *Form follows Rules*, Architekturzentrum, Vienne, 2018.

Fassadenrepublik USAGE INTÉRIMAIRE dans l'ancien « Palais de la République » Un projet de Peanutz Architekten et raumlaborberlin dans l'ancien Parlement du Peuple / Palais de la République, de la RDA, dans le cadre du projet « Volkspalast e.V. » Le projet a été fondé par Hauptstadtkulturfond. Berlin, 3-11, 2004.

Florian Hertweck, Nikos Katsikis (ed.), *Positions on Emancipation, Architecture between Aesthetics and Politics*, Lars Müller Publishers, Zurich, 2017.

Florian Hertweck, Sébastien Maro (Eds.) O.M Ungers, Rem Koolhaas, *The city in the city, Berlin: A Green Archipelago*, Lars Muller, Cologne, 2013.

Frédéric Pousin, Audrey Marco, Marie-Madeleine Ozdoba, Pauline Frileux, Valérie Bertaudière Montès, *D-Transect : Les délaissés des traversées de la Vallée de l'Huveaune. Dispersion des espèces, pratiques vernaculaires, médiations paysagères*, Rapport de recherche, LAREP; LPED; CRESSON ; BazarUrbain; Coloco; Zoom, 2015.

Hélène Ancien, *Stop Béton Le territoire au service de l'urgence climatique et sociale*, Fédération Inter-Environnement Wallonie, Namur, 2019.

Ian Mcharg, *Design with nature*, Natural History Press, New York, 1969

Ida Sandström, *Towards a minor urbanism, Thinking Community without Unity in Recent Making of Public Space*, Mediatryck, Lund, 2019.

Isabelle Fera, Arno Brandhuber, *The Maifinito phenomom. Confession, Forgiveness*, dans ARCplus nr 224, 2016.pp.206-213

Jacques Teller, *La reconstruction de la vallée de la Vesdre pourrait faire école en Wallonie*, Mémoires vives, hors série, Décembre 2021.

Jeremy Till, *Architecture depends*, MIT Press, Cambridge, 2009.

Kristina Grange, *Planners - A silenced profession? The politicization of planning and the need for fearless speech*, dans *Planning Theory*, Vol. 16 nr. 3, 2017. pp.275-295

Le Centre de Recherches sur la Ville, le Territoire et le Milieu Rural (Lepur), *Référenciel quartier durable*, Université de Liège pour SPW, Liège, 2014.

Mailys Chavagne, *Inondations : le plan "Stop Béton" devient une priorité en Wallonie*, 06-08-2021 sur <https://www.livios.be>.

Martina Barcellona Corte dans le dossier de Philippe Lecrenier, *La pluie, la Vesdre et le futur*, *Le Quinzième Jour* 282, Mai-Août 2022, pp.8-15

MVRDV, *Almere Oosterworld / Do-it-yourself urbanism to revolutionise dutch planning*, 2011

Michèle Tranda-Pittion, *Pratique urbanistiques et régulations de la production de la ville ordinaire*, Presse Universitaires de Louvain, 2011.p.12

Mike Lydon, Anthony Garcia, *Tactical urbanism, short-term action for long-term change*, Island Press, Washington, 2015.

Mireille Diestchy, *Le « faire » au coeur de l'initiation à « l'art de l'enquête »*, *Terrains/ Théories*, nr 12, 2020. Moritz Küng, interview avec Brandelhuber, 28/01/2017.

Nikolaus Kuhnert, Anh-Linh Ngo, Arno Brandlhuber, Tobias Hönig (eds.), *Legislating Architecture*, Arch+ Verlag, 2016.

Nikolaus Kuhnert, en conversation avec Arno brandlhuber, Olaf Grawert, Angelika Hinterbandner et Roberta Jurcic, dans *2G81*, 2021, pp.154 - 159

Nikolaus Kuhnert, *Conversation avec b+*, *2G* nr 81, Brandlhuber+, 2021.p.156

Oswald Mathias Ungers, *Eintrittsvorlesung « Wat ist Architektur? »*, lecture Technische Universität Berlin (1964) dans *Archplus* 179, 2006.p.13

Ole Bouman, Roemer van Toorn, une conversation avec Oswald Mathias Ungers, dans Ole Bauman, Roemer van Toorn, (ed.) *Le Style, c'est l'Homme*, *The invisible in Architecture*, Academy Editions, Londres, 1994.pp.52-65

Oswald Mathias Ungers, *The Dialectic City*, Skira Editore, Milan, 1997.

Oswald Mathias Ungers, *Vorwort VZA 01*, *Archplus* 181/182, 2006.p.75

Patrick Bloche, *La loi sur l'architecture à l'épreuve du temps 1977-2017*, *Politiques de la culture*, 03/04/2017.

Paola Viganò, *Après les inondations, un maître architecte semble s'imposer*, *le soir*, 21/02/2022, pp.8-9.

Patrik Schumacher, Arno Brandlhuber, *Land of the free forces*, lors du festival mondial d'architecture (WAF), 2016.

Peter Swinnen dans Florian Hertweck, Nikos Katsikis (ed.), *Positions on Emancipation, Architecture between Aesthetics and Politics*, Lars Müller Publishers, Zurich, 2017. p.63

Peter De Lobel, *Alles weber net ils vroeger? Dat kunnen we esche niet doen*, De Standaard, 13/06/22.

Pierre-Alain Croset, *a long-running experiment*, Le visiteur, n°16, 2011, pp.122-125

Pieter T'Jonck, *Construire dans l'antagonisme*, A+,54, 2017.

Renata Tubelo, Lucelia Rodrigues, Mark Gillott, Characterising Brazilian housing through an investigation of policies, architecture and statistics, *Journal of Architecture*, Volume 26, 2021.pp.191-211

Richard Ek, *Creating the Creative Post-political Citizen? The Showroom as an Arena for Creativity*, Culture Unbound, Volume 3, 2011, pp.167-186.

Sam Jacoby, Oswald Mathias Ungers : *Dialectical principles of design*. The Journal of Architecture, 23 (7-8), 2018,pp.1230-1258

Sandra Bartoli, *Bondage*, dans Ute Frank, *Adreizehn 2008-2010 TU Berlin*, 2012.p.131

Simon O'Sullivan, *Notes toward a minor art practice*, Drain, Vol. 2:2, 2005.

Thibault Ceder, *Constructibilité en zone inondable, une circulaire balise les nouveaux principes*, Union des Villes et Communes de Wallonie, Fédération des CPAS, 23/02/2021.

Tim Ingold, *Making: Anthropology, Archaeology, Art and Architecture*, Routledge, London, 2013.

Tom Avermaete, *Constructing the Commons, another approach to the architecture of the city*, lecture, Innsbruck, Australie, 25/01/2018.

Vilém Flusser, *Verbündelung oder Vernetzung? Grundlagen zur architekturgenetik 1*, dans b&k+ (ed.) dans *Vitro landscapes*, edition weißenhofgalerie, Stuttgart, 1999.pp.100-104

Ward Verbakel, Edith Wouters, Evelien Pieters, Bart Biermans, Joeri De Bruyn Redactie, *ToolboxDorpse Architectuur*, Die Keure, Brugges, 2021.

Wegener, Michael, *Bindungen dans Mühlthaler*, Lernen von O.M. Ungers. Archplus 181/182, 2006.

FILMS

Arno Brandlhuber & Christoph Roth, *legislating architecture*, 2016.

Arno Brandlhuber & Christoph Roth, *The Property Drama*, 2017.

Arno Brandlhuber & Christoph Roth, *Architecting after Politics*, 2018.

Paola Viganò, *je suis eau*, vidéo, 2021

SITE OFFICIEL

<https://bplus.xyz>